TRENTE-HUITIÈME ANNÉE N° 11 480 — DERNIÈRE ÉDITION — SAMEDI 26 DÉCEMBRE 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

Graves incidents au procès des syndicalistes turcs

LIRE PAGE 6

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
Télex Paris n° 650572
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

Le général Jaruzelski affirme que l'« état de guerre » sera maintenu en Pologne « aussi longtemps que nécessaire »

Sombre Noël

Ceux qui espéraient que le général Jaruzelski profiterait de fêtes de Noël pour annoncer un assouplissement de l'état de guerre et donner un minimum de garanties sur la sécurité des personnes arrêtées auront été déçus. En fait, le chef de la junte, se refusant à dresser un bilan de son action et se réfugiant dans des dénégations trop vagues pour être crédibles, a annoncé la poursuite de la répression. Qu'il ait qualifié les emprisonnés d'« agitateurs irresponsables » et de « conspirateurs » n'y change rien. On est toujours en droit de s'inquiéter du sort réservé aux victimes de l'état de guerre.

Mais comment le chef du conseil militaire de salut national aurait-il pu faire un geste d'apaisement ? Le jour même, les « Izvestia » venaient en effet de brosser un tableau plutôt sombre de la situation en Pologne. Pour le quotidien du gouvernement soviétique « la normalisation prendra un certain temps » du fait « du chaos dans l'économie et de la résistance des ennemis du socialisme qui ne restent pas inactifs dans diverses régions ». Selon les « Izvestia », on constaterait toujours en Pologne « des tentatives de grèves et de désordres dans les rues ainsi que des actes de propagande hostiles au parti et à l'armée ». « Ces tentatives contre-révolutionnaires, reconnait le journal, obtiennent parfois une certaine audience. » Ce point de vue plutôt pessimiste est partagé par l'organe des forces armées polonaises.

Il n'est pas étonnant que pour poursuivre son œuvre de « normalisation » le général Jaruzelski ait toujours besoin du silence et de l'ombre. Après avoir brisé par la force la plupart des foyers de résistance, la tâche qui l'attend est d'une tout autre envergure. Il lui faudra remettre le pays au travail. Pour venir à bout du mouvement de résistance passive dont il reconnait implicitement l'existence, il compte sur la peur. Voilà pourquoi il a annoncé que, « aussi longtemps qu'il est nécessaire, nous exigerons que soient observées les règles sévères de la loi martiale ».

Sans doute, le général Jaruzelski, qui, sans citer le parti, a fait allusion aux « erreurs accumulées avant 1980 », compte-t-il aussi sur une certaine collaboration de l'Eglise. Force lui a été de constater cependant que cette collaboration tarde à se manifester. Fidèle à sa tradition, la hiérarchie catholique polonaise évite, certes, de jeter de l'huile sur le feu, ainsi qu'en témoigne le message de Noël de Mgr Glemp. Elle a refusé cependant tout geste spectaculaire qui pouvait être utilisé par le régime et reste résolument solidaire des opprimés. Il est évident que les contacts se poursuivent entre le chef de la junte et le primat, ainsi qu'avec le Vatican. Mais il est probable aussi que le général Jaruzelski ne peut pas satisfaire la première des revendications de l'Eglise en procédant à d'amples libérations. Le Kremlin ne le permettrait pas.

Tout le drame polonais est là : dans cette présence soviétique, dont beaucoup n'osent pas dire le nom, dans cette intervention permanente de la Russie. Oublier ce facteur fondamental, c'est se condamner à ne rien comprendre à la tragédie qui se joue sur les bords de la Vistule et qui restera, malgré toutes les atrocités qui endeuillent les autres continents, l'événement marquant de ce sinistre Noël 1981.

Une seule mine de Silésie serait encore occupée par des grévistes

S'adressant pour la première fois depuis le 13 décembre à ses compatriotes, le général Jaruzelski n'a annoncé jeudi 24 décembre aucun assouplissement de l'état de guerre qui sera, a-t-il dit, maintenu « aussi longtemps que nécessaire, mais pas une heure de plus ». Avant de prendre la parole à la télévision polonaise, le général Jaruzelski avait rendu visite à une unité militaire à Varsovie.

Dans la capitale, la foule s'est pressée aux offices religieux où a été lu un message du primat de Pologne. Dans ce texte, Mgr Glemp exprime l'espoir que l'état de guerre cessera rapidement et affirme partager la peine des familles polonaises. Il souhaite aussi que 1982 « soit l'année de la reconstruction après la crise de l'état de siège ». La radio de Varsovie a diffusé, ce vendredi matin, des extraits du message du primat. Au Vatican, recevant jeudi après-midi les Polonais de Rome, Jean-Paul II a de son côté lancé un appel pour que « personne n'intervienne de l'extérieur dans la crise » et a demandé que les Polonais « puissent être les seuls créateurs de leur avenir ».

Alors qu'à Moscou les « Izvestia » dé jeudi présentaient un tableau préoccupant de la situation en Pologne, les autorités de Varsovie ont annoncé, dans la nuit, qu'une des deux mines qui étaient occupées par des grévistes, en Silésie, avait été entièrement évacuée.

L'agence Tass a dénoncé, jeudi, les « inventions grossières » de M. Reagan et accusé le président américain d'avoir usé de l'« ultimatum » pour « dicter ce que doit faire la Pologne ». A Washington, M. Haig, secrétaire d'Etat américain, a réaffirmé que les Etats-Unis, en tant que signataires des accords d'Helsinki, « ont l'obligation de dénoncer sans équivoque les violations de ces accords lorsqu'elles ont lieu ». Une réunion des ministres des affaires étrangères des Dix a été proposée par lord Carrington, président du Conseil de la Communauté, pour le 30 décembre à Londres. Enfin, le 29, une réunion du présidium de l'Internationale socialiste aura lieu à Paris, en présence de M. Willy Brandt, président de l'Internationale, pour discuter de la crise polonaise.

L'agence de presse polonaise PAP, a qualifié *« d'ingérence sans précédent »* le discours prononcé, mercredi, par le président Reagan. *« Il n'a pas hésité à tenter de faire pression sur la Pologne en annonçant une série de mesures restrictives qui, non seulement, portent un coup aux relations polono-américaines mais, aussi, au niveau de vie des familles polonaises, puisqu'il a suspendu l'envoi de produits agricoles à la Pologne »*, écrit l'agence qui reproche aussi au président américain *« son geste inamical »* en évoquant la réception, à la Maison Blanche, de M. Spasowski, l'ambassadeur polonais, qui a obtenu le droit d'asile aux Etats-Unis. Tout comme Radio - Varsovie, PAP passe, cependant sous silence, la mise en garde lancé par le président Reagan à l'U.R.S.S. et à la Pologne.

La télévision polonaise a diffusé vendredi 24 décembre quelques images de la rencontre du général Jaruzelski avec Mgr Poggi, l'envoyé spécial du pape, sans en préciser la date. Elle a indiqué que l'entretien s'est déroulé dans une atmosphère *« de compréhension mutuelle »* et a porté sur la situation en Pologne, les relations entre Varsovie et le Vatican et les relations entre l'Etat et l'Eglise en Pologne. Le général aurait assuré son interlocuteur qu'il *« étudiera avec soin »* le message du pape que Mgr Poggi lui a remis.

La messe de minuit, au cours de laquelle a été lu aux fidèles un message de Mgr Glemp, primat de Pologne, qui affirme la nécessité d'un accord entre les différentes forces en présence, a été retransmise par Radio-Varsovie. Ce message du primat avait été rendu public par le Vatican dans la journée du 24 décembre.

Mgr Glemp souhaite que l'an prochain *« soit l'année de la reconstruction après la crise de l'état de siège »*.

« Nous savons tous parfaitement, dit le primat, *que ce sera une année de renoncements, de manques, de sacrifices et de mortification. Tout sera supportable à condition qu'on mette sur pieds un système socio-économique et ainsi, jour après jour, il sera possible d'assister à une reconstruction... Mais il est nécessaire que sur le plan de la vie nationale nous travaillions à assurer un projet qui respecte la dignité de l'homme et de tous ses droits civils et religieux. »*

« A mes soucis pastoraux d'évêque s'ajoute le devoir du primat de Pologne, lequel, par tradition millénaire, m'oblige à participer aux difficultés publiques : à dire aux non-croyants que Dieu existe, aux adversaires qu'il est nécessaire d'en venir à un accord, aux orgueilleux que l'humilité est la vérité même, aux partisans de la haine que l'amour l'emporte sur tout. »

(Lire la suite page 3.)

Point de vue

Rien n'est normal depuis 1939

par SLAWOMIR MROZEK (*)

Personne n'ignore ce qui est arrivé et qui dure en Pologne depuis la nuit du 12 au 13 décembre. Cependant, pour bien comprendre ce que l'on sait, il faut d'abord admettre que :

Les événements de Pologne ne sont nullement un *« état d'exception proclamé conformément à la Constitution polonaise »* (version officielle, gouvernementale). Ils ne sont pas non plus un « coup d'Etat » ni un « putsch » (définition adoptée par ceux qui refusent la version officielle). Autrement dit, ce qui se passe là-bas n'est — en Pologne — ni nouveau ni exceptionnel.

L'idée d'exception, aujourd'hui, présuppose que, jusque-là, tout était normal. Or en Pologne rien n'est normal — c'est-à-dire légitime — ni naturel depuis 1939. Depuis l'occupation allemande jusqu'à l'instauration du régime communiste par l'U.R.S.S. immédiatement après la guerre, ce avec l'accord des puissances occidentales. Ni plus tard, durant trente-six ans et jusqu'au moment présent. Les événements actuels sont une continuation, non une exception. Ce qui se passe n'est pas exceptionnel, tout en étant anormal. Une anomalie continue. Le seul élément nouveau, mais de même nature, c'est que les actes accomplis sous le couvert de mensonges (par exemple celui du système parlementaire en Pologne) le sont à présent au grand jour, comme des actes de la force nue. Plus exactement, ce n'est pas une continuation, mais un retour au point de départ, celui d'il y a trente-six ans.

(*) Ecrivain et dramaturge polonais. Auteur notamment de *l'Eléphant* et des *Emigrés*.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

TOUT VA BIEN

Ici, Radio - Varsovie. Mes chers sourds-muets, bonsoir ! Voici les dernières informations : les victimes du coup d'Etat militaire continuent à faire régner la terreur dans la population. L'auteur d'un tract subversif intitulé « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » *a été arrêté. Le sang manque dans les hôpitaux en dépit des nombreux dons bénévoles recueillis par la milice. Rappelons, pour finir, le programme culturel de la soirée :* « La guerre, c'est la paix ; la liberté, c'est l'esclavage », *une œuvre de notre Grand Frère préféré (en anglais Big Brother).*

HENRI MONTANT.

LE RAPPORT 1981 D'AMNESTY INTERNATIONAL

La carte du goulag planétaire

Dans son rapport de l'année 1981, Amnesty International, qui a fêté le vingtième anniversaire de son action au secours des « prisonniers de conscience » (« le Monde » du 11 décembre), dresse une nouvelle fois la carte du goulag planétaire.

Tout en se félicitant qu'il soit « de plus en plus difficile de dissimuler la répression », l'organisation humanitaire dénonce l'hypocrisie des gouvernements qui cherchent, par tous les moyens, à cacher à une opinion mieux informée leurs violations des droits de l'homme.

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Il existe plusieurs façons de lire le rapport annuel d'Amnesty International. On peut y chercher seulement le plus vaste catalogue de violations de droits de l'homme dressé par une organisation impartiale et remarquablement informée, y voir un réquisitoire contre divers gouvernements ou même tenter d'y trouver quelques brins d'espoir disséminés çà et là comme pour ne pas rendre la lecture trop accablante. L'essentiel est de ne pas perdre de vue, comme le rappelle soigneusement Amnesty pour son vingtième anniversaire, que l'organisation mène un combat sans ambiguïté ; partout, elle vole au secours des *« prisonniers de conscience »* — détenus pour leurs opinions ou selon des critères religieux et raciaux, — qui n'ont pas eu d'action violente et n'en ont pas prônée, et elle tente d'obtenir la suppression de la torture, des traitements humiliants et dégradants, et de la peine de mort fût-ce en matière de droit commun.

Au bout de deux décennies d'efforts, l'organisation, forte dans cent cinquante pays de deux cent cinquante mille membres — qui, en mai 1981, travaillaient plus particulièrement en faveur de quatre mille cinq cent dix-sept prisonniers *« adoptés »* dans soixante-quatre Etats — se garde bien de tout triomphalisme. Incapable de fournir des résultats chiffrés (quelle est la part de son action et celle d'autres facteurs dans les libérations ou la suppression de certaines pratiques ?), elle constate pourtant que l'*« hypocrisie »* des Etats fait des progrès et donc que les violations des droits de l'homme, portées à la connaissance de l'opinion internationale, en sont de plus en plus mal accueillies, contraignant les responsables à la discrétion, à la prudence et peut-être, dans une certaine mesure, à la modération. Car, sur le papier, nul ne s'avoue volontiers tel qu'il est et *« il y a peu d'Etats qui n'interdisent pas la torture dans les textes »*. La peine de mort a été, par ailleurs, abolie dans vingt-trois pays et dans dix-sept pour les seuls crimes de droit commun. Il y a là un progrès lent mais certain.

La fierté d'Amnesty, exprimée en tête du rapport 1981 avec un lyrisme inhabituel, réside surtout dans la certitude d'apporter à des hommes une aide souvent unique et généralement irremplaçable, car *« qui vous secourt quand vos bras sont liés ; quand vous savez que la lutte est inutile, quand les portes de la cellule sont fermées, quand le premier coup vous fait savoir que le pire est encore à venir ?... »*

(Lire la suite page 6).

POINT

Civiliser la ville

Huit Français sur dix habiteront bientôt dans les villes. La moitié d'entre eux, les plus récents, souvent les plus démunis, sont des banlieusards. Retenus aux portes des grandes cités, ils en subissent les inconvénients : bruit, fatigue, entassement, perte du contact avec la nature. La ville leur échappe.

Dans les banlieues édifiées depuis la dernière guerre, quatre millions de personnes ont été entassées. Elles cumulent, par la force des choses, plusieurs handicaps (sociaux, économiques, scolaires), de quoi faire de ces grands ensembles des ghettos explosifs.

Certes des programmes de rénovation, trop souvent hâtifs ou superficiels (un coup de peinture rose sur de grandes barres grises), ont été lancés depuis quelques années dans plusieurs régions. Mais le mal était plus profond, et l'été dernier les « banlieusards » de Lyon l'ont exprimé par la violence et l'agressivité, avec les rodéos, les vols et les incendies de voitures.

Conscient qu'on ne pouvait répondre à ces désordres par de simples mesures de police, le gouvernement a mis au point, le 23 décembre, un important programme de rénovation des quartiers déshérités, d'éducation et de formation professionnelle, d'aide aux familles et d'animation sociale, dont bénéficieront au premier chef les communes de la périphérie de Lyon. Par ces mesures, le gouvernement donne un écho concret au message lancé par le président de la République, le 9 décembre, lorsqu'il parlait d'une nouvelle et nécessaire civilisation de la ville.

S'adressant à ceux qui ont perdu leurs racines avec le monde rural, le président de la République allait jusqu'à situer ses propres sources dans la société pastorale, pourtant bien lointaine.

Rassembler ce qui est séparé ? Ambition de taille à laquelle tous ceux qui ont souffert de la dichotomie des zones d'habitation ne pourront que souscrire. Sans prétendre, comme l'humoriste, « construire les villes à la campagne », du moins conviendrait-il de faire retrouver à l'urbanisme de demain des lieux et des valeurs que chérissent ceux qui vivent plus près de la nature. En un mot, celui de communication déjà trop galvaudé, hélas ! pourraient se concentrer les recherches sur la ville, lieu d'épanouissement des hommes.

(Lire page 14.)

« UNE ÉTRANGE AFFAIRE », de Pierre Granier-Deferre

Au pied du maître

D'où vient-il ? Qui est-il ? Que veut-il ? Quel est le secret de ce personnage hautain et désinvolte, de ce chef d'entreprise auquel nul ne résiste, de ce fauve escorté de victimes consentantes ? Autant de questions qui constituent le sujet même d'*Une étrange affaire*, le film que Pierre Granier-Deferre et Christopher Frank ont adapté du livre de Jean-Marc Roberts *Affaires étrangères* (1). Un film où des relations humaines apparemment très banales frôlent l'irrationnel et laissent entrevoir de singulières ténèbres.

Bertrand Malair vient d'être nommé directeur d'un grand magasin parisien. L'arrivée de cet homme que l'on dit un maniaque de la discipline et du rendement inquiète le personnel de l'établissement, et plus particulièrement Louis Coline, un cadre d'une trentaine d'années qui, jusqu'à présent, a mené une existence tranquille — trop tranquille peut-être — entre son bureau (il travaille au service de la publicité), son foyer (il est marié à une femme délicieuse qu'il adore) et les bistrots où il joue au poker avec ses copains.

Déconcerté, lors de leur première entrevue, par les sarcasmes de Malair, Louis s'attend au pire. Or voilà que, dans les jours qui suivent, sa situation miraculeusement s'améliore. Non seulement on lui confie d'importantes responsabilités, mais il se voit traité d'égal à égal par les adjoints de Malair, un secrétaire et un comptable qui suivent le patron comme son ombre et dont celui-ci ne peut visiblement se passer.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 19.)

(1) Editions du Seuil. Prix Renaudot 1979.

KABOUL, ANKARA, VARSOVIE, SANTIAGO...

NOËL A KABOUL ET A VARSOVIE

Il y a deux ans, l'armée soviétique envahissait l'Afghanistan. Ce triste anniversaire est commémoré alors que l'espoir de la Pologne vient d'être assassiné par une dictature militaire. Pour Gabriel Matzneff, le martyre de ces deux peuples ne finira que lorsque sera tombé le pouvoir de leurs communs oppresseurs soviétiques. Maria-Antonietta Macciocchi et Boris Goiremberg pensent qu'il faut reconnaître et aider la résistance afghane. Gérard Fonteneau et Agni Castro Pita soulignent la triste ressemblance du coup de force de Varsovie, l'un, avec celui d'Ankara, l'autre, avec celui de Santiago.

L'OCCIDENT a ses fêtes imprescriptibles. Ces jours-ci, donc, Noël. Dans cet énorme brouhaha, nous risquons d'oublier que des peuples entiers tâchent désespérément de faire signe à notre fragile mémoire. En y réfléchissant, je m'aperçois que les Soviétiques aiment bien profiter des fêtes pour lancer leurs armées en avant et violer les accords d'Helsinki. Le mur de Berlin c'était le 13 août 1961 ; la Tchécoslovaquie, le 21 août 1968 : Noël 1980, l'Afghanistan était envahi. Noël 1981, l'état de siège en Pologne.

La dictature militaire – qui s'est installée en Pologne avec le même mécanisme que celle du général Pinochet – nous renvoie irrésistiblement à l'Afghanistan. Voici, en effet, deux ans qu'a commencé là-bas une guerre coloniale impérialiste, typique, menée avec les moyens les plus sophistiqués de notre temps, niant les droits fondamentaux d'un État indépendant.

On a insisté, à juste titre, sur l'événement considérable que constituent les manifestations pacifistes récentes en Europe. Elles expriment une angoisse de plus en plus explosive devant la possibilité d'un conflit mondial sur le territoire européen. Mais pourquoi ne se prolongent-elles pas dans un puissant mouvement d'opinion en faveur de la Pologne ? La paix et la prévention de la guerre aujourd'hui se défendent en Pologne. Ou bien devons-nous penser que cet élan pacifiste est orienté (ou exploité) par les Soviétiques, puisque, tout compte fait, il est à sens unique ? Pourquoi Berlinguer – qui est venu au Parlement de Strasbourg, comme autrefois, au moment de l'invasion de l'Afghanistan (il est arrivé seulement après coup, c'est-à-dire une fois le *« crime accompli »*) pour afficher son *« deuil diplomatique »* – ne lance-t-il pas un appel pour soutenir ouvertement avec de nouvelles manifestations la liberté tuée en Pologne ?

Nous réclamons des actes et non des paroles. Mais l'hypocrisie règne. J'ai eu, comme autrefois, la curieuse impression d'un partage des rôles entre le « mauvais » P.C.F. et le « gentil » P.C.I.

D'ailleurs les applaudissements unanimes autour du secrétaire général du P.C.I. à Strasbourg ne se sont pas répétés au Parlement italien, où son parti est resté isolé dans sa condamnation, car il a refusé de reconnaître le rôle du Kremlin dans le coup de force, préférant parler de politique de puissance que d'impérialisme soviétique.

par MARIA-ANTONIETTA MACCIOCCHI (*)

Entre-temps, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. continuent de régler à deux le sort de la planète sans que les voix qui se sont élevées contre les armements atomiques puissent avoir encore la force et... l'appui nécessaires pour se faire entendre. Et l'Europe des Dix, une fois de plus, est réduite à son pauvre rôle de Ponce Pilate.

Et l'Afghanistan ? Eh bien ! l'Afghanistan est peut-être un des éléments déterminants de cette réalité qui nous échappe et de ces marchandages dont nous ne pouvons pas saisir clairement tous les enjeux. L'Amérique latine, le Moyen-Orient, la Pologne, l'Afghanistan, ces quatre terribles pôles de la souffrance humaine, sont coincés dans la mathématique implacable des zones d'influence américaine et russe. C'est le quadrilatère de la mort expérimentale.

Sortis d'un cauchemar

Je voudrais tout de même revendiquer pour l'Europe le rôle essentiel, même si l'esprit de Munich nous menace, même si elle n'a pas les moyens de faire respecter le droit des peuples (à la liberté, au respect, à l'indépendance) contre la mécanique de la force brute, que l'Afghanistan éprouve plus que personne puisqu'il subit à la fois la destruction de son indépendance nationale, l'emploi, selon les derniers témoignages, d'armes chimiques et l'exode de ses populations (sur 15 millions d'habitants, 2 300 000 sont réfugiés au Pakistan et un nombre inconnu en Iran).

Les résistants afghans, après mille difficultés, sont venus à Strasbourg. Ils semblaient sortis d'un cauchemar. Ils étaient là, déposant devant nos yeux leur témoignage concret : bombes-jouets ressemblant à des papillons verts ; ceinturons de l'armée rouge ; photos de prisonniers soviétiques. Avec une dignité impassible, ils parlèrent simplement de la possession libre de leurs terres et de leur honneur. Vladimir Boukovsky était là, lui aussi. Il parla de Radio-Kaboul libre qui émet maintenant en russe. Il révéla les problèmes de plus en plus lourds qui accablent le corps expéditionnaire soviétique, *« à tel point que les corps des soldats ne sont plus ramenés aux familles pour éviter, dans les campagnes, les manifestations »*.

Que peut faire le Parlement européen dans cette situation ? D'abord, bien entendu, servir de tribune pour exposer la vérité. Ensuite, pousser les États membres à la reconnaissance officielle de la résistance afghane dans sa majorité, permettant ainsi à ses représentants de ne plus apparaître comme ces figures fantomatiques et traquées que nous avons vues devant nous. Il faut rappeler ici que M. Mitterrand, durant sa campagne électorale, s'était engagé sur cette reconnaissance. Il ne lui reste plus qu'à tenir parole, là encore, comme il s'y efforce visiblement. Dès à présent, sur la Pologne, c'est de tous les chefs d'État européens celui qui a pris la position la plus en flèche. Enfin, le Parlement européen doit s'engager à fournir une aide permanente à la résistance : aide sanitaire, alimentaire, éducative, culturelle. C'est une urgence qui se fait, chaque jour, plus durement ressentir.

L'Europe, aujourd'hui plus que jamais, doit parler haut et fort pour la paix et la liberté. L'Afghanistan, la Pologne... Qui ne voit le lien étroit, ces jours-ci, entre ces deux drames si différents et pourtant si semblables ?

Pensons à Noël à Kaboul. Et à Varsovie.

(*) Député du parti radical italien à l'Assemblée européenne.

Turquie-Pologne : même combat

par GÉRARD FONTENEAU (*)

LE 24 décembre s'est ouvert à Istanbul le procès de cinquante-deux dirigeants et militants syndicalistes turcs. Lors du coup d'Etat militaire, le 12 septembre 1980, les premières mesures étaient prises contre les travailleurs et les organisations syndicales authentiques, notamment la Confédération syndicale DISK : interdiction du droit de grève, abolition du droit de négociation, fermeture des syndicats, arrestation de milliers de militants et dirigeants syndicaux. En prison, la torture a été systématiquement pratiquée, des militants sont morts « accidentés » dans les locaux de la police. La terreur s'est répandue.

Ces événements se sont produits à la suite d'une succession d'interventions de tous les appareils du bloc occidental : injonctions pressantes du Fonds monétaire international, diagnostic et conditions des prêts de l'O.C.D.E., pratiques visibles de l'OTAN. Les groupes dominants de la Turquie, politiques, économiques et militaires, y ont trouvé le soutien à leurs projets et la légitimation de leur coup d'Etat. Les multinationales, dominantes ou très influentes dans tous les secteurs de l'économie turque, assuraient ainsi les conditions de leur sécurisation et de leurs profits.

Le procès doit examiner un acte d'accusation de huit cents pages dressé contre les dirigeants syndicalistes. C'est un amalgame de mensonges et de contre-vérités. Le but est, bien sûr, de décapiter une organisation syndicale pluraliste et démocratique, qui avait le soutien de plus en plus affirmé des travailleurs turcs.

Cinquante-deux dirigeants du DISK, en particulier tout le comité exécutif élu au congrès de juillet 1980, risquent la *peine de mort*, puisque le procureur militaire a annoncé, dès le mois de juin, qu'il allait la requérir contre eux.

Et voilà qu'après le coup d'Etat des militaires du pacte atlantique et de l'OTAN, arrive celui des militaires du pacte de Varsovie, le 13 décembre en Pologne !

Là encore, c'est une organisation syndicale, Solidarnosc, que l'on décapite ; les responsables et des milliers de militants sont arrêtés, et l'on tente de mater par la force la révolte des travailleurs. Là encore, depuis dix-huit mois, les pressions extérieures des appareils politiques, économiques et militaires, du bloc oriental cette fois, n'ont pas manqué.

Partout, c'est la même opposition à un pouvoir réel de la classe ouvrière, particulièrement dans la gestion de l'économie et des entreprises. Des situations différentes, certes, mais des comportements de plus en plus similaires pour imposer un certain ordre social, y compris de manière autoritaire ou par la force. Par delà la fiction des habillages idéologiques, cette logique s'impose jusqu'aux interventions syndicales. Il est significatif que les syndicats soviétiques aient toujours relayé le parti dans ses attaques contre Solidarnosc, pendant que les syndicats américains de l'A.F.L.-C.I.O. ont encore plus développé, depuis septembre 1980, leur coopération avec le syndicat officiel Turk-Is, dont le secrétaire général est ministre du cabinet militaire turc.

Déjà, dans la dictature de Pinochet et des militaires chiliens, on sait ce que sont devenus les droits syndicaux, ce qui a permis aux « Chicago boys » de M. Friedmann d'expérimenter les recettes du libéralisme total, que l'on tente un peu partout de répandre à travers les politiques monétaristes. « Laisser faire les forces du marché », on voit ce que cela donne en matière de chômage, de baisse des revenus, de remise en cause des acquis sociaux. Ce qui est en jeu, là encore, c'est d'essayer de mettre le mouvement ouvrier à genoux !

Alors seuls sont crédibles dans l'expression de leur indignation et de leur solidarité ceux qui réclament, en même temps et avec la même vigueur, la libération de tous les syndicalistes emprisonnés, l'arrêt de la répression et le rétablissement de tous les droits syndicaux et démocratiques. Et en Turquie et en Pologne. Tout le reste est tartuferie !

Il n'y a peut-être que le monde des affaires qui soit cohérent ! Si les intérêts économiques et financiers, le remboursement des dettes nécessitaient l'intervention militaire en Turquie, on dit également, dans des milieux bien informés, que les principaux bailleurs de fonds de Varsovie, les milieux bancaires, espèrent que la reprise en main de la situation par les militaires polonais pourrait être l'amorce d'un retour à la normale. Ce coup de force pourrait permettre la solvabilité du pays et la compétitivité de son économie. Sur les 27 milliards de dollars de dettes polonaises vis-à-vis de l'Occident, 18 milliards sont dus à des banques privées ! Voilà ce que fait réellement le parti du monde des affaires, le parti de l'entreprise, comme dit le nouveau patron du C.N.P.F., opposé également à l'extension du droit des salariés en France.

Alors, agissons, intervenons. Les droits des travailleurs polonais ou turcs sont les mêmes que les droits de tous les travailleurs. Agissons pour libérer le Polonais Walesa et le Turc Basturk, ainsi que tous leurs camarades. Autrement, tout le mouvement ouvrier sera atteint. Turquie, Pologne, même combat !

(*) Syndicaliste international.

Les féroces sacrificateurs

par GABRIEL MATZNEFF

LES relations de la Russie impériale et de l'Afghanistan ont toujours été bonnes, les deux pays étant unis dans leur lutte commune contre l'impérialisme anglais, ainsi que par de très nombreux liens d'ordre économique, spirituel et même familial. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire une vie de Gurdjieff, par exemple le *Gurdjieff* (1), de John G. Bennett, ou de considérer, dans la noblesse russe en exil, le nombre de familles d'origine afghane, le plus célèbre Français d'origine russe-afghane étant le poète et théologien Nadjm Oud Dine Bammate.

C'est pourquoi M. Poniatowski se trompe lorsqu'il écrit que l'invasion de l'Afghanistan par les troupes de M. Brejnev *« est plus russe que soviétique »* (2). Les motifs de cette guerre d'Afghanistan sont d'idéologie, non de politique, et parler en cette occasion de l'impérialisme tzariste est une erreur. Ce n'est pas le panslavisme qui est ici en cause, mais le dogmatisme marxiste-léniniste. A Kaboul, des résistants afghans ont collé sur les murs des affiches bilingues en russe et en pachto, signées conjointement du N.T.S., Organisation russe anticommuniste, et du NIFA, Front national islamique d'Afghanistan.

Le pouvoir qui subjugue l'Afghanistan depuis deux ans, l'Europe balkanique depuis trente-six ans, opprime la Russie depuis soixante-quatre ans. C'est une vérité qu'il convient de garder en mémoire, et ceux qui, en Occident, prient ou combattent pour le peuple afghan, pour le peuple polonais, pour le peuple tchèque, ne doivent pas, dans leurs prières et leurs luttes, oublier le peuple russe.

En octobre 1968, deux mois après l'entrée des chars soviétiques en Tchécoslovaquie, nous écrivions : *« Ce n'est ni à Prague ni à Varsovie que se joue l'avenir de l'Europe, mais en Russie : ce n'est que lorsque les jeunes Soviétiques descendront dans la rue que craquera le système bureaucratique et policier qui asservit le monde slave. Tant que Moscou et Leningrad ne bougeront pas, les révoltes telles que la tchèque ne seront jamais que des barouds d'honneur, admirables certes, mais vains* (3). »

Ces lignes, qui étaient vraies il y a treize ans, le sont plus encore aujourd'hui, et les événements de Pologne en sont la remarquable illustration. Ceux d'Afghanistan aussi, et l'actuelle occupation de ce pays par l'armée rouge ne jette pas une lueur neuve, inédite, sur la logique totalitaire des marxistes-léninistes qui gouvernent la Russie depuis 1917 ; elle ne nous apprend rien que nous ne sachions sur la nature de l'Union soviétique, ou plutôt – soyons précis – sur la nature du pouvoir en Union soviétique. Dans un livre prophétique, *le Mufle à venir*, publié à Saint-Petersbourg en 1905, Merejkovski décrivait *« les féroces sacrificateurs d'un Marx-Moloch, prêts à lui immoler le peuple russe tout entier »*. Les Afghans, les Polonais et les autres doivent savoir que ce n'est que lorsque la Russie sera enfin délivrée de ces *« féroces sacrificateurs »* que leur propre martyre prendra fin.

(1) John G. Bennett, *Gurdjieff*, Le Courrier du livre, 1977.

(2) Cité par André Fontaine, *Un seul lit pour deux rêves*, Fayard, 1981.

(3) *Caroline chérie chez les Tchèques*, in : *Notre République*, 4 octobre 1968.

L'Afghanistan bien tempéré

par BORIS GOIREMBERG (*)

COMME le singe de la fable, l'Union soviétique ne peut retirer la main sans lâcher sa proie. Bien sûr, l'Afghanistan occupe une place secondaire dans ses préoccupations. La guerre de positions qu'elle y mène ne coûte pas trop cher, et elle se fait fort d'user la résistance, aussi bien celle du peuple afghan que celle, morale, que lui oppose la conscience universelle. Elle a cependant sous-estimé les répercussions de cette conquête sur ses préoccupations vitales, l'exploitation, faut-il dire cynique, qu'en feraient les Américains.

L'affrontement direct étant vraiment dangereux, perdants dans le tiers-monde, ceux-ci cherchent désormais à étouffer l'Union soviétique sous le fardeau de l'arsenal nucléaire. Ce n'est pas mal visé puisque nous la voyons riposter par une vaste campagne de désarmement (1). Sur ce terrain où l'opinion publique joue tout de même un certain rôle, M. Reagan a beau jeu d'avancer l'Afghanistan... Les Russes sont écœurés ; réduire les dépenses devient nécessaire ; ils ne peuvent cependant se résigner à ne pas penser que de bons territoires valent mieux que de bonnes renommées.

A cause de – ou grâce à – l'Afghanistan à la Pologne aussi maintenant, il n'y a pas de sortie.

En France, après les déclarations bienveillantes du candidat Mitterrand, et ensuite les prises de position fermes et dynamiques de M. Cheysson, nous ne bougeons plus. Comme si d'avoir annoncé la couleur suffisait. Comme si le gouvernement faisait sienne la stratégie globale de Washington, pensant que, la mauvaise foi des Russes avérée, on ne saurait pratiquement rien faire d'autre qu'attendre que la course aux armements les oblige à mettre un genou à terre. (La méthode a l'avantage de ne pas nuire aux affaires, elle n'est pas non plus sans risques.)

Mais qui ne voit que, si étouffement il y a, l'Afghanistan sera étouffé tout le premier !

C'est aussi tourner le dos à la volonté proclamée d'une politique indépendante et, si possible, européenne. Qui paie commande, on ne sort pas de là.

Reconnaître la résistance du Salvador, bravo ! mais cela ne coûte rien. Ces proclamations doivent être appuyées par du tangible. Or l'Europe n'est pas sans moyens ; et des sommes relativement minimes aux mains de gens décidés produisent des effets considérables. Envers les peuples qui luttent pour leur liberté, une politique de soutien, aussi active que discrète et aussi discrète qu'active, ferait prendre davantage au sérieux nos bonnes paroles et autres vœux pieux.

Quantité d'Etats ne se gênent pas pour soutenir des guérillas ici ou là ; pourquoi pas nous ? L'Afghanistan est certainement la résistance la moins aidée du monde. Il faut d'abord la reconnaître. Pourquoi, par quelle prudence inutile, n'est-ce pas encore fait ? Il faut aussi lui donner les moyens de tenir, de se défendre. La France doit contribuer à aider ce peuple étranglé, ce peuple admirable, ce peuple de princes. Et faut-il rappeler qu'un lycée français fleurissait à Kaboul ! Qu'on vous y abordait communément dans notre langue, que les jeunes filles qui ont affronté les mitrailleuses la parlaient, que les réfugiés afghans à Paris s'adressent à nous dans un beau français, et c'est un crève-cœur que de les entendre.

(*) Correcteur d'imprimerie, syndiqué C.G.T.

(1) La France, pays d'Europe de l'Ouest où cette campagne a eu le moins de succès, est aussi celui qui est favorisé du plus grand parti communiste prosoviétique. Vaccination ?

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Histoire inédite ou histoire qui se répète

par AGNI CASTRO PITA (*)

LES militaires polonais viennent de franchir le point de non-retour. Qu'ils aient pris cette décision pour éviter le pire ou bien pour faire marquer le pas à un syndicat qui se posait de plus en plus comme un opposant dans un système où, jusqu'à maintenant, aucune opposition légale n'a pu se développer ne change pas la nature du fait qui nous intéresse : un peuple est une fois encore privé du peu de liberté qu'il avait durement conquis, et dont le chemin a été marqué d'épreuves rudes et dures. Rudes par les faits de la géographie, dure par le fait de l'histoire, voire des hommes.

En cette occasion, notre réflexion se porte vers l'attitude prise par les forces armées.

Une fois encore, les militaires ont pris le pouvoir dans le but de sauvegarder l'ordre et d'éviter le chaos, ainsi que pour veiller aux intérêts vitaux du pays. Cette justification nous rappelle d'autres discours formulés en des circonstances, bien sûr, différentes, mais qui visaient le même objectif. C'était l'époque de la prise du pouvoir au Chili par le général Pinochet, faisant fi de la volonté populaire qui conduit à la présidence Salvador Allende.

Dans les deux cas, ils se sont portés « au secours », mais au secours des groupes dont ils défendent les intérêts, soit parce qu'ils y appartiennent, soit parce que la similitude d'idées les poussent à agir dans ce sens. Dans les deux cas, c'est contre le peuple qu'ils ont agi, et c'est le peuple qu'ils ont mis à genoux.

Dans les deux cas, on a dit que le problème était économique. Même s'il y a du vrai dans cette affirmation, nous ne devons pas oublier que c'est au niveau du politique que les décisions ont été prises. Les options économiques des uns étant en contradiction flagrante avec les principes idéologiques des autres, l'entente était difficile.

Et dans les deux cas, après la prise du pouvoir par les militaires, les yeux de l'opinion à l'intérieur et à l'extérieur se sont tournés, avec un soupçon mélangé de colère, vers l'un ou l'autre des Super-Grands. Dans les deux cas, les réactions des gouvernements des pays tiers se sont partagées entre, d'une part, l'attitude conciliante « avec l'espoir que le pays, en retrouvant le calme, se mette au travail », et, d'autre part, « la préoccupation, la perplexité ou la condamnation ».

Dans les deux cas, le débat se situait entre ceux pour qui l'acte de l'armée était un des derniers actes nationaux pour résoudre la crise et ceux pour qui celui-ci était le premier pas d'une intervention étrangère.

Situation dramatique des pays qui, faute de véritable indépendance, se voient interdire de marcher dans le sens qu'ils désirent. S'ils passent outre, ils sont tout de suite accusés par leurs gardiens respectifs de vouloir se jeter dans les bras de celui qu'on considère comme l'ennemi et de mettre en cause le *statu quo*. Alors que tout ce qu'ils souhaitent, c'est de pouvoir aller vers eux-mêmes.

(*) Journaliste équatorien.

L'« ÉTAT DE GUERRE » EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS A L'ÉTRANGER

L'ALLOCUTION DU GÉNÉRAL JARUZELSKI

« Les chances d'un accord national pourraient être plus réelles qu'auparavant »

Londres (A.F.P.). — Voici le texte complet de l'allocution du général Wojciech Jaruzelski, diffusée jeudi soir par la radio polonaise et captée par les services d'écoutes de la B.B.C. :

« Chers concitoyens. Je m'adresse à vous en un jour qui est profondément enraciné dans la tradition polonaise. Je m'adresse à ceux qui passent cette soirée en famille, et à ceux qui restent à leur poste et au travail.

» Nous célébrons les fêtes cette année dans des circonstances particulières. Je réalise combien les rigueurs de la loi martiale ont compliqué la vie quotidienne et dérangé les projets personnels. La vérité, cependant, est celle-ci : les difficultés, rigueurs et restrictions provisoires sont, de toute façon, un moindre mal que le conflit fratricide qui, il y a peu, nous menaçait.

» Dans l'histoire de la Pologne, il a été, plus d'une fois, nécessaire de choisir non pas entre le bien et le mal, mais entre un plus grand et un moindre mal. Nous avons fait ce choix. Je crois que l'avenir jugera ce choix équitablement.

» Jusqu'à la dernière minute, nous avons conservé l'espoir que les mesures d'urgence ne seraient pas nécessaires. Nous avons fait beaucoup d'effort pour aboutir à un consensus national et à la mise en œuvre des réformes essentielles par la voie législative.

» Nul n'a le droit d'accuser le gouvernement d'avoir voulu la confrontation.

» J'ai cru que l'on pouvait trouver un compromis pour sortir de la dangereuse crise. Mais pour qu'il y ait accord, il faut qu'il y ait bonne volonté entre les partenaires. Cette bonne volonté manquait. Nous savons maintenant qui n'a pas fait preuve de cette bonne volonté, qui a décidé la confrontation. Les preuves sont connues de tous. Elles constituent une part triste et indélébile de l'histoire polonaise.

» Le 13 décembre, il n'y avait pas d'autre solution. Que chacun d'entre nous réponde honnêtement aujourd'hui, en toute conscience, à cette question : où allait la Pologne ? Pendant combien de temps le pays, déchiré quotidiennement par des grèves, embrasé par des tensions, sombrant dans un climat de haine attisée artificiellement, aurait-il pu survivre ? Je pose également cette question à ces milieux étrangers qui, il y a une douzaine de jours, continuaient à conseiller aux Polonais de se mettre au travail et d'instaurer l'ordre et la discipline.

» Aujourd'hui, ces mêmes milieux étrangers déplorent à grand bruit les mesures qui ont été prises exactement dans ce but. Nous avons l'impression que certains souhaitent que le chaos règne en Pologne, que ce pays soit un débiteur insolvable et le corps malade du continent.

Un drame personnel

» J'affirme catégoriquement que les informations faisant état de dizaines et de centaines de morts, de milliers de personnes arrêtées et détenues dans le froid, battues et torturées, sont un mensonge.

» Il est impossible, en Pologne, de masquer la vérité à propos de la Pologne. Tôt ou tard, le monde entier connaîtra la vérité.

» La loi martiale a représenté un véritable choc pour l'ensemble de la société, pour tous les citoyens. Nous ne voulions pas que la moindre goutte de sang soit versée. Nous y comptions. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à l'éviter.

» Nous déplorons tous les événements qui ont eu lieu à la mine Wujek, c'est aussi un drame personnel pour moi. Les responsables en sont les meneurs qui ont organisé et accompli des actes d'agression et qui n'ont pas respecté les règles de l'état de siège.

» Citoyens : le processus de désintégration de l'Etat a été stoppé. Il a été mis fin à l'anarchie. La sécurité individuelle des citoyens est meilleure. Le pays a repoussé la première attaque de l'hiver. En prévenant la confrontation, nous avons préservé la Pologne d'un danger dont la réelle gravité n'a pas été véritablement comprise partout.

» Aussi longtemps qu'il est nécessaire, nous exigerons que soient observées les règles sévères de la loi martiale. En même temps, je déclare que cet état de loi martiale ne sera pas maintenu une heure de plus que nécessaire. Plus tôt on coupera l'herbe sous le pied des agitateurs irresponsables œuvrant pour une cause diabolique et les organisateurs d'actions de conspiration, plus tôt le calme total et l'ordre reviendront et la normalisation se fera.

» La seule voie qui s'ouvre à la Pologne est celle d'efforts communs et unifiés de la part de la communauté tout entière, celle d'un approfondissement de la démocratisation socialiste. Personne ne veut réduire à néant les principes fondamentaux du renouveau. Nous ne voulons pas la vengeance ni un médiocre règlement de comptes. Il n'y aura pas de dictature militaire en Pologne socialiste, mais il n'y aura pas non plus place pour le démantèlement de l'Etat ni pour ceux qui prônent la confrontation.

» Dans un proche avenir, nous allons présenter à la communauté le programme de ce que nous voulons. Son but sera de rendre permanentes les réalisations socialistes fondamentales de la classe ouvrière, des paysans et de tous les travailleurs, y compris le maintien et l'amélioration de ces changements positifs qui sont apparus dans notre vie publique au cours de ces douze derniers mois.

» Il est difficile, aujourd'hui, de demander à bénéficier de la confiance. Que ce soient nos actes et non les mots qui parlent pour nous. Résolument, pas à pas, nous allons mettre en place les garanties institutionnelles pour que plus jamais se se répètent les maux et erreurs accumulés avant août 1980. Mais aussi pour que ne réapparaissent pas les menaces de la récente période.

» Dans notre système socio-économique, il y a place pour des syndicats autogérés et vraiment indépendants — indépendants de l'Etat, mais aussi indépendants des manipulations et du terrorisme de politiciens irresponsables. Il y a place pour l'autogestion des travailleurs. La diversité des formes de vie sociale, scientifique et culturelle n'est pas contradictoire avec les intentions des autorités.

» L'Eglise catholique et l'accomplissement de sa mission sont garanties par la Constitution. Il en va de même pour d'autres institutions.

» La mise en ordre et la modernisation des structures socialistes de notre vie publique se poursuivra de pair avec le respect de nos traditions nationales.

» L'histoire centenaire du mouvement des travailleurs polonais est et sera pour nous une source d'inspiration.

» Les chances d'un accord national existent toujours. Qui mieux est, elles pourraient à présent être plus réelles qu'auparavant.

» Chers compatriotes, aujourd'hui, je ne peux pas vous souhaiter un Noël joyeux et prospère, cette année, les fêtes sont modestes, mais elles sont sûres. J'espère que les difficultés et les restrictions actuelles ne vont pas empêcher un repos bien gagné.

» A ceux qui sont de service aujourd'hui, je souhaite du courage dans l'accomplissement de leur devoir.

» Puisse cette fête de famille, la fête de la réconciliation et de la paix, s'inscrire dans nos mémoires comme le tout début de la voie vers une Pologne meilleure et plus heureuse.

» Puisse le sentiment de fraternité et de la communauté du destin polonais vaincre l'amertume et la crainte du lendemain.

» La Pologne est une. Par nos efforts communs, nous devons la sortir de l'infortune. Nul ne nous y aidera. Eteignons dans nos maisons les foyers de trouble, de grève et de haine.

» Puisse cette période de fête promouvoir une large réflexion patriotique. »

L'agence Tass dénonce les « grossières inventions » de M. Reagan

L'agence Tass a vigoureusement réagi, jeudi 24 décembre, contre le discours télévisé de M. Reagan et les sanctions annoncées par le président américain contre le régime de Varsovie. Selon l'agence soviétique, *« l'administration américaine, rendue furieuse par l'échec des plans visant à renverser, par la main même de ses agents, le régime socialiste en Pologne, et à restaurer le capitalisme dans ce pays, tente fébrilement de compromettre la normalisation de la situation, et d'empêcher le peuple polonais de sortir de la crise suscitée par le complot des contre-révolutionnaires. (...) La réapparition d'un climat de chaos et d'hostilité sanglante en Pologne arrangerait l'administration américaine »*.

Tass dénonce la *« contre-révolution polonaise, nœud de vipères élevées à l'étranger »* et affirme que les instigateurs du *« complot contre-révolutionnaire »* étaient *« étroitement liés à la C.I.A. et aux autres services d'espionnage des pays impérialistes, qui les incitaient à préparer un coup d'Etat armé »*.

Dans un second commentaire diffusé jeudi, l'agence soviétique dénonce les *« grossières inventions »* de M. Reagan sur le rôle de l'U.R.S.S. dans les événements et conclut : *« Que les gouvernants des Etats-Unis sachent que ce n'est pas avec un tel langage et une telle politique que les Etats-Unis et le peuple américain peuvent s'attendre à quelque chose de positif pour eux-mêmes. »*

A Washington, où ces accusations de Tass ont été rejetées *« catégoriquement »* par le département d'Etat, et où l'ambassadeur de Pologne à Tokyo, M. Rurarz, est arrivé jeudi soir après avoir demandé asile aux Etats-Unis, M. Haig a déclaré à la C.B.S. que le gouvernement américain, signataire des accords d'Helsinki, *« est dans l'obligation de dénoncer sans équivoque les violations de ces accords lorsqu'elles ont lieu »*, comme c'est le cas en Pologne.

« Il serait sommaire de s'attendre que la résistance en Pologne disparaîtra soudainement, écrasée sous le talon de la botte militaire », a dit encore le secrétaire d'Etat.

Par ailleurs, un haut responsable américain a virtuellement écarté la suspension des conversations soviéto-américaines de Genève sur les armements eurostratégiques, ces négociations appartenant à *« une catégorie spéciale qui mérite un soin et une attention particuliers »*.

Les Etats-Unis examinent plutôt avec leurs alliés les *« mesures ultérieures »* à prendre dans le domaine économique et politique si la répression ne s'atténue pas en Pologne, mais ils agiront seuls si nécessaire, a conclu cette personnalité.

Silence à Bonn et à Paris

Les mesures américaines n'ont fait l'objet d'aucun commentaire à Bonn ni à Paris où, apprend-on, un message de M. Reagan à M. Mitterrand a été reçu la semaine dernière. Elles ont été accueillies avec *« satisfaction »* à Londres, selon un porte-parole du Foreign Office, qui a annoncé, par ailleurs, qu'une réunion des ministres des affaires étrangères des Dix a été proposée pour le 30 décembre à Londres.

Enfin, le présidium de l'Internationale socialiste se réunira, à Paris, le 29 décembre, pour discuter de la situation en Pologne, a annoncé à Londres un communiqué de l'organisation. Le présidium compte trente-deux membres, dont le président de l'I.S., M. Willy Brandt. — *(A.F.P.)*

TOKYO : la défection de l'ambassadeur de Pologne au Japon est considérée comme un « cas privé » par le gouvernement

De notre correspondant

Tokyo. — Les précautions extrêmes prises par la diplomatie japonaise, la prudence des rares commentaires officiels et la précipitation avec laquelle M. Rurarz a été mis, jeudi, dans un avion en partance pour les Etats-Unis contrastent radicalement avec la publicité, et les marques d'estime officielle qui ont entouré la défection de l'ambassadeur de Pologne à Washington il y a quelques jours.

Selon la version officielle, l'ambassadeur polonais, sa femme et sa fille se sont d'abord rendus à l'ambassade américaine de Tokyo pour demander l'asile politique. L'ambassade a ensuite informé les affaires étrangères, qui ont avisé la police municipale de Tokyo afin qu'elles prennent certaines mesures de protection. Les contacts japonais de l'ambassadeur paraissent avoir été limités à un seul entretien avec un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. M. Rurarz lui a confirmé son intention en précisant qu'il était *« profondément déçu »* par le régime militaire polonais. Vingt-quatre heures plus tard il était en route pour l'aéroport et l'affaire était révélée à la presse. Considérée comme un *« cas privé »*, elle ne devrait pas affecter, dit-on, les relations entre Tokyo et Varsovie.

Ces précautions illustrent, s'il en était besoin, la volonté japonaise de prendre parti le plus tard possible dans l'affaire polonaise.

Ce que les Japonais tiennent surtout à éviter c'est d'apparaître, sous quelque forme que ce soit, comme les initiateurs ou même comme les copromoteurs d'une politique antisoviétique. Ils sont prêts sans doute à s'aligner ultérieurement sur les positions de l'Occident, mais on n'en est pas encore là.

La déclaration commune des pays de la C.E.E., la décision de M. Reagan de geler les relations commerciales avec Varsovie, les déclarations de M. Mauroy sur l'ingérence soviétique, la défection de deux ambassadeurs et celle de seize marins polonais qui attendent à Tokyo de trouver un pays d'Asile, tout cela, ajouté à un grand nombre de témoignages sur la situation en Pologne, n'a guère ébranlé jusqu'à présent la diplomatie japonaise. Son allusion la plus directe au rôle des soviétiques reste indirecte : un communiqué des affaires étrangères reconnaît que *« selon certaines opinions, la situation actuelle aurait été créée avec le soutien de l'Union soviétique*. Mais ce n'est pas le Japon qui le dit.

Certes on *« suit avec préoccupation »* les événements de Pologne. Il serait plus exact de dire que l'on surveille les réactions américaines à ces événements. En dernier ressort ce sont elles, comme à l'accoutumée, qui devraient déterminer la politique du Japon.

R.-P. PARINGAUX.

La situation à Varsovie

(Suite de la première page.)

« Que peut dire le primat de Pologne devant la violence, la suspension de nombreux droits civiques et le danger d'une guerre fratricide ? Le seul et essentiel vœu est que l'état de guerre se termine avant la Noël. »

« Mais que dire à ceux à qui on a fait tort, les déçus, les humiliés, les emprisonnés et diffamés injustement. Eux aussi s'attendent à des vœux : tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est de tout mettre en œuvre pour améliorer leur sort. Quel signe d'espoir pouvons-nous leur donner ? Il n'y en a qu'un : nous sommes encore en vie. La vie, ce don de Dieu, de l'homme-dieu né à Bethléem qui a souri à la vie même dans une crèche... »

Le primat souhaite enfin que ses « *paroles d'espérance* » rassemblent tous les Polonais, les étudiants, les ouvriers, les cultivateurs, les artisans, ceux de la Baltique, de Warmie, de Gniezno, de Kujawy : « *Que l'enfant de la crèche lève la main pour bénir notre chère patrie.* »

« Solidarité a choisi la clandestinité »

Faisant le point de la situation en Pologne, le colonel Jan Sokol écrit jeudi, dans l'organe des forces armées *Zolnierz Wolnosci*, que « *la lutte contre la contre-révolution est entrée dans une phase décisive. Cette lutte pour la loi, l'ordre et la sécurité est la condition indispensable pour permettre à la Pologne de sortir de la crise actuelle. Les survivants de la fraction extrémiste de Solidarité, ainsi que des éléments de groupes subversifs qui n'ont pas été internés, serrent de nouveau les rangs. Des signes croissants montrent que la réaction a choisi la clandestinité* ».

Dans le même journal, M. Orzechowski, secrétaire du comité central du POUP, affirme qu'un « *travail de mobilisation* » est en cours dans le parti. « *Les éléments de base, conscients de leur responsabilité pour les destinées du pays, deviennent de plus en plus actifs, les comités du parti améliorent leur travail. Le parti doit renaître, il doit mobiliser toutes ses forces* », dit-il.

« *Afin de renforcer le travail idéologique parmi la population, des états-majors propagandistes sont constitués dans les voïvodies. Les vétérans du parti, des journalistes, d'autres représentants de l'intelligentsia, y côtoient les permanents du parti et les fonctionnaires.* »

Enfin, la lecture d'un article-fleuve de la *Pravda* de ce vendredi 25 décembre, sur les activités des « dissidents » polonais, donne l'impression que l'appel aux travailleurs des pays de l'Est, lancé par Solidarité au cours de son congrès national à Gdansk, a probablement été la « goutte d'eau » qui a fait déborder le vase en Pologne et qui a précipité le coup de force contre le syndicat de M. Lech Walesa.

La Pravda accuse la C.I.A.

Selon la *Pravda*, « *c'est au congrès de Solidarité, à Gdansk, que les forces antisocialistes, inspirées par les services spéciaux américains, ont annoncé leur croisade contre le socialisme en Pologne et contre l'ensemble de la communauté socialiste en adoptant le fameux appel aux peuples de l'Europe de l'Est* ». Les partisans du « *renouveau socialiste* », agissant selon un « *scénario contre-révolutionnaire élaboré outre-Atlantique, ont fait tomber leurs masques et ont confirmé, début décembre à Radom, leur volonté de détruire le parti, de s'emparer du pouvoir, de supprimer le socialisme en Pologne et de la faire sortir de l'organisation du traité de Varsovie* ».

« *Ayant subi des échecs dans l'organisation des coups d'Etat contre-révolutionnaires en Hongrie, en 1956, et en Tchécoslovaquie, en 1968, les services de subversion impérialistes ont commencé les préparatifs minutieux d'une désagrégation du socialisme, de l'intérieur : la Pologne est devenue l'objectif principal* », affirme le quotidien du P.C. soviétique, qui énumère les étapes de cette « subversion » : 1975, réunion, sous l'égide de la C.I.A., à Genève, de « *groupes d'émigrés dissidents des pays socialistes* » et décision de financer leurs activités : 1976, création du « *Comité pour la défense des ouvriers* » (KOR) en Pologne, « *organisation antisocialiste financée par l'argent que la C.I.A. avait mis à la disposition des dissidents à Genève* » ; 1977, le KOR forme des « *comités de syndicats indépendants* » à Gdansk et Katowice, qui constitueront le « *noyau organisationnel* » de Solidarité trois ans plus tard : en 1980, en septembre, création aux Etats-Unis d'un « *fonds d'aide aux ouvriers polonais* », dirigé par Irving Brown, « *agent de la C.I.A. depuis 1948* » ; enfin, en juin 1981, quelque quatre cents centres de « *soutien à l'opposition politique en Pologne* », fonctionnant dans différents pays ; « *plusieurs millions de dollars sont consacrés à l'activité de la contre-révolution* ».

Rien n'est normal depuis 1939

(Suite de la première page.)

C'est faux que l'armée polonaise est une troisième force, neutre, entre le parti et Solidarité, c'est-à-dire entre le parti et la société, la nation. Tout simplement, sans l'armée, le parti n'est plus en mesure d'exercer la dictature, il est pour cela déjà trop faible. L'arrestation des anciens leaders du parti, depuis longtemps écartés du pouvoir — ou du moins le communiqué officiel en faisant état — au même moment que celle des dirigeants de Solidarité, est une très bonne manœuvre de propagande de ce même parti. Elle est aussi un exemple de la manière d'utiliser ses propres restes. Uniquement si le général Jaruzelski mettait en état d'arrestation l'actuel premier secrétaire du parti, c'est-à-dire s'il s'arrêtait lui-même, seulement alors la thèse de son impartialité serait plausible.

C'est faux que ce qui se passe en Pologne, et qui dure depuis 1945, est une affaire intérieure de ce pays, une querelle de famille des Polonais. Affirmer cela équivaut à admettre que la Pologne est un Etat indépendant et souverain. Pourtant on sait que, sans la pression et l'ingérence de l'U.R.S.S. dans nos affaires, la Pologne aurait été tout autre depuis le début de son histoire d'après-guerre, sans même parler de ses malheurs actuels. Si le parti communiste gouverne encore le pays, c'est uniquement grâce à l'appui soviétique. En reprenant le cliché des « *problèmes intérieurs que les Polonais doivent régler entre eux* », les hommes d'Etat occidentaux emploient un langage qui convient à leurs buts diplomatiques, mais, indirectement, ils souscrivent ainsi à un mensonge, celui de l'indépendance polonaise et de la non-ingérence soviétique.

C'est faux qu'une guerre civile menace en Pologne. Une guerre civile est un affrontement violent de deux fractions de la même nation proclamant des opinions contraires. Tandis qu'en Pologne, si même il se trouve encore des communistes, ils ne sont animés d'aucune foi sincère ni profonde. Ce qui les motive, ce sont les circonstances, l'opportunisme, le besoin de se tromper soi-même. La plupart du temps, cependant, ce sont des gens qui ont misé sur le système et qui sans ce système n'existeraient pas ; dans leur service, ils sont allés si loin qu'ils n'ont plus de retour, ou croient ne plus en avoir. La majorité, donc la partie décisive de la population n'est pas communiste sinon anticommuniste. La Pologne est mortellement menacée mais non par une guerre civile. Le danger, c'est l'oppression et la répression armées, nées en dehors du pays et s'accomplissant à l'intérieur de ses frontières, éventuellement sous le prétexte fallacieux d'une guerre civile.

Il est faux que Solidarité soit responsable de la crise polonaise. L'ensemble de phénomènes appelé Solidarité représente une réaction générale de la société, de la nation, une réaction populaire contre les causes de la crise et combattue par cette cause même, c'est-à-dire le parti, le système communiste. L'emploi de l'armée n'est pas un moyen de combattre la crise, au contraire : c'est une initiative de faire durer ses causes, c'est-à-dire de défendre et de conserver le monopole du pouvoir communiste. Ce monopole, ce pouvoir, n'ont jamais été légitimes en Pologne, j'entends par là qu'ils n'ont jamais été librement choisis par la société, par la nation polonaise. Ils ne peuvent donc pas être défendus ni conservés par des moyens légitimes, c'est-à-dire démocratiques. A présent que ce pouvoir tente de se maintenir en employant ouvertement la force, il fournit la preuve de son illégitimité, son péché originel.

SLAWOMIR MROZEK.

Selon une organisation nordique

L'ÉGLISE POLONAISE DISTRIBUE EFFICACEMENT LES SECOURS

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Au Danemark, les événements de Pologn eauront marqué profondément les fêtes de Noël et leurs préparatifs. Un peu partout, des collectes spontanées se sont organisées, souvent à la onzième heure, dans une série d'entreprises et d'organisations.

Un représentant du Secours des églises protestantes nordiques s'est dit trèse impressionné par l'efficacité de l'Eglise catholique polonaise qui, dans des conditions extrêmement difficiles ,a réussi à metre sur pied des structures de distribution fonctionnant rapidement. Il a pu lui-même accompagner des religieuses dans mille deux cents familles et constater que les secours qu'ils apportaient n'étaient pas du luxe : selon les renseignements qui lui ont été communiqués, plus de trois millions de Polonais vivent aujourd'hui au-dessous du minimum nécessaire de survie.

CAMILLE OLSEN.

EN HONGRIE

M. Aczel demande aux intellectuels de ne pas dépasser les « limites acceptables » dans leurs critiques

Dans un discours prononcé le 13 décembre, mais diffusé seulement le jeudi 24 décembre par la presse hongroise, M. G. Aczel, vice-premier ministre, a adressé une mise en garde aux intellectuels. Il leur demande de ne pas dépasser les limites acceptables en matière de critique et leur conseille de poursuivre plutôt le dialogue avec les autorités.

Aucune mention n'est faite de la Pologne mais il fait peu de doute que la publication des extraits de ce discours prononcé par M. Aczel le jour même de l'instauration de la loi martiale en Pologne, est un avertissement clair et net qui signifie : les Polonais sont allés trop loin, évitez d'en faire autant.

Dans son intervention, M. Aczel rend hommage au syndicat des écrivains, qui, reconnaît-il, a besoin d'être fort et de débattre de sa politique, mais il déplore dans le même temps que « *ceux qui ont atteint un tel degré d'opposition en arrivent à considérer ces débats indignes d'eux* ». M. Aczel ajoute que le parti a fait preuve de tolérance et de patience envers les intellectuels dans l'intérêt du pays mais qu'il « *n'est pas sage de se méprendre sur cette patience et de répondre par de l'intolérance provocatrice* ».

Les intellectuels hongrois se sont signalés cette année à plusieurs reprises par diverses activités militantes. Ainsi, le mois dernier, un homme a été détenu par la police pour avoir distribué des samizdats. Toutefois, le coordinateur de la diffusion des samizdats, M Laszlo Rajk, (fils du ministre exécuté en 1948), continue à le faire discrètement dans son appartement. En revanche, cet automne, un dissident, M. Tibor Pakh, a été interné dans un hôpital psychiatrique pendant plusieurs semaines après avoir cherché à se rendre en Pologne pour y rencontrer des membres de Solidarité. — *(Reuter)*

L'« ÉTAT DE GUERRE » EN POLOGNE

L'attentisme du gouvernement de Bonn répond à la passivité de l'opinion

De notre correspondant

Bonn. — Bien que les sanctions annoncées par le président Reagan contre le régime militaire imposé à la Pologne soient relativement modérées, les différences d'attitude entre Washington et Bonn deviennent chaque jour plus claires.

Un conflit semblable se manifeste d'ailleurs au sein de la Communauté européenne. On reconnaît à Bonn que la déclaration des Dix sur la Pologne a été notablement *« atténuée »* sous les pressions du gouvernement fédéral qui s'efforce avant tout d'éviter un affrontement avec le bloc de l'Est.

Ne pas *« dramatiser exagérément »* les choses est devenu à Bonn la formule désormais la plus courante des officiels. Très rares sont ceux qui répondent que la situation est d'ores et déjà dramatique. Certains hommes politiques, et non des moindres puisque M. Willy Brandt se place à leur tête, vont encore plus loin. L'ancien chancelier dénonce l'*« héroïsme factice »* de certains défenseurs de la Pologne qui s'emploient à *« fabriquer des phrases »* dont les Polonais n'auraient que faire. A ses yeux, il ne fait aucun doute que le général Jaruzelski a joué *« la dernière carte polonaise »* permettant d'éviter une intervention directe de l'U.R.S.S.

Même si une telle analyse est de plus en plus contestée dans d'autres capitales, M. Brandt, en tant que président du S.P.D., est certainement responsable du fait que le parti social-démocrate n'a organisé jusqu'ici aucune manifestation d'envergure contre le coup militaire à Varsovie. Sur ce point, le S.P.D. et le gouvernement se trouvent, pour une fois, plutôt d'accord. Il s'agirait surtout de ne pas *« jeter de l'huile sur le feu »*. M. Egon Bahr qui fut, sous le chancelier Brandt, l'architecte de la politique à l'Est, estime pour sa part qu'après tout, la paix mondiale est plus importante que le sort de la Pologne.

Ainsi s'explique que jusqu'à présent quelques dizaines de milliers de citoyens tout au plus soient descendus dans la rue pour protester contre le nouveau régime polonais. Ils ont répondu surtout à l'appel des organisations catholiques, le parti social-démocrate et les syndicats ne soutenant ces manifestations que du bout des lèvres. La seule grève de protestation a eu lieu mardi dans la Bavière catholique, dominée par les chrétiens-sociaux de M. Franz-Joseph Strauss. A Francfort, en revanche, qui a toujours été la *« capitale des manifestations »* (tout récemment cent mille personnes y manifestaient contre la construction d'une nouvelle piste à l'aéroport), c'est à peine si jusqu'à présent il a été possible de mobiliser un millier de personnes intéressées au sort des travailleurs polonais.

Certes, quelques voix courageuses s'élèvent, comme celle de l'écrivain Heinrich Böll (*le Monde* du 25 décembre). Jusqu'à présent, toutefois, il paraît bien avoir prêché dans le désert. Dans les universités, quelques dizaines — quelques centaines peut-être — de professeurs ont signé des manifestes exigeant la fin de l'état de guerre, la libération des internés et le retour à la voie démocratique en Pologne. Il ne semble pas cependant que ce genre d'appel puisse lui non plus influencer les dirigeants du pays.

Désaccord avec Washington

Mardi, l'envoyé du président américain, M. Lawrence Eagleburger, a tenté de réveiller quelque peu l'énergie du gouvernement de Bonn. Après sa visite, le ministère des affaires étrangères a été contraint de démentir une interprétation de cette rencontre, donnée vraisemblablement du côté américain. M. Genscher, donc, n'aurait nullement soutenu que toute dénonciation de la domination soviétique en Pologne compromettrait la paix en Europe et dans le monde.

S'il est vrai qu'ici les milieux officiels ont généralement recours à des formules un peu plus souples, les thèses qu'ils défendent n'en vont pas moins dans le sens de celle qui a été contestée. Il est encore moins question de satisfaire M. Eagleburger lorsqu'il suggère à la R.F.A. de réexaminer son accord avec Moscou sur l'achat de gaz sibérien. Si une préoccupation se manifeste ici, c'est bien celle de préserver, en dépit de toutes les périoéties politiques, le principe du *« business as usual »*.

Une partie au moins de la presse ouest-allemande commence à réagir contre l'attentisme gouvernemental. La *Süddeutsche Zeitung* de Munich estime que le mouvement Solidarité est écrasé et qu'une fois la résistance brisée il ne sera plus question de revenir sur le chemin des réformes : *« La Pologne a été rejetée vingt ans en arrière. »*

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* s'en prend directement au gouvernement. Elle rappelle que M. Brejnev a trouvé ces jours-ci des mots élogieux pour qualifier la position de la R.F.A., dont le « réalisme » a été vanté d'autre part par le quotidien communiste français *l'Humanité*. L'attitude des responsables ouest-allemands ne choque pas seulement les Etats-Unis, mais la France, la Grande-Bretagne, et même la Suède, pourtant attachée au neutralisme. *« Depuis longtemps*, conclut la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *on n'a pas vu un soutien allemand aussi décidé à un pouvoir totalitaire »*.

JEAN WETZ.

POINT DE VUE

Un moyen de pression réaliste : la dette

par FRANÇOIS GÈZE (*)

LES gouvernements occidentaux, et en particulier le gouvernement français, disposent d'un moyen de pression efficace sur les gouvernements polonais et soviétique : c'est l'importance de la dette polonaise à l'égard des pays occidentaux. Alexandre Smolar et la C.F.D.T. ont déjà avancé l'idée de faire dépendre la re-négociation de la dette à un retour des libertés en Pologne. Reste à préciser les modalités concrètes de cette initiative et à en mesurer les avantages et les inconvénients.

Le gouvernement polonais doit aux pays occidentaux 27 milliards de dollars : environ 10 milliards de dette publique (prêts d'Etat, ou prêts de banques privées garantis par les Etats ; 4,5 milliards sont dus à la R.F.A., 2,7 à la France et 1,6 aux Etats-Unis), et 17 milliards de dette privée non garantie auprès des banques.

En avril 1981, les gouvernements occidentaux ont accepté de reporter au-delà de 1986 le paiement des 2,5 milliards de dollars de dette publique (capital et intérêts) dus en 1981. Mais il faut savoir que cet accord prévoit une clause de *« circonstances exceptionnelles »* (entrée de troupes étrangères, violences sanglantes entre Polonais), qui permettrait de le dénoncer. Et que le même problème de rééchelonnement de la dette publique se pose dès maintenant pour les échéances de 1982, que la Pologne ne pourra pas, très vraisemblablement, honorer, et qu'il faudra donc renégocier.

∴

D'autre part, les banques privées refusent pour l'instant de signer l'accord de rééchelonnement de la dette qui les concerne et demandent pour ce faire la garantie des gouvernements occidentaux : sur ce plan également, la balle est dans le camp des Etats et, principalement, des Etats européens (R.F.A., France et Etats-Unis sont les plus concernés). Ces Etats disposent donc de moyens de pression. Le problème est de savoir comment ils peuvent être utilisés.

Or un éventuel défaut de paiement de la Pologne (dans l'hypothèse d'une rupture des négociations) serait beaucoup plus grave pour l'Est que pour l'Ouest. A l'Ouest, le « krach » bancaire mondial est peu probable, car les grandes banques ont accumulé d'importants bénéfices qui leur permettraient d'éponger une part importante des pertes ; au pire, il pourrait y avoir quelques faillites de petites banques, et surtout les Etats — donc les contribuables — seraient obligés de prendre en charge une partie des pertes. A l'Est, en revanche, la rupture des liens financiers avec l'Ouest serait catastrophique : elle amènerait *de facto* une rupture des échanges commerciaux. Or les importations d'équipements et de matières premières sont devenues vitales pour éviter l'effondrement des économies est-européennes. Il faut savoir enfin que l'U.R.S.S. a annoncé qu'elle serait disposée à participer au remboursement de la dette polonaise à condition que les pays occidentaux acceptent un rééchelonnement et accordent de nouveaux crédits.

Il est donc possible et réaliste de lancer dans les plus brefs délais un très large mouvement d'opinion en France, pour demander à notre gouvernement de faire dépendre le rééchelonnement de la dette publique polonaise de la libération de tous les emprisonnés et de l'ouverture immédiate de négociations entre Soli médiate de négociations entre Solidarité et la junte militaire pour un retour aux libertés et à la paix civile. Il faudrait aussi mettre pour condition à la poursuite de l'aide alimentaire le contrôle de son acheminement par Solidarité ; ou à défaut par l'épiscopat polonais ou la Croix-Rouge internationale.

Les négociateurs et diplomates français peuvent imposer ces conditions à leurs interlocuteurs polonais, même si les autres pays occidentaux restent « réservés ». C'est avant tout une question de volonté politique. Il y a urgence.

(*) Economiste.

Deux analyses sur Yalta

« Révolution » (P.C.F.) : zone d'influence et modèle du socialisme

Révolution, hebdomadaire du parti communiste, consacre, dans son numéro daté du 25 décembre, un article au renouveau du socialisme qui lui paraît nécessaire dans les pays qui font partie de la « zone d'influence » attribuée à l'Union soviétique lors des accords de Yalta.

« Le réalisme politique qui appelle à tenir le plus grand compte des réalités intangibles de la situation internationale — en l'occurrence des conséquences de Y·lta développées par l'évolution d· rapport des forces — n'implique pas que le « modèle » de socialisme né après 1945 en Europe de l'Est soit, lui aussi, intangible », écrit Dominique Vidal.

La mutation de ces pays, ajoute-t-il, est souvent entravée *« par un blocage majeur : la sous-estimation de l'exigence démocratique universelle dont le socialisme est porteur »*. Selon lui le « modèle » dans le *« cadre duquel les sociétés est-européennes ont grandi ne permet manifestement plus, s'il ne se transforme, de satisfaire »* la mise en œuvre de *« profondes réformes »* des structures économiques, sociales et politiques.

L'auteur de l'article estime qu'il *« n'y aura pas de réforme économique et sociable durable et productive si elle ne s'accompagne pas indissociablement d'une réforme du système de pouvoir »*.

« Le sort de la Pologne, écrit-il, *témoigne douloureusement de l'impasse à laquelle peut conduire le refus d'une telle démarche. (...) La source de la situation actuelle ne se trouve-t-elle pas dans l'incohérence d'un régime qui entreprit courageusement, en 1970, une politique économique et sociale ambitieuse — trop ambitieuse même — sans mettre en œuvre les réformes qu'il avait promises et qui en conditionnaient le succès ? (...)*

» Le renouveau engagé par la classe ouvrière polonaise, avec et après Gdansk, jetait les bases d'un nouveau départ fondé sur ces réformes. Mais le discrédit jeté sur le POUP par ses échecs successifs empêcha le POUP de conduire le processus, laissant le champ libre aux forces « oppositionnelles » qui peu à peu radicalisèrent Solidarité. D'où la dégradation générale et brutale. »

« N'est-ce pas défendre le socialisme que de réfléchir aux formes nouvelles qui pourraient être celles du pouvoir (...) y compris en posant la question d'une conception non dogmatique du « rôle dirigeant » du parti communiste, dissocié sans doute du monopole du pouvoir ? », ajoute Dominique Vidal.

L'UNITÉ (P.S.) : remettre en cause les accords.

Dans l'*Unité*, hebdomadaire du parti socialiste, daté du 24 décembre, Guy Perrimond s'interroge sur une éventuelle remise en cause des accords de Yalta, *« cette déchirure du monde, cette tentative de figer l'histoire, de la réduire à la volonté de deux puissances, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis »*. *« La diversification du « club nucléaire », la montée en puissance des économies européennes et japonaises, la nouvelle puissance financière de quelques Etats du tiers-monde, les différenciations des projets politiques, tout concourt pour que soit mise en question la permanence d'un tel accord.*

» Les rapports imposés par l'U.R.S.S. à son glacis européen ont besoin, pour durer, de la permanence des accords de Yalta et de la notion de non-ingérence, ajoute-t-il. Figeant l'ensemble du bloc, ils l'aident à « tenir » tout en le fossilisant. Mais à Varsovie, à Prague, à Budapest, « on » sait que le véritable pouvoir se trouve à Moscou — cela a été dit et signé à Yalta — et que la non-ingérence — c'est-à-dire le non-jugement, le silence — aide l'Union soviétique à maintenir sa suprématie. »

Des militants de la C.G.T. soutiennent les travailleurs polonais en critiquant leur centrale

Des expressions de soutien au peuple polonais nous parviennent chaque jour sous forme de communiqués, de pétitions remplies de signatures, de déclarations collectives ou personnelles, que nous ne pouvons publier faute de place.

Quelques-uns de ces envois approuvent la position prise par la direction de la C.G.T. C'est le cas des fédérations C.G.T. des transports et des P.T.T., de l'Union des services publics C.G.T. du Val-de-Marne, des syndicats de la Ville de Créteil (même département) des syndicats C.G.T. des textiles naturels de Villeurbanne.

Beaucoup plus nombreuses sont les affirmations de solidarité qui condamnent la répression militaire et sont en désaccord avec l'appareil cégétiste. Parmi ces militants C.G.T., citons notamment le syndicat des techniciens de la production cinématographique et de télévision, les sections de communaux de Montreuil, des transports Frigetrans de Nantes, de l'institut scientifique des pêches maritimes, de Nantes également, des bureaux d'études B.D.P.A., de la Bibliothèque nationale (près de six cents signatures sur la pétition), du centre hospitalier « F.H. Manhes » à Flory-Mérogis (Essonne), de Reims-Aviation, d'Atlas-Copco-France à Franconville (Val-d'Oise), du FERC-C.G.T. de La Rochelle, des lycées et collège Schuman de Colombes (Hauts-de-Seine), des LEP Marcel-Pagnol à Bondy (Seine-Saint-Denis), et Modeste Leroy à Evreux, du siège du Commissariat à l'énergie atomique à Paris, etc.

D'autre part, diverses organisations ou associations expriment leur appui aux travailleurs polonais contre la répression militaire : syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges, action catholique ouvrière, fédération nationale des associations familiales rurales, le mouvement « la Vie nouvelle », le centre de coopération culturelle et sociale, le comité d'établissement de la SNECM à Corbeil, les enseignants du lycée Fustel de Coulanges à Massy (Essonne), des travailleurs FEN-C.F.D.T., P.C.F., P.S. et sans étiquette du LEP Jacquard à Paris, le centre national de l'institut pédagogique de Paris, les historiens médiévistes de l'université de Paris-I, les élèves du LEP de Dugry (Seine-Saint-Denis), le personnel des consultations médico-sociales de Ris-Orangis (Essonne), un groupe d'anciens volontaires en Espagne républicaine, etc.

● *M. Edmond Maire, secrétaire général, M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint*, et d'autres membres de la commission exécutive de la C.F.D.T., procéderont, le vendredi 25 décembre, à Paris, à 12 heures, à une distribution de badges « Solidarnosc » devant l'ambassade de Pologne.

● *Yves Montand* et la direction du théâtre de l'Olympia ont fait savoir, jeudi 24 décembre au soir, que l'intégralité de la recette du mardi 22 décembre a été versée au Comité de coordination Solidarnosc en France.

● Le *Comité de défense des biologistes prisonniers d'opinion*, qui groupe plusieurs dizaines de spécialistes français, demande au gouvernement, dans un communiqué, *« de ne pas poursuivre la collaboration scientifique franco-soviétique, devant l'évidence d'une intervention soviétique en Pologne »*. *« Atterré par la répression qui s'abat »* dans ce pays, le comité demande, notamment, l'annulation de la mission spatiale que doit accomplir, au milieu de l'année prochaine, à bord d'un vaisseau soviétique, un cosmonaute français, et que Anatoly Alexandrov, président de l'Académie des sciences d'Union soviétique, ne soit pas invité à se rendre à Paris en janvier à l'occasion du colloque national sur la recherche et la technologie.

★ Comité de défense des biologistes prisonniers d'opinion, c/o professeur Caussanel, laboratoire de physiologie des insectes, université Paris-VI, 7, quai Saint-Bernard, 75005 Paris.

LA C.G.T. INSISTE « LE MONDE » PERSISTE

Le Monde « s'associe à une entreprise de grande envergure visant, au travers des événements de Pologne, à discréditer le socialisme dans le monde et à limiter la portée du changement en France. (...) Les ennemis de tout changement — et ceux qui souhaitent en limiter la portée — se retrouvent actuellement pour mettre en cause, aux yeux de l'opinion, les positions des dirigeants et la cohésion interne de la C.G.T. »

Cette logomachie est celle de *la Vie ouvrière*, organe officiel de la C.G.T., dénonçant *« la phénoménale orchestration anticégétiste et anticommuniste entretenue autour des événements de Pologne (...) »*.

Pourquoi ces éructations qui se veulent infâmantes ? Parce que *le Monde* a dit que la C.G.T. envisageait une intervention de haut niveau en faveur des travailleurs polonais, information donnée par le responsable du service de presse de la confédération. Les démentis tardifs de celle-ci n'y changeront rien *Le Monde* ne saurait que maintenir ce qu'il a publié.

Les sympathies historiques de M. Augstein

Caractéristique de la réaction allemande aux événements polonais est la position de M. Augstein, directeur du grand hebdomadaire *Der Spiegel*, proche du S.P.D. et bien connu pour le soutien résolu qu'il apporte depuis un temps au moins au mouvement de contestation pacifiste.

Dans un éditorial du numéro de son hebdomadaire daté du 21 décembre, M. Augstein constate d'abord que les Polonais n'ont pratiquement jamais su bien se gouverner : il leur manquait, notamment, depuis la fin des Jagellons au seizième siècle, *« une dynastie bien à eux »*, ce qui a eu pour effet d'*« inviter directement l'intervention des voisins »*.

Après avoir glissé ainsi sur les partages successifs de la Pologne, puis affirmé que *« la démocratie polonaise instaurée après la première guerre mondiale ne correspondait visiblement pas à la situation sociale du pays »*, M. Augstein en vient aux responsables de Solidarité. Ceux-ci *« n'ont pas réussi à tracer un cours moyen raisonnable »* malgré la patience dont le parti a fait preuve, *« peut-être même trop longtemps »*. Ils ont *« faussement apprécié leurs buts et leurs possibilités »*.

Quant à Lech Walesa, il a, certes, *« essayé de freiner le mouvement, mais trop tard »* et, d'ailleurs, *« il n'a pu résister à l'ivresse des tribunes populaires »*. En fait, même s'il avait été meilleur calculateur, l'échec de son expérience, au demeurant *« sympathique »*, n'*« aurait pas été épargné au peuple polonais »*.

Si, comme nous l'avons vu, M. Augstein glisse pudiquement sur les précédents partages de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie, il tient à rappeler au passage que, après la dernière guerre, *« la Pologne nous a pris un cinquième de notre territoire »*. Quant à la Russie, *« elle a régné sur ce pays pendant les deux cents dernières années au moins* de facto, *et la plupart du temps* de jure *»*. Autant dire que le sort de la Pologne, même s'il *« ne nous laisse pas indifférent »*, doit être subordonné à des considérations plus vastes : *« Une Pologne agitée signifie toujours un danger de guerre pour l'Europe. »*

LES PARISIENS ONT ENVOYÉ 200 TONNES DE VIVRES AUX POLONAIS

« La tonalité de la déclaration de M. Mauroy sur la Pologne, le 23 décembre à l'Assemblée nationale, m'a paru rassurante. Mais le propos est insuffisant. Ce qui importe, c'est l'initiative politique » a déclaré le 24 décembre M. Jacques Chirac. Le maire de Paris a ajouté : *« Il faut que la France se concerte avec ses partenaires occidentaux en vue de prendre une initiative d'ordre politique et économique. Cette initiative doit marquer notre détermination d'adopter ensemble une règle de conduite à l'égard de la situation en Pologne. »*

M. Chirac a fait cette déclaration avant de laisser la parole à M. Bernard Billaud, son directeur de cabinet, qui rentrait de Varsovie. Ce dernier avait pris place en effet, il y a une semaine, à bord d'un des avions cargos qui transportaient en Pologne les vivres collectés lors de l'opération « Noël pour les Polonais », organisé récemment par la mairie de Paris et Europe 1.

M. Billaud s'est assuré sur place que les dons des Parisiens et des provinciaux (200 tonnes de vivres et 660 000 francs qui ont permis d'acquérir du matériel médico-chirurgical) allaient bien être distribués aux habitants de Varsovie.

● *Un groupe de Français résidant en Autriche* a adressé une lettre à M. Paul d'Ornano, sénateur (U.D.F., représentant les Français établis hors de France), pour lui reprocher sa participation à la fondation du mouvement Solidarité et Liberté (*le Monde* du 9 décembre).

● *Fréquence Montmartre*, sur 95.1 MHz, se transforme en « Radio Solidarnosc » de 7 h à 19 h. Radio de débats et de dialogues directs à propos de la Pologne, de l'Amérique latine, de tous les peuples en danger de servitude. Discussions idéologiques, témoignages de première main et informations, musique, en composent le programme. Outre Fréquence Montmartre, Canal 75 et Radio Omnibus participent à cette radio libre collective d'une espèce nouvelle.

L'AIDA PROPOSE UNE SÉRIE D'ACTIONS POUR LES ARTISTES EMPRISONNÉS

L'Association internationale de défense des artistes (AIDA), a demandé aux autorités polonaises la liste des artistes polonais emprisonnés et leurs lieux de détention, ainsi que les autorisations nécessaires pour envoyer une délégation de personnalités du monde artistique en Pologne, annonce un communiqué de cette association. L'Aida cite parmi les noms des artistes emprisonnés le cinéaste Andrzej Wajda, les comédiens Daniel Olbrzynski, Pietzac et Jacek Fedorowicz ainsi que les pianistes Marek Tomasewski et Vasek. D'autre part, l'association propose, pour obtenir la libération des personnes arrêtées, une série d'actions : Une journée des artistes, le 4 janvier, avec représentations au profit des prisonniers polonais dans chaque théâtre ou salle de concert, et information dans chaque cinéma, galerie ou librairie ; Une marche symbolique jusqu'aux frontières polonaises ou aux frontières les plus proches ; Un soutien financier à verser au fonds d'aide aux prisonniers de l'Aida ; Des demandes individuelles de visas « touristiques » par tous les artistes auprès du consulat de Pologne ; Une manifestation chaque jour, à partir de 18 heures, devant l'ambassade de Pologne, à Paris.

POUR SON SOIXANTE-QUINZIÈME ANNIVERSAIRE

Un message de félicitations de M. Marchais à M. Brejnev

La *Pravda* du 20 décembre, a publié un message de félicitations adressé par M. Georges Marchais à M. Brejnev à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire. En voici le texte qui n'a pas été publié par *l'Humanité* :

« Cher camarade Leonid Brejnev.

» A l'occasion de votre soixante-quinzième anniversaire, je voudrais vous transmettre, en mon nom personnel et de la part de tous les communistes français, nos fraternelles félicitations.

» Je me rappelle notre rencontre et le caractère amical de nos conversations, qui ont servi au développement de la collaboration entre nos partis, au nom de nos buts communs, et en particulier pour la paix et le désarmement.

» Nous savons quel rôle vous jouez dans la direction du P.C. de l'Union soviétique et dans tout ce que votre pays réalise avec succès pour l'édification du socialisme sur le plan économique, social, scientifique et culturel.

» Nous apprécions votre attachement à la cause de la paix et du désarmement, et les efforts que vous déployez dans cette direction, comme en témoignent les propositions constructives que vous avez souvent formulées au nom de votre pays.

» Je tiens, cher camarade Leonid Brejnev, à vous souhaiter bonne santé et à vous exprimer encore une fois mes sentiments amicaux. »

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a écrit à Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, afin que cette dernière envoie en Pologne une délégation charger d'enquêter sur *« le nombre et le nom des personnes tuées, le nombre et la liste des détenus, les lieux et les conditions de détention »*.

● *Initiative communiste pour la Pologne*. — M. André Prenant, universitaire dont le nom a été cité dans *le Monde* du 24 décembre, à propos de la constitution de ce groupe, nous précise que s'il a, effectivement, participé à la réunion constitutive, il n'a pas signé le texte cité dans la presse dont il conteste la présentation et l'utilisation. En tant que membre du P.C.F., le drame polonais lui paraît poser deux problèmes : celui du POUP et de son incapacité *« a représenté exclusivement, comme il l'a prétendu, la classe ouvrière polonaise »*, problème également posé au P.C.F., et celui de l'avenir du peuple polonais qui passe par une entente nationale sur la base d'un socialisme démocratique.

ET SES RÉPERCUSSIONS

Des manifestations de solidarité ont marqué les fêtes de Noël dans le monde

Jean-Paul II a célébré sa troisième messe de Noël, ce vendredi 25 décembre, en fin de matinée, dans la basilique Saint-Pierre, avant de donner sa bénédiction « urbi et orbi » et lire son message de Noël. Auparavant, il avait célébré la deuxième messe, tôt ce matin, dans sa chapelle privée, et la première à minuit, à Saint-Pierre.

La messe de minuit a été retransmise par les télévisions de quarante et un pays. Si, comme les années précédentes, la Pologne n'était pas parmi eux, la messe de minuit célébrée en l'église de la Sainte-Croix, à Varsovie, en revanche, a été diffusée par la radio polonaise. Ce service religieux a été suivi de la lecture d'un message de Mgr Jozef Glemp, primat de Pologne.

A Paris, les veillées de Noël ont souvent été placées sous le signe de la solidarité avec la Pologne.

Un peu partout dans le monde, des bougies ont brillé aux fenêtres en signe de solidarité et d'amitié avec tous les peuples du monde, à la demande d'une association œcuménique internationale. Une bougie avait été allumée à l'une des fenêtres de l'appartement de Jean-Paul II et fut visible tout au long de la nuit de Noël de la place Saint-Pierre.

A Bethléem, Noël était célébré pour la quatorzième fois depuis que la région est occupée par Israël, et cette année les mesures de sécurité étaient particulièrement strictes.

Les chrétiens chinois ont été particulièrement nombreux à célébrer Noël dans les quatre églises de Pékin. Quelque cinq mille catholiques se pressaient dans la cathédrale de l'Immaculée Conception, où l'évêque catholique (patriotique) de la capitale, Mgr Fu Tieshan, au cours d'une messe en latin, leur a demandé de faire preuve de patriotisme et d'œuvrer pour la modernisation du pays.

Trois cents protestants environ, s'étaient, quant à eux, rassemblés dans la petite église du marché au riz pour écouter le pasteur Kan Xueching. Deux chorales devaient se joindre pour interpréter « le Messie » de Haendel.

EN FRANCE

DEUX VEILLÉES A PARIS

Prières et politique

Peu nombreuses ont dû être les messes de Noël où la Pologne n'était au cœur de la prière des chrétiens. D'autant plus que Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale, avait souhaité qu'un message de solidarité entre les peuples français et polonais soit lu dans les églises et signé par les fidèles avant d'érte transmis au primat de Pologne (*le Monde* du 25 décembre).

Mais chaque paroisse célèbre Noël à sa manière, selon la sensibilité — sociale, religieuse et...politique — de ses membres. A Paris, deux exemples contrastés étaient donnés par l'église Saint-Merry et la cathédrale Notre-Dame.

A Saint-Merry au centre du complexe les Halles-Beaubourg, la ferveur est intense. Dès 22 h. 30, les cloches sonnetn pour la Pologne et la veillée de prières se déroule, où les lectures bibliques et les témoignages alternent avec des chants et des poèmes, en français et en polonais. Le recueillement est grand et la paraliturgie préparée dans ses moindres détails. Des Polonais, reconnaissables par leurs badges « Solidarnosc », invitent les assistants à allumer des cierges, noirs, bleus ou blancs, puis distribuent l'*oplatek* — du pain azyme, partagé traditionnellement entre amis en Pologne à Noël.

Sans attendre l'initiative de Mgr Vilnet, la communauté de Saint-Merry avait déjà composé une lettre-pétition « *aux évêques et au peuple de Pologne* », dans des termes bien plus vigoureux, du reste. Là où les évêques français parlent de souffrance, de solidarité, de prière et de foi, les chrétiens de Saint-Merry tiennent un tout autre langage : « *Nous dénonçons publiquement la dictature militaire qui étouffe vos libertés et fait couler votre sang,* » lit-on *Nous demandons à tous les responsables nationaux et internationaux de prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'état de siège cesse en Pologne et que tous les prisonniers d'opinion, et en particulier ceux de Solidarité arrêtés ces jours-ci, soient libérés.* » Cette pétition est distribuée à l'entrée et dans l'église.

« Il faut savoir se taire »

A quelques centaines de mètres, Notre-Dame connaît l'affluence des grands jours. Alors que le gros bourdon tonne, le parvis est noir de monde et, en l'absence d'un service d'ordre, les gens se battent pour entrer ou sortir de la cathédrale par les portes, qui ne sont ouvertes qu'à moitié Des touristes japonais bardés d'appareils de photo essaient en vain d'aller à contre-courant du flot de fidèles qui se pressent aux portails.

Ici, le message des évêques n'apparaît nulle part, ni à l'extérieur ni à l'intérieur de la cathédrale. La veillée est composée de chants traditionnels, exécutés par la maîtrise et les chœurs de Notre-Dame, et il est difficil de distinguer, dans la foule bruissante, les fidèles des touristes ou mélomanes...

La seule note « polonaise » de la veillée se passe sur le parvis, où un groupe de chrétiens de gauche (1) distribue des tracts intitulés « *Pologne bâillonné, Noël bafoué* ». « *Nous sommes des chrétiens qui avons choisi le socialisme,* écrivent-ils. *Le socialisme, c'est pour nous ce pour quoi se bat Solidarnosc : la liberté d'expression, les libertés syndicales, les droits de l'homme reconnus, l'autogestion, la priorité donnée au bien commun sur les intérêts privés...* »

Soudain, un homme distingué brandit le tract à la figure de celui qui vient de le lui remettre. « *C'est un scandale, monsieur ! Vous osez attaquer les intérêts privés quand l'avenir de nos écoles catholiqeus est menacé. Et vous vous dites chrétien !* » Alors que l'échange se poursuit et que le ton monte, un jeune couple contemple la scène avec étonnement. La femme se décide à intervenir : « *D'origine polonaise, je vis en France depuis longtemps. Mon mari, en revanche, vient seulement de quitter la Pologne, comme par miracle Nous ne vous comprenons pas, vous, les Français. D'un côté, le gouvernement temporise, louvoie et pactise finalement avec ceux qui écrasent la Pologne. Pour lui, la raison d'Etat est primordiale, mais il n'a même pas le courage de l'avouer. De l'autre côté, des individus utilisent la crise polonaise, de manière dialectique, pour poursuivre leurs propres objectifs politiques partisans.* »

L'homme qui arrive de Varsovie a le mot de la fin : « *Savez-vous seulement ce qui se passe dans mon pays ? Que les mineurs sont enterrés dans leur mine, que la population, qui souffre du froid et de la faim, est au bord du suicide ? Il y a des moments où il faut savoir se taire.* »

ALAIN WOODROW.

(1) Chétiens pour le socialisme, groupe *Témoignage chrétien* Paris-Nord, communauté catholique de la cité, amis de *la Lettre*.

● *M. Cseslaw Milosz*, prix Nobel de littérature 1980, déclare, dans une interview publiée dans un numéro spécial des *Nouvelles littéraires* consacré à la Pologne (dont 15 % du produit de la vente ira à Solidarité-France) : « *Nous avons le devoir de maintenir la culture polonaise, les lettres polonaises. Ce qui se passe aujourd'hui est aussi une séparation du peuple d'avec sa culture. En Pologne, on ne pourra plus penser, publier. Nous qui sommes en exil, avons le devoir de maintenir l'identité culturelle polonaise.* » Cseslaw Milosz souligne que « *la France a été le premier pays à réagir. C'est à l'honneur de ce pays de montrer une telle solidarité avec Solidarité. Je suis très ému de ce qui se passe en France, alors que nous connaissions la France sous son côté cynique* ».

Procession et amertume dans la capitale

La « *soirée polonaise* », comme devait appeler l'un des participants anonymes, avait commencé tôt, avant même que Paris ne se soit vidé tout à fait, avant que la nuit ne tombe, une nuit de circonstance, lourde de neige, humide et froide.

La « soirée » était importante, car inconsciemment attendue par ceux. Polonais ou Français, qui s'accrochent aux symboles, à l'émotion, pour refuser là-bas, à Varsovie ou à Gdansk, la normalisation, par ceux qui voulaient croire que la solidarité pouvait avoir, un soir de Noël, un écho plus sensible encore. Ceux, aussi, qui redoutent l'oubli, le nôtre comme le leur, et qui avaient à cœur de creuser, en ce réveillon, un sillon plus profond.

Vers 16 heures, une centaine de cinéastes et de comédiens arrivaient sur l'esplanade des Invalides et se dirigeaient vers l'ambassade de Pologne. Simone Signoret, Yves Montand, des membres de la société des réalisateurs de films, Alain Resnais, François Truffaut, Claude Sautet, Robert Enrico parmi d'autres, venaient en délégation déposer une lettre réclamant des informations sur le sort d'une vingtaine d'artistes polonais. Ils en distribuaient la liste, des noms inconnus des spectateurs français. Sauf Andrej Wajda.

L'ambassadeur refusait de les recevoir : ils dirent leur colère, à la presse, aux passants et aux gendarmes mobiles qui bloquaient l'entrée de la rue Talleyrand. Une scène courte, dix minutes à peine, le temps de témoigner, d'attirer l'attention des automobilistes, de rendre célèbre — célèbre pour la honte — ce coin de trottoir, comme celui de l'ambassade du Chili à Paris, quelques années plus tôt.

Une chaîne se formait qui n'allait se rompre qu'au petit jour le lendemain. Polonais et Français allaient se succéder, dans le vent et sous la pluie, pour un quart d'heure ou une partie de la soirée. Des lycéens arborant le badge de « Solidarnosc », des syndicalistes, des femmes en manteau de fourrure, des paquets à la main, un général de l'armée de terre et son chauffeur, l'équipage d'un car de Police-Secours, un jeune couple polonais, réfugiés de l'avant-veille. On leur tendait un tract du collectif Solidarité avec Solidarité, intitulé « *Noël des Polonais* », au dessin-coup de poing : une foule qui avance entre deux murs et deux rangées de barbelés.

Ils n'avaient rien à faire qu'à battre la semelle, regarder les arbres malgrichons de l'esplanade ou s'adresser quelques mots. Beaucoup n'avaient pas le cœur à la fête, mais il le fallait bien, « *pour les gosses* », ou « *pour les parents* ». Des catholiques promettaient de revenir avant la messe de minuit. Une idée circulai, entendue à la radio. Des parisiens demandaient à M. Jacques Chirac de débaptiser la rue Talleyrand. « *Vous imaginez toutes ces lettres ainsi rédigées : Ambassade de Pologne, rue Lech-Walesa, 75007 Paris. S'il vous plaît, monsieur, écrivez-le dans votre journal.* »

A 18 heures, les membres du centre de coordination de Solidarité, dans un local du neuvième arrondissement prêté par la C.F.D.T., travaillaient encore dans la fébrilité. Epuisés, vidés après dix jours de lutte incessante pour l'information, le regroupement des forces en exil. Pas de Noël pour eux, bien sûr. Des coups de téléphone le plus tard possible. Des initiatives à coordonner, canaliser les appels des familles françaises qui offrent le couvert et le gîte. Ces militants polonais se soûlaient de fatigue pour échapper à des pensées obsédantes.

Vers 20 heures, quatre cents Français, jeunes pour la plupart, une poignée de dissidents russes et quelques Polonais se retrouvaient près du boulevard Lannes, dans le seizième arrondissement, devant l'ambassade de l'U.R.S.S., pour une « *marche aux bougies* » jusqu'à l'ambassade de Pologne. Une heure et demie de procession silencieuse sous le crachin froid. Un autre symbole d'une volonté de soutien. Mais un échec. Les organisateurs de cette manifestation attendaient plusieurs milliers de personnes. Ils espéraient que l'atmosphère d'émotion ambiante conserverait une expression collective un soir de Noël. Les Parisiens, même croyants, même ceux de gauche, sont restés chez eux.

Triste, très triste, cette retraite aux flambeaux, misérable cortège perdu le long de rues désertes, dans la capitale indifférente. Le doute s'y faisait sentir. L'émotion de la France pour les malheurs du peuple polonais ne devait-elle pas être mise au compte, aussi, d'une sensibilité, d'une sensiblerie plus vives à l'approche des fêtes de fin d'année ? Au compte de nos mauvaises consciences de consommateurs, de démocrates égoïstes, vite lassés de leurs indignations ?

M. Giscard d'Estaing et Mgr Lustiger

Les Polonais rencontrés durant cette nuit de Noël étaient lucides, conscients d'être emportés, depuis dix jours, dans un tourbillon de fraternité et de reconnaissance. Il y avait les optimistes comme le comédien Andrzej Seweryn, celui du *Chef d'orchestre*, de Wajda, vedette en quelques jours — sans qu'il l'ait cherché — de nos trois chaînes de télévision. « *J'ai bon espoir que la mobilisation se poursuive et qu'on n'assiste pas aux essoufflements précédents, comme pour la Hongrie ou la Tchécoslovaquie* », confiait-il. Lui-même s'y emploierait, à jouer et à dire les poètes polonais. D'autres Polonais se désespéreront sans doute, chercheront à retourner en Pologne. « *Mais c'est normal. L'exil a toujours le même visage.* »

D'autres encore choisiront d'émigrer plus à l'ouest encore. Comme Urszula, sociologue de Varsovie, perdue dans une chambre de bonne de l'avenue Lowendal (15e). Elle dînait, vers 23 heures, avec d'autres réfugiés, jeunes comme elle, Krystyna l'infirmière, Zenek le cuisinier, Waldek le technicien automobile, dans une pièce de moins de 6 mètres carrés. La France, disaient-ils, sous le portrait de la mère de l'un d'eux — une photocopie de carte d'identité — serait trop inhospitalière, avec son taux de chômage et ses ministres communistes. « *Le communisme,* expliquait Slawek, le mari de Krystyna, ancien membre du KOR, *est, dans les livres, le meilleur système qui soit. Mais pas dans la réalité.* » Leur avenir à eux, ce sera le Canada ou les Etats-Unis, la vraie terre d'asile.

L'émotion de la France leur paraît étrange, vaguement suspecte. Ils l'ont regardée gonfler à la télé. Ils se sentent assistés, « *assimilés aux immigrés noirs ou arabes* », accueillis par une nation - dame d'œuvre. Vers 23 h. 30, dans la foule qui se pressait rue Saint-Honoré, devant l'église de la mission polonaise de France, ils allaient craquer, dédaigner un autre symbole de solidarité, refuser de tenir le rôle du pauvre, retourner dans la chambre de bonne, forcer sur la vodka.

M. Valéry Giscard d'Estaing et son épouse avaient assisté à la première messe, dite en polonais. Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, regagnait sa voiture à la fin de la seconde. Une foule importante, plutôt bourgeoise, allait chanter en français à la troisième et écouter le prêtre appeler à prier « *pour la Pologne et pour la France, car les choses ne sont pas si simples. Ce qui se passe là-bas se passera ici* », prophétisait-il.

Dans les locaux de la mission, un autre prêtre, qui saluait ses concitoyens après le dîner offert à 160 immigrés et réfugiés polonais, se disait persuadé que l'appel de Varsovie et des mineurs de Silésie continuerait à être entendu. « *Nous avons déjà reçu 1 million de francs de dons. Les Français aiment la Pologne.* »

Pour en donner une autre preuve, une cinquantaine de personnes allaient passer la nuit, serrées autour de quelques braseros dans un tête-à-tête silencieux avec les C.R.S., devant l'ambassade de Pologne. Un dernier carré ? « *Non, d'autres nous relaieront demain et les jours suivants.* »

PHILIPPE BOGGIO.

A Bethléem, une fête sans joie...

Bethleem (*A.F.P.*). — Le quinzième Noël de Bethleem sous l'occupation israélienne a débuté sur la petite place de la Nativité, avec la présence, chaque année plus massive, de soldats sur les toits, derrière les fenêtres et parmi la foule. Le vrombrissement assourdissant d'un hélicoptère a couvert pendant près d'une heure le défilé de plus d'un millier de scouts dont les fanfares s'essoufflaient à jouer *O Douce Nuit* et *Vive le vent d'hiver*.

La tradition a été respectée : le patriarche lati nde Jérusalem, Mgr Jacobo Beltriti, précédé de la police montée israélienne, est arrivé dans sa Mercedès noire, est entré en procession dans la basilique par la fameuse petite porte, avant d'officier la messe de minuit. A l'intérieur de l'Eglise, de nombreux policiers israéliens, en civil, portant des appareils émetteurs-récepteurs miniaturisés, reliés, à l'oreille, montaient une garde vigilante. A l'extérieur, la foule était clairsemée. Les pèlerins étrangers étaient moins nombreux que les années précédentes. Beaucoup de Palestiniens des territoires occupés ont boycotté les fêtes par solidarité avec « *ceux des leurs qui n'ont même pas une crèche pour dormir* », parce que l'armée israélienne a détruit leurs maisons.

« *Pas de processions, pas de banquets et pas de décorations* », ont demandé par voie de presse trente-trois sociétés locales de Bethléem, Beit Sahour et Beit Djallah, les trois principales agglomérations chrétiennes de Cisjordanie totalisant plus de 40 000 habitants autour du lieu présumé de la naissance de Jésus. Au nombre des sociétés figurent des groupements d'artisans, de médecins, pharmaciens, dentistes, professeurs ou employés, des clubs culturels ou sportifs chrétiens et des institutions féminines de charité.

« *Les conditions de l'occupation* (israélienne) *sont inhumaines,* proclament les signataires. *Les célébrations traditionnelles doivent être annulées dans l'espoir que Dieu nous donnera la possibilité de fêter Noël quand notre peuple palestinien se verra reconnaître ses droits légitimes sur son sol national* ».

L'initiative est sans précédent. Elle répond à des événements sans précédent. L'armée israélienne a dynamité, début novembre, une maison à Bethléem et quatre à Beit Sahour, la ville voisine où les bergers, selon la tradition, auraient appris la naissance divine. Les dynamitages ont été expliqués officiellement comme des mesures de représailles aux jets de pierres et de bouteilles incendiaires sur des soldats qui n'ont pas été blessés. Les lanceurs étaient des enfants des maisons détruites.

Le maire de Bethleem, M. Elias Freij, obligé par les autorités israéliennes à maintenir les traditions, s'est heurté à l'hostilité de l'Union des femmes arabes.

DEUX CENTS MORTS AU MEXIQUE EN UNE SEMAINE

Mexique (*A.F.P.*). — Au Mexique, plus de deux cents personnes ont trouvé la mort, et deux mille ont été blessées, lors des fêtes précédant Noël, les « posadas », qui se célèbrent du 16 au 23 décembre.

Selon les indications fournies par la police et les centres d'assistance médicale, cette semaine de fête, au cours de laquelle les Mexicains consomment force alcool, a aussi provoqué pour près de 4 millions de dollars de dégâts matériels. On s'attend à des bilans encore plus lourds pour les fêtes de fin d'année.

DES PRIÈRES ET DES VIVRES

La ferveur des gens du Nord

De notre correspondant

Lille. — « *Les cloches de Noël sonneront cette nuit pour la Pologne* ». Cet appel, qui faisait les gros titres de la presse régionale du Nord jeudi 24 décembre, avait donné le ton. Et, de fait, les cloches ont sonné dans toutes les paroisses, même celles des villes qui ne carillonnaient plus la nuit. Le drame polonais était dans tous les esprits. On s'y est associé avec ferveur au cours des cérémonies religieuses où, dans toutes les intentions de prières et les sermons, le nom de la Pologne a été prononcé. La ferveur était plus grande encore dans les paroisses polonaises de la région minière où des foyers de prières avaient été organisés avant la messe de minuit.

Dans beaucoup de paroisses, on avait demandé aux fidèles d'apporter de la nourriture, café, riz, conserves, etc., qui s'amoncelaient sous le porche. Dans d'autres, les enfants avaient été invités à apporter une pelote de laine « *pour tricoter des vêtements pour les bébés polonais* ».

A Lille, sur la grand-place, pendant l'après-midi et la soirée du jeudi 24, le directeur de l'important institut polonais de l'université Lille-III et les professeurs de polonais ont fait signer des pétitions et vendu des badges « Solidarnosc ». De nombreuses pétitions ont été portées au consulat de Pologne à Lille.

A Boulogne-sur-Mer, le cargo *Hartwig-Bauss* a quitté le port dans l'après-midi pour Szczecin, porteur de 65 tonnes de lait en poudre, 81 tonnes d'huile, 135 tonnes de conserves diverses rassemblés par Europe 1 pour le Noël des Polonais, tandis que le carillon ambulant de la région Nord-Pas-de-Calais égrénait sur les quais une musique de Chopin.

Mais d'autres initiatives se sont multipliées à l'occasion de Noël. Au centre hospitalier régional de Lille, un comité de soutien à Solidarité prépare un envoi de médicaments. Le Lion's club de la métropole Nord a annoncé que le camion de vingt-cinq tonnes de vivres, qui avait quitté la région lundi 21 décembre, était arrivé à Poznan au couvent des dominicains. — G. S.

DROITS DE L'HOMME

Le rapport 1981 d'Amnesty International

(Suite de la première page.)

Les raisons d'inquiétude exprimées dans les rapports précédents subsistent. L'un des effets de l'« *hypocrisie* » est aussi de doubler la répression « *officielle* » dans le cadre des lois, si dures soient-elles, par des procédés parfois ingénieux : massacres « *en marge de l'Etat* », disparitions orchestrées par le pouvoir, interminable attente d'un procès sans cesse renvoyé. Cette torture par l'espérance, dont la Chine, avec ses peines de mort exécutables à terme, pratique la plus raffinée, devient courante.

Criminaliser l'opposition

Enfin, bon nombre de gouvernements « *se servent des droits de l'homme suivant les orientations de leur politique étrangère* », la répression relevant de la légitime défense chez eux ou chez leurs amis, mais devenant odieuse à leurs yeux si elle est menée dans le camp opposé. Tous les moyens sont bons pour ce tour de passe-passe, le plus courant étant de « *criminaliser* », en les soumettant aux rigueurs de la loi pénale, de simples désaccords politiques. Par leur vague, les textes législatifs permettent de frapper le mal-pensant. En Albanie, l'article 55 du code pénal le fera inculper pour « *propagande fasciste, antidémocratique, religieuse, belliciste au antisocialiste* ». Si la Constitution gêne, on donne — comme au Pakistan — licence au pouvoir de la changer à sa guise et d'écarter, par le biais d'un serment imposé, les juges de la Cour suprême prétendant faire leur métier. Moins « scrupuleux », on laisse coexister des textes admirables de libéralisme avec les faits qui les démentent ; ainsi l'Afghanistan proclame solennellement dans ses récents « *principes fondamentaux* » le « *droit à exprimer ouvertement ses opinions* » et arrête par fournées les écoliers et étudiants qui succombent à la tentation de l'exercer.

Parfois, c'est en toute sérénité que le pouvoir confond prérogatives de l'exécutif et du judiciaire. Ainsi au Bangladesh « *le gouvernement revoit de temps à autre le cas des détenus sans procès et libère ceux qui doivent l'être* ». Cette déclaration d'un ministre au Parlement présente, avec une salubre naïveté, une situation qui n'est pas unique. En revanche, il est plus rare — la Libye ayant innové en ce domaine — que soit donné officiellement l'ordre d'exterminer les opposants réfugiés à l'étranger.

Tortures et brutalités policières

La liste serait trop longue des pays pratiquant de longues, et parfois d'interminables détentions sans jugement. En Afrique, c'est pratiquement le cas pour tous les Etats, l'Afrique du Sud se signalant en outre par l'ampleur des exécutions capitales (cent trente en 1980). Au Swaziland — cas rarissime, — le premier ministre a reçu quatorze prisonniers après leur libération pour leur présenter des excuses à propos de leur « *détention injustifiée* ». La pratique des détentions sans procès est générale au Maghreb, au Proche-Orient, en Asie, notamment à Taiwan, en Indonésie, en Malaisie et en Corée du Sud.

Mauvais traitements et tortures ont pourtant leurs champions ; depuis longtemps l'Ethiopie (où d'anciens hauts fonctionnaires du Négus croupissent dans des culs-de-basse-fosse depuis 1974) et plus récemment l'Iran où, avec une prudence touchant à la timidité, l'organisation avance le chiffre « *minimum* » de sept cents exécutions dans l'année et se dit dans « *l'incapacité de vérifier* » des tortures pourtant largement attestées. Bon scrupule s'exprime aussi dans « *la difficulté fréquente d'établir si une personne est un prisonnier de conscience ou non, les chefs d'inculpation n'étant pas connus ou rédigés en termes vagues et généraux* ». Pour l'Irak, un rapport spécial publié en avril 1981 faisait état de nombreuses constatations médicales.

Dans le monde entier, rien ne permet de supposer que la pratique de la torture soit en recul, qu'il s'agisse d'une sorte de « *sanction annexe* », d'un procédé d'intimidation ou d'initiatives de la police comme en Inde, où les détenus ont eu les yeux crevés par leurs geôliers dans l'Etat de Bihar, et où « *aucune mesure efficace n'est prise pour empêcher les brutalités policières* ».

Souvent, les conditions de détention sont si inhumaines qu'elles constituent une torture en soi pour le détenu, maintenu debout dans la « cellule de la grille » du commissariat central de Cotonou, mourant de faim dans un camp guinéen ou éthiopien, ou soumis en U.R.S.S. ou en Roumanie au régime d'un hôpital psychiatrique pour crime de dissidence. La tragédie survenue en mars 1981 en Côte-d'Ivoire, où quarante-six détenus moururent étouffés dans une petite pièce, a attiré l'attention sur l'incroyable inhumanité pouvant présider à une simple rafle. Parfois, comme aux Philippines, « *l'interrogatoire tactique* » est de rigueur, tout suspect étant systématiquement torturé. A Cuba, beaucoup de détenus, âgés et malades, sont frappés par les gardiens ou privés de soins médicaux comme le poète Armando Valladares.

Des signes positifs

Bien qu'elles soient largement pratiquées ailleurs, les « *disparitions* » — façon expéditive et discrète de se débarrasser d'éventuels adversaires — sont désormais liées à l'Amérique latine et surtout à l'Argentine. Amnesty ne se laisse évidemment pas abuser par les protestations d'ignorance des gouvernements quant au sort de leurs citoyens ainsi escamotés. A propos des six mille huit cents « *disparus officiels* » d'Argentine, l'organisation remarque que, dans les cas prouvés où la « *disparition* » intervient après prise en charge par des organismes officiels, les autorité nient toujours mordicus y avoir pris la moindre part. Le mal s'étend et « *est devenu plus grave en Amérique centrale que dans le cône sud du continent, où les gouvernements se montrent plus prudents que dans le passé* ». Amnesty dénonce la scandaleuse « *coopération internationale des polices* » (Argentine, Bolivie, Pérou, Salvador et Honduras), les assassinats massifs au Salvador et au Guatemala, le cas des Haïtiens, durement frappés chez eux et refoulés sans pitié quand ils tentent de s'enfuir, notamment par les Etats-Unis.

Les signes positifs tiennent surtout à une meilleure information de l'opinion — très largement du fait d'Amnesty — et donc à la prise en compte croissante des droits de l'homme par les organisations internationales, notamment dans le monde islamique (sommet de Taef) et auprès de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), mais Amnesty déplore que tous les Etats du continent, à l'exception du Cap-Vert, maintiennent la peine de mort dans leur législation même lorsqu'il leur arrive de la commuer (Zimbabwe). Les libérations de détenus ne sont des signes encourageants que si d'autres ne prennent pas aussitôt leur place. Dans les Etats communistes d'Indochine qui en signalent constamment, « *des dispositions légales assurant un minimum de sauvegarde contre les arrestations arbitraires et la détention paraissent faire défaut* ». Au Vietnam, « *des dizaines de milliers* » de personnes — Hanoï s'en tient pudiquement à vingt mille, chiffre que des exilés vietnamiens multiplient par vingt — demeurent en « *rééducation* » sans procès depuis 1975 sans que le « *gouvernement indique quand elles pourraient être relâchées* ».

En Europe, en dehors de la répression à l'Est de tout dissentiment politique, des tentatives de fuite (R.D.A.), et du cas exceptionnel de la Turquie, où « *il est devenu clair que la torture est officielle* », c'est surtout le maintien de la peine de mort dans tous les pays de l'Est qui préoccupe l'organisation. La législation antiterroriste et les mesures d'urgence, notamment en Espagne, en Irlande du Nord et en R.F.A., « *ont tendance à diminuer les garanties offertes par la justice* ». En Pologne, Amnesty constate que les accords de Gdansk n'avaient pas stoppé la répression et que le code pénal permet, par son article sur « *les préparatifs destinés à priver la République populaire de son indépendance* », de larges possibilités. Quelques jours après la proclamation de « *l'état de guerre* », l'organisation a lancé un appel pour la libération des milliers de victimes d'une « *détention arbitraire massive* » qui, dans e rapport 1982, nourriront un chapitre polonais accablant.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

L'ONU veut créer un fonds d'aide aux victimes de la torture

De notre correspondante

New-York. — L'une des dernières résolutions adoptées par l'Assemblée des Nations unies, qui s'est terminée récemment, devrait avoir une application pratique rapide : la création d'un fonds international d'aide aux victimes de la torture.

Il s'agit d'une initiative des pays nordiques. Aux termes de cette résolution, l'Assemblée a accepté d'« *étendre le mandat du Fonds de l'ONU pour le Chili* » créé en décembre 1978 pour aider « *les personnes dont les droits ont été violés au cours de périodes de détention ou d'emprisonnement* ». Le nouveau fonds sera destiné à apporter une aide « *humanitaire, juridique et financière aux personnes dont les droits ont été gravement violés à la suite de tortures* » et à leur famille.

La résolution a été adoptée par 96 voix contre 15, parmi lesquelles celles des pays d'Europe orientale, le Vietnam, Cuba, l'Ethiopie, le Laos et les Seychelles. Il y a eu 33 abstentions, dont celles de la Chine, de l'Algérie, de la Syrie, de la Libye, de la Roumanie, de la Yougoslavie, du Zaïre, de l'Inde, du Pakistan, de l'Argentine, de l'Angola, du Brésil, de l'Uruguay et des pays de l'Association des nations du Sud-Est qui, les Philippines s'abstenant, n'ont pas voulu briser l'unité du groupe.

Le projet s'appuie sur la définition de la torture adoptée par l'Assemblée en 1975 ; il s'agit de « *tout acte entraînant de sévères douleurs ou souffrances, physiques ou mentales, infligées intentionnellement par ou à l'instigation d'une personne officielle, dans le but d'obtenir de la victime ou d'un tiers une information ou une confession, pour la punir d'un acte qu'elle a commis ou est soupçonnée d'avoir commis, ou pour intimider la victime ou d'autres personnes* (Cette définition) *ne s'applique pas à la douleur ou à la souffrance inhérente ou accidentelle dans le cas de sanctions légales compatibles avec les règlements* (internationaux) *régissant le traitement des prisonniers* ».

Un premier centre d'études et de traitement pour les victimes de la torture pourrait ouvrir à Copenhague dès 1983. Un groupe de médecins danois, dont l'un des porte-parole est le docteur Inge Kemp Genefke, présidente du conseil médical d'Amnesty International, étudie depuis plusieurs années le « syndrome de la torture ». Pour ces praticiens, il importe d'abord de définir une méthode par laquelle la preuve peut être faite qu'un homme ou une femme a été torturé. Ils estiment que les victimes de torture sont des malades qui requièrent des traitements rapides et souvent à long terme : outre les séquelles physiques des sévices, ils souffrent souvent de troubles mentaux dus aux traitements brutaux, et souvent pervers, qui leur ont été infligés. Les accès de dépression, d'angoisse, la perte du sommeil et de la mémoire, les cauchemars, l'irritabilité, la difficulté à se concentrer, dans les cas les plus graves le vieillissement prématuré, en sont les symptômes les plus fréquents.

Les médecins danois estiment que ces malades requièrent les soins de médecins, de psychologues et de travailleurs sociaux et doivent bénéficier de compensations financières. Les médecins danois, auxquels commencent à se joindre de nombreux confrères étrangers, souhaitent la création de centres spécialisés dans les pays, comme la Grèce, l'Espagne et l'Inde, dont de nombreux citoyens ont subi ce genre de sévices dans un passé récent, ou dans des pays d'accueil comme la France, le Canada ou les pays scandinaves.

NICOLE BERNHEIM.

LIBÉRATION D'UN FRANÇAIS DÉTENU A KABOUL

M. Jean-Paul Silve, Français âgé de vingt et un ans, qui était détenu dans une prison de Kaboul depuis neuf mois, a été libéré jeudi 24 décembre, a annoncé sa mère, qui vit dans les Hautes-Alpes et a été avertie par le ministère des relations extérieures peu avant midi. M. Silve, qui avait quitté, libre, la prison de Kaboul trois heures plus tôt s'est aussitôt rendu à l'ambassade de France.

Amateur d'aventures et de photographie, Jean-Paul Silve était entré illégalement, le 17 mars, en Afghanistan. Il avait été capturé au cours d'une embuscade tendue aux résistants par une patrouille de l'armée régulière. Accusé d'être un mercenaire sous prétexte qu'il avait fait son service militaire dans les parachutistes, il avait été condamné à cinq ans de prison.

Pendant l'instruction de son affaire, il n'avait pu communiquer qu'une seule fois avec sa famille, qui avait multiplié les démarches auprès du gouvernement français et des autorités de Kaboul.

● *Un Français* résidant actuellement à Yaoundé (Cameroun), dont la compagne soviétique a entamé lundi 21 décembre à Moscou une grève de la faim (*le Monde* du 23 décembre) pour obtenir le droit de l'épouser, a sollicité mercredi l'intervention du président Mitterrand. Dans un message adressé au chef de l'Etat M. Guy Torrent, cinquante-deux ans, ingénieur, assure que son amie, Mme Inna Lavrova, quarante-deux ans, « *ira jusqu'au bout* ». « *Vous pouvez mesurer sa détresse et la mienne devant de telles extrémités* », écrit-il. Les autorités soviétiques s'opposent depuis quatre ans au mariage de Mme Lavrova, divorcée, avec M. Torrent, qu'elle avait recontré en 1976 à Paris. — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LE PRESIDENT KARMAL est rentré, jeudi 24 décembre, à Kaboul, après un voyage en Bulgarie et en U.R.S.S. — (*Reuter.*)

Liban

● LE CORPS DE L'AMBASSADEUR IRAKIEN AU LIBAN, M. Abdel Razzak Lafta, a été dégagé le jeudi 24 décembre des décombres de l'immeuble de l'ambassade irakienne à Beyrouth, neuf jours après l'attentat qui a complètement détruit les locaux de la chancellerie. L'explosion a fait, selon le dernier bilan disponible, trente-sept tués et une centaine de blessés. — (*A.F.P.*)

Pérou

● M. ENRIQUE ELIAS, ministre péruvien de la justice, a échappé, jeudi 24 décembre, à une tentative d'assassinat à la prison El Sexto, de Lima, où trois détenus ont ouvert le feu sur lui, a annoncé un porte-... sonniers ont été rapidement maîtrisés. — (*Reuter*).

Roumanie

● INCENDIE DANS UN COMPLEXE PETRO-CHIMIQUE. — Le directeur général et deux responsables du parti communiste ont été déchus de leurs fonctions à la suite d'un incendie qui a provoqué mercredi 23 décembre d'importants dégâts dans le complexe pétrochimique de Pitesti, dans le sud de la Roumanie. Selon *Scinteia*, organe du P.C., ce sinistre a été provoqué par « *l'absence d'ordre et de discipline* » dans l'entreprise et « *le manque de contrôle et de supervision* ». D'autre part, le Parlement a adopté mercredi une loi interdisant l'accès aux lieux de travail des travailleurs en état d'ébriété. — (*A.P.*)

Zimbabwe

● LE ZIMBABWE ET LE MOZAMBIQUE ont signé un traité d'amitié mercredi 23 décembre, au terme d'une visite de cinq jours à Maputo du premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe. A son retour à Salisbury, dans la soirée de mercredi, M. Mugabe a déclaré que la coopération militaire entre les deux pays serait renforcée, et il a ajouté que le Zimbabwe avait « *beaucoup à apprendre* » du socialisme mozambicain, notamment dans le domaine de l'agriculture

D'autre part, pour la seconde fois en l'espace d'une semaine, un député du front républicain de l'ancien premier ministre, M. Ian Smith, a démissionné de ses fonctions, a annoncé M. Geoff Kluckow, président de la formation. — (*A.F.P., Reuter.*)

AFRIQUE

Maroc

L'AGENCE OFFICIELLE DE PRESSE DÉNONCE LES « INGÉRENCES » DU PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS

Rabat (*A.F.P.*). — L'agence officielle de presse marocaine (MAP) s'est élevée, le jeudi 24 décembre, contre ce qu'elle appelle la campagne de dénigrement, déclenchée en France, contre le royaume chérifien et a accusé le parti socialiste français d'« ingérence » dans les affaires intérieures marocaines.

Deux membres de ce parti, MM. Michel de La Fournière, secrétaire national aux droits de l'homme, et Jacques Huntzinger, secrétaire national-adjoint pour les relations internationales, avaient exprimé, mercredi, à Paris, leur « *indignation* » à la suite de l'expulsion, au début du mois, de Casablanca, des cinq membres du comité de lutte contre la répression au Maroc, parmi lesquels l'amiral Sanguinetti.

« *Le Maroc refuse de se prêter aux ingérences extérieures des professionnels de l'agitation* », affirmait, jeudi, l'agence MAP, en soulignant que parmi les auteurs « *de la polémique mensongère et tendancieuse* » dirigée contre le Maroc figure le parti socialiste français, qui, ajoute l'agence, « *s'évertue, une fois de plus, à nous donner des leçons de démocratie* ».

EUROPE

Turquie

De graves incidents ont marqué l'ouverture du procès de cinquante-deux dirigeants syndicaux

De notre correspondant

Ankara. — Les soixante-quinze avocats chargés de la défense des militants de la confédération des syndicats progressistes (DISK) ont quitté la salle d'audience le jeudi 24 décembre, à l'ouverture du procès devant le tribunal de l'état de siège d'Istanbul.

Une salle de sports avait été transformée en tribunal militaire pour ce procès, auquel de nombreux journalistes, des représentants de divers syndicats européens et d'Amnesty International notamment assistaient en tant qu'observateurs.

Les accusés — cinquante-deux dirigeants régionaux et nationaux de la DISK, dont les activités sont suspendues depuis le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 — encourent la peine de mort pour « *tentative d'établir la dictature du prolétariat en renversant l'ordre constitutionnel par des méthodes révolutionnaires en tant que membres d'une organisation marxiste-léniniste* ».

Dès l'ouverture de l'audience, le procureur, estimant qu'un si grand nombre d'avocats risquait de retarder le déroulement du procès, a demandé l'application d'une mesure d'exception connue sous le nom de « *clause d'état de guerre* » qui permet aux tribunaux militaires de restreindre le nombre des défenseurs. Devant les protestations de M[e] Apaydin, président du barreau d'Istanbul, le juge militaire a ordonné son expulsion de l'audience, provoquant ainsi le départ spectaculaire de tous ses collègues. Après s'être concertés, les juges et le procureur ont finalement décidé que chaque accusé pourrait faire appel à un avocat de son choix, à condition que le nombre total des défenseurs présents à chaque séance ne dépasse pas celui des prévenus, soit cinquante-deux.

Le procureur a ensuite entamé la lecture de l'acte d'accusation, long de cent dix-sept pages. Il a indiqué au passage que les interrogatoires de quelque deux mille membres présumés de syndicats affiliés à la DISK ou d'autres organisations visant les mêmes buts se poursuivaient et que le procès d'Istanbul ne constituait que le premier volet d'un dossier bien plus vaste. Il a également demandé et obtenu du tribunal l'arrestation de dix accusés qui avaient été libérés il y a quelques mois.

La peine maximale prévue par le code pénal est en général systématiquement requise en Turquie. La dissolution de la DISK est également demandée par le procureur. Les activités de cette centrale demeurent suspendues, tandis que celles du syndicat rival, la TURK-IS, de tendance plus modérée, se poursuivent avec quelques restrictions aux échelons locaux. Même la centrale MISK, proche du Parti du mouvement nationaliste, reste suspendue.

ARTUN UNSAL.

● *Le P.C.F.* réaffirme sa solidarité avec les démocrates turcs et appelle tous ceux exigeant avec lui « *la vie sauve pour les cinquante-deux syndicalistes et le strict respect des droits de la défense, l'interdiction de la torture à faire connaître leur indignation et leurs exigences auprès de l'ambassade de Turquie à Paris* ».

L'Humanité du 25 décembre consacre une page entière aux suites du coup d'Etat du 10 septembre « *conforme aux intérêts stratégiques de l'OTAN* ».

● *La cour d'appel militaire de Turquie* a annulé le vendredi 25 décembre la décision du tribunal de l'état de siège d'Ankara condamnant l'ancien premier ministre social-démocrate, M. Bulent Ecevit, à quatre mois de prison.

Espagne

Il n'y a pas d'autre issue que l'ordre constitutionnel

affirme le roi Juan Carlos

De notre correspondant

Madrid. — « *Nous avons une Constitution approuvée par la grande majorité du peuple espagnol. Il n'y a pas d'autre issue que l'ordre constitutionnel. Nous ne devons pas penser à d'autres solutions qui ne pourraient qu'être imposées par des minorités et qui troubleraient la paix dont veut jouir notre peuple.* » A l'occasion de son traditionel message de Noël, transmis dans la nuit du 24 au 25 décembre, le roi Juan Carlos, qui ne s'était pas adressé au pays par radio et télévision depuis l'échec de la tentative de putsch du 23 février, a clairement défini sa position face aux rumeurs de coup d'Etat militaire.

« *Depuis mon dernier message de Noël, nous avons vécu des moments difficiles* », a reconnu le souverain qui a ajouté : « *L'ordre constitutionnel doit prévaloir contre les rumeurs mal intentionnées, les campagnes de calomnie et la propagande qui visent à semer le doute.* » Juan Carlos faisait-il allusion à la campagne lancée par les milieux ultras pour faire croire qu'il avait donné dans un premier temps son aval à certains des putschistes du 23 février, ceux qui étaient en faveur d'un « coup d'Etat feutré » ? « *La monarchie veut mettre en œuvre une politique d'intégration qui garantisse la paix de tous les Espagnols* », a-t-il affirmé.

Après avoir défendu le jeune régime constitutionnel, Juan Carlos a cependant ajouté : « *Nous ne devons pas chercher à changer un passé qui a existé et que nous devons assumer avec toutes ses réalités, avec ses souvenirs qui doivent être respectés et avec ses hommes dont la collaboration est nécessaire, car on ne peut écarter aucun Espagnol qui soit disposé à travailler pour le bien de sa patrie.* » Le souverain a ainsi reconnu le rôle joué dans le processus de « transition démocratique » par les anciens collaborateurs du général Franco, et il a encouragé en même temps les partisans de l'ancien régime à travailler pour le nouveau. — Th. M.

● *Le capitaine Francisco Mateo Cruz*, signataire du manifeste des cent officiers et sous-officiers favorables aux putschistes du 23 février, et le lieutenant-colonel Luis Hernandez Del Pozo, ont été écartés de leurs fonctions au sein de l'armée, apprend-on de source sûre. Cinq autres capitaines, dont le fils de M. Blas Pinar, leader du parti néofascite Fuerza Nueva, ont été récemment mis en disponibilité sans affectation précise, sur ordre du chef d'état-amjor de l'armée de terre. — (*A.F.P.*)

Italie

● *Deux chefs présumés des Brigades rouges* ont été arrêtés à Milan, dans la nuit du mercredi 23 décembre au jeudi 24 décembre. Ils seraient mêlés, au moins indirectement, à l'enlèvement du chef adjoint des forces terrestres centre-sud de l'OTAN à Vérone. Il s'agit d'une enseignante de trente-quatre ans, Pasqua Aurora Betti, et de Flavio Amico, vingt-six ans, condamné à dix ans de prison par contumace pour « constitution de bande armée ». Ces arrestations sont le fruit des vastes opérations de ratissage engagées depuis une semaine dans le nord de l'Italie par deux mille carabiniers aidés d'experts américains de la lutte antiterroriste et de policiers ouest-allemands. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Bahrein

LA PLUPART DES « TERRORISTES » PRO-KHOMEINISTES ARRÊTÉS

Plus de 90 % des membres du groupe de « terroristes » qui projetaient un coup d'Etat à Bahrein ont été arrêtés, a annoncé le ministre bahreini de l'intérieur, dans une déclaration publiée le jeudi 24 décembre.

Selon le ministre, tous les inculpés — soixante au total, dont quarante-cinq Bahreinis, treize Saoudiens, un Koweïtien et un Omanais — « *ont avoué, révélant notamment qu'ils avaient été entraînés en Iran* ».

De Téhéran, où il a établi une permanence, le Front islamique de libération de Bahrein a adressé une lettre au secrétaire général des Nations unies pour lui demander d'intervenir contre les « *arrestations de plus de mille religieux, médecins, ingénieurs et étudiants* », à Bahrein. Le mouvement d'opposition demande au secrétaire général d'intervenir « *pour empêcher les tortures sauvages infligées dans les prisons de l'archipel aux moudjahidin* (combattants), *dont des dizaines ont été hospitalisés dans un état grave* ». — (*A.F.P.*)

INDUSTRIE ...

Un march...

EN FINLAN...

Glissa...

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

NOUVELLES NEIGES

INDUSTRIE DU SKI

Un marché qui reprend son souffle

APRES des années de prospérité, le monde du ski, en France comme à l'étranger, semble connaître une période difficile. Les taux de croissance frôlant les 10 % annuels ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir. De onze millions de paires de ski vendues en 1979, on est en effet passé à moins de dix millions en 1980, avec une baisse des ventes particulièrement forte en Amérique du Nord puisque évaluée à 10 %.

Tous les grands fabricants sont touchés. Même Rossignol, qui forme un véritable groupe après le rachat, ces dernières années, de Dynastar et d'Anthier, est ébranlé. Le numéro un du ski — 24 % du marché mondial et 51 % du marché français — connaît une forte baisse de ses bénéfices depuis 1980.

Les autrichiens — Fischer, Kattle, Kneissl, Atomic — qui tous ensemble représentent près de 30 % du marché mondial, sont eux aussi dans une situation vulnérable, comme en témoignent certains regroupements récents entre Fischer et Kattle notamment. Avec une progression de son chiffre d'affaires de 20 % en un an, Dynamic est la seule firme qui améliore ses résultats dans cet environnement déprimé, bien qu'elle n'assure encore que 13 % des ventes en France.

Mais pourquoi cette crise du marché du ski ? La cause principale tient certainement au manque d'enneigement des stations depuis deux ans en Europe comme en Amérique du Nord. La conjoncture économique, en provoquant une progression faible ou nulle du pouvoir d'achat, a aussi exercé une influence, bien que le nombre de skieurs ne cesse, depuis cinq ans, d'augmenter ; mais rien n'indique que ces nouveaux venus achètent leur matériel. Or on sait que la France est le pays au monde où le secteur de la location est le plus large puisque un skieur français sur trois environ loue ses skis, contre moins d'un sur quatre aux Etats-Unis et seulement un sur dix en Allemagne ou en Autriche.

Cette stabilisation de la demande est, d'une certaine manière, d'autant plus étonnante que depuis quinze ans le prix des skis a en fait diminué en valeur relative par rapport aux autres produits : dans le haut de gamme de Rossignol, par exemple, le Strato valait 640 F en 1964 et le SM compétition vaut aujourd'hui 1 200 F... Les progrès techniques, l'expansion rapide des sports d'hiver dans certaines couches salariées de la population, essentiellement les employés et les cadres moyens, mais aussi l'apparition des grandes surfaces — ici aussi attaquées très vivement par les détaillants traditionnels, — ont très certainement contribué à cette progression modérée des prix

La dernière raison qui pourrait finalement expliquer la situation actuelle — sans être pour autant déterminante — est l'instabilité du découpage entre catégories de produits. Il y a cinq ans, les fabricants, pour suivre le marché prometteur des skieurs débutants et moyens, lançaient à grand renfort de publicité le ski « compact ».

« Après les ambitieux, les jouisseurs »

Après un démarrage foudroyant (50 % des ventes dès la première année !), le marché s'écroulait deux ans plus tard. M. Pichot, responsable des services commerciaux pour le groupe Rossignol, explique qu' « *ils étaient faciles à skier et ont donc rencontré un grand succès tout de suite ; mais les gens se sont rendu compte ensuite qu'ils manquaient de stabilité et de précision dans les neiges difficiles. C'est pourquoi nous avons lancé la catégorie des skis « intermédiaires » depuis trois ans, qui représente à nos yeux une bonne synthèse entre nos produits de compétition, performants mais souvent exigeants, et les « compacts » trop souples pour être vraiment polyvalents* (1). »

Le glissement des critères d'achat de beaucoup de skieurs est confirmé par Roger Pirot — P.-D.G. de Dynamic, — qui segmente de manière originale le marché à partir des études spécialisées sur les « courants socio-culturels » (C.C.A., Cofremco) : « *Il y a d'abord les ambitieux, ceux qui veulent le même ski que les champions, qui veulent être les meilleurs, à la montagne comme à la ville, et s'intéressent peu aux prix. Il y a d'autre part ceux que j'appellerai les laborieux, qui skient par obligation, parce qu'il faut bien faire de l'exercice, et souhaitent donc un matériel bon marché. Les « écologistes » trouvent dans le ski une sorte de retour à la nature, notamment dans le ski de fond. Et puis il y a une catégorie qui monte, celle que nous visons particulièrement, les jouisseurs, qui veulent un ski facile et sont prêts à y mettre le prix.* »

L'heure des exploits sportifs semble décidément bien passée. Chez Rossignol, par exemple, qui emportait plus de la moitié des victoires la saison passée grâce à des champions étrangers, on constate, avec une pointe de regret, que les grandes compétitions n'intéressent plus guère de monde dès lors que les Français ne gagnent plus. D'où un effort publicitaire (important puisque approchant 5 % du chiffre d'affaires) axé essentiellement sur le thème de l'accessibilité et de l'aisance du ski, reléguant l'aspect performance au second plan. Mais les concurrents ont tout de même leurs chances. D'abord parce que des études internes de la firme de Voiron — qui ne pèchent sans doute pas par pessimisme — évaluent le taux de « fidélisation » de l'acheteur de la marque à 60 % ; près d'un skieur sur deux changerait donc régulièrement de matériel...

Il semble bien, d'autre part, que les détaillants soient aujourd'hui très critiques, voire parfois franchement hostiles, à cette entreprise en position dominante qui aurait tendance, d'après eux, à imposer ses prix et à comprimer leurs marques, ce que Rossignol conteste en soulignant notamment que moins de 5 % de sa production est écoulée par le circuit des grandes surfaces.

L'époque de l' « entente cordiale » entre les industriels de la montagne paraît en tout cas bien loin. Le ton est aujourd'hui à la « guerre froide ». Mais rien n'indique, bien au contraire, que les consommateurs en soient les victimes...

ALEXANDRE WICKHAM.

(1) C'est ainsi que les « compacts » ne représentaient guère plus de 10 % des ventes l'année dernière, contre 25 % pour les skis « traditionnels », souvent proches de la compétition, et plus de 60 % pour les « intermédiaires ».

EN FINLANDE

Glissades sur le cercle polaire

EN Laponie, l'avenir est à ceux qui ne se lèvent pas trop tôt : en cette période de l'année, comme dans toutes les régions de la Scandinavie situées au nord du cercle polaire, le soleil dispute âprement ses quelque cinq ou six heures de jour à la nuit.

A 10 heures du matin, de la fenêtre, on surprend l'aube qui n'en finit pas de se lever sur ce paysage de neige dont les premiers rayons du soleil révèlent les formes douces, l'infinie variété : lacs et rivières gelés, sapins et bouleaux tout couverts de givre.

Dehors, l'œil un tantinet goguenard, Eero Suomaleinen, éleveur de rennes et aubergiste à l'occasion, attend les skieurs de fond pour une première promenade, et s'amuse des moulinets qu'ils font avec les bras pour combattre le froid vif et rétablir, parfois, un équilibre momentanément compromis. A son tour, il chausse ses planches. Lentement. Avec cette économie de gestes de ceux pour qui le ski de fond est une seconde manière de marcher. Comment, au reste, pourrait-il en aller autrement dans ce pays où la neige, le froid et la nuit règnent en maîtres presque six mois par an ?

Qu'importent ces désagréments, au demeurant anodins, bien vite oubliés, devant le spectacle de ces tableaux enneigés et cette « poudreuse » de rêve dont la qualité ne change pas tout au long de l'hiver. C'est ici le domaine des amateurs de grands espaces, qui, des kilomètres durant, pourront glisser sans fatigue excessive sur les nombreuses pistes tracées dans la forêt, loin de tout, dans cette région de la Finlande grande comme le cinquième de la France et où n'habitent que 5 % de la population du pays.

Deux cent cinquante mille personnes seulement, « *presque autant d'habitants que de rennes* », aiment à plaisanter les Finlandais. Aussi les puristes n'auront-ils aucune peine à sortir des sentiers battus pour faire, dans l'extrême nord du pays, de la grande randonnée en suivant le lac gelé d'Inari, non loin de la ville d'Ivalo, les 250 kilomètres du sentier du facteur ou les 180 kilomètres qui séparent le lac de la frontière norvégienne.

Le scooter a remplacé le renne

Le soir, au bivouac, serrés les uns contre les autres à l'abri d'une tente, ils pourront apprécier au coin d'un feu de bois un « poronkäristys », sorte de ragoût de renne, dont les effets réparateurs liés à ceux de la vodka locale auront raison des froids les plus intenses.

Pour ceux, toutefois, que l'aventure, même organisée, rebute, il reste les pistes banalisées (1) — dont certaines, près des villes, comme à Rovaniemia, sont éclairées le soir, avec au bout, si l'on a la chance d'habiter à la ferme, le sourire chaleureux de Jrma Suomaleinen, avec ses pichets de jus d'airelle chaud et ses « quatre heures » pantagruéliques.

Ensuite viendra le moment attendu du sauna, libérateur de toutes les courbatures de la journée. Et puis il y aura aussi, pour ceux qui demandent une trêve, la possibilité de taquiner le poisson.

La pêche est ouverte pour ces incorrigibles amateurs de l'hameçon de 8 à condition de forer leur trou dans la glace et de supporter sans sourciller une interminable attente par une température qui peut descendre à moins 30. L'omble-chevalier, la truite saumonée et le lavaret pullulent, dit-on, dans ces lacs au point que les Lapons en font commerce. Tous les espoirs leur sont donc permis. Car même s'ils rentrent bredouilles, il leur reste toujours la possibilité de s'adonner aux joies des « skidoos », ces scooters des neiges qui, à plus de 80 kilomètres à l'heure, emmènent passagers et pilote pour de longues promenades en forêt.

La nature, vierge, et le folklore y perdent certes un peu de leur authenticité, mais il y a bien longtemps que le Lapon a troqué ses cuissards de peau de renne — « helingers », — son blouson bariolé — « nuttu » — et son bonnet des quatre vents pour une combinaison de nylon moletonné et son traîneau à rennes pour un scooter des neiges !

Encore que, pour faire plaisir à leurs hôtes, ils se parent parfois de leur costume et vous invitent à passer le permis de conduire le renne. Rude épreuve que celle-là. Rude épreuve que cet examen de passage qui tient purement et simplement du hasard. Une fois assimilés les rudiments du langage des charretiers locaux — un fort claquement des lèvres pour avancer, et un « brrr » sonore pour arrêter, à moins que ce ne soit l'inverse, — une fois assis dans une sorte d'étroit sabot dont le fond est tapissé de foin, une fois passée autour du poignet l'unique rêne fixée au cou de l'animal, l'homme n'a plus qu'à imposer sa loi à cette bête qui, en définitive, n'en connaît qu'une : la sienne. Un ordre bref et le « fauve » a cet imperceptible frémissement de la tête, signe avant-coureur des grandes décisions. En un mot, il n'avance pas d'un pas.

Une deuxième tentative, tout aussi infructueuse, cède bientôt la place à quelques locutions internationales bien senties propres à émouvoir l'animal. Pas plus d'effets, ou plutôt si. Après un long moment de réflexion, l'attelage démarre subitement et le parcours retenu peut aller de la cinquantaine de mètres au pas, sur la piste qui longe la route, au trot enlevé, au grand dam du conducteur, dans la neige fraîche.

Faut-il voir dans ce libre arbitre de l'animal une étonnante faculté à juger les candidats ou, au contraire, une certaine indépendance d'esprit acquise par les troupeaux pendant ces longs mois d'hiver passés en liberté dans la forêt ? Une attitude finalement bien compréhensive, et que le propriétaire de ce coursier encorné peut toujours excuser en paraphrasant l'un des héros du père de Tintin : « *Quand renne fâché, lui toujours faire ainsi.* »

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Il existe quelques possibilités, limitées, de faire du ski de piste en alternance avec le ski de fond.

PARTIR

Avion Paris-Helsinki-Paris (tarif PEX Air-France Finnair) : 2 175 F.

La saison commence vraiment en janvier et les tours-opérateurs proposent différentes formules dont les prix varient de 3.630 F à 6.300 F.

★ ATLANT'S TOURS : neuf jours chez l'éleveur de rennes (3.390 F à 4.328 F selon l'époque de l'année).

★ C.G.T.T.-LEPERTOURS : dix jours en hôtel (4.240 F à 5.958 F selon l'époque de l'année).

★ SNOTOUR : neuf jours en hôtel (4.750 F à 5.130 F selon l'époque de l'année).

★ VOYAGES UTA : neuf jours en hôtel, demi-pension (5.880 F).

★ ATLANT'S TOURS : neuf jours en hôtel, demi-pension (3.670 F à 4.930 F).

★ RANDONNEE A SKIS : du 12 au 21 mars, Nouvelles Frontières (3.630 F).

Pour tous renseignements complémentaires : Office du Tourisme de Finlande, 13, rue Auber, 75009 Paris. Téléphone : 742-85-52 ou 266-40-13.

QUEL MATÉRIEL ?

Le bon choix

HIVER 1981, le ski nouveau est arrivé : mais l'année est-elle bonne ? Pour en avoir une idée, nous avons essayé sur les pistes un certain nombre de skis dans des neiges assez différentes. Comme toutes les sélections, celle-ci a ses limites.

Certaines marques — Olin, Head, Kneissl, Duvillard... — ont été écartées parce qu'elles n'offraient pas de perfectionnements évidents : dans d'autres cas, en raison de leur distribution confidentielle ou du fait qu'il s'agissait surtout du changement de raison sociale d'un fabricant, elles n'ont pas été retenues.

En dehors de Lacroix, on a, d'autre part, choisi de ne tester qu'un seul modèle dans les gammes disponibles parce que les matériaux et les cotes utilisés par les firmes donnent le plus souvent à l'ensemble de leurs produits un profil commun.

Enfin, les compacts — essentiellement le Frontier's de Rossignol et le Pulsar de Dynastar — et les skis de bas de gamme — entre 400 et 900 francs — n'ont pas été retenus étant donné leur faible polyvalence et leurs comportements assez proches sur le terrain pour des raisons évidentes de coût de fabrication.

Ces préalables posés, il convient de remarquer que les essais étaient d'autant plus nécessaires que les consommateurs semblent, dans ce domaine, très désorientés. Comme en témoignent les propos de cet acheteur surpris dans une grande surface parisienne au moment où il méditait devant les dizaines de paires exposées : « *Je connais certaines marques de réputation mais comme je ne suis pas un spécialiste je ne sais pas très bien comment choisir. Je vais sans doute faire plusieurs magasins, écouter les vendeurs et comparer les avis...* » Pierre Favre, un des principaux distributeurs français qui officie à Tignes le confirme : « *Il n'y a sûrement pas plus de 20 % de mes clients qui savent exactement ce qu'ils veulent. Pour les autres, l'influence des vendeurs sera déterminante.* »

Avant d'acheter un ski, il faut donc essayer de se faire prêter du matériel de démonstration ; les détaillants d'une certaine taille doivent en disposer, notamment dans les hauts de gamme. Mais il faut surtout éviter de faire son choix en fonction de la catégorie dans laquelle a été rangé le ski — traditionnel ou intermédiaire — ou des matériaux utilisés — bois, mousse acrylique, polyuréthane, fibre de verre ou de carbone

Des planches tout terrain

Comme l'explique Jean-Paul Bachot, responsable du ski à la FNAC, « *le comportement d'un ski tient souvent moins en effet aux matériaux qu'au choix des côtes et à la répartition de la rigidité, du talon à la spatule choisie par le fabricant* ».

Si on fait abstraction de toute considération de prix, on constate que les skis peuvent être classés en trois groupes ; les caractéristiques techniques sont fréquemment éloignées.

Dans la première catégorie, celle qui est la plus spécialisée, on trouve trois modèles plutôt durs à skier, c'est-à-dire difficiles à conduire, notamment en virages, et assez fatigants : le Dynamic VR 17 S, le Rossignol FP et le K 2 S 10. Or ces trois skis, satisfaisants en slalom ou sur des neiges dures, mais réclamant une très bonne technique en usage courant, font appel à des cotes, mais surtout des matériaux très différents, respectivement : le bois, le polyuréthane et la mousse acrylique pour le noyau central. Et les uns et les autres exigent, sur la piste, autant d'efforts pour les faire dévier d'un centimètre de leurs trajectoire !

Pour être complet, il faut signaler qu'il existe, chez les deux fabricants français, des modèles un peu moins exigeants. Ainsi, chez Dynamic, le VR 17 « Carbon », dont la revue Science et Vie (1), écrivait l'année dernière : « *Il possède une glisse très améliorée des semelles. On n'est pas déçu. La souplesse, par rapport à la gamme d'antan, le rend d'évidence plus agréable et plus précis.* » Par rapport au FP, le SX 924 de Rossignol, moins cher (environ 700 francs), est aussi plus tolérant pour les skieurs moyens ; mais il ne donnera pas de satisfactions démesurées à ceux qui cherchent à « attaquer » par tous les temps : le « First » (environ 1 100 francs), une nouveauté de l'année du même fabricant, est, quant à lui, surtout adapté au hors-piste.

Dans le deuxième groupe figurent encore trois modèles mais dont la personnalité est plus affirmée. Leur point commun est certainement leur caractère « tout terrain » même si chacun a son champ de prédilection.

Là encore les distinctions établies par les fabricants apparaissent artificielles puisqu'on obtient, pratiquement à égalité, deux skis dont l'un, le Lacroix Soft, est considéré comme un intermédiaire tandis que l'autre, le Dynastar MV5 se veut traditionnel. Le MV5 — sorti il y a quelques mois — est sans doute le meilleur comme le suggère le tableau comparatif (voir page 8). Sa tenue sur neiges dures et sa stabilité à grande vitesse sont satisfaisantes ; mais c'est surtout sa précision et sa maniabilité en virages courts qui le distinguent et en font un ski très facile pour toutes les catégories de skieurs.

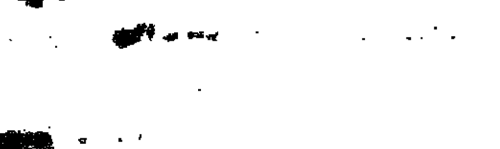
Le Soft de Lacroix est un peu moins accrocheur sur la glace mais aussi aisé à conduire, car il est excellent sur les bosses en raison notamment de sa flexibilité. Le Fischer-Kattle RX Soft n'est réellement brillant sur aucun point, mais c'est un bon compromis entre la nécessaire rigidité qui amortit les vibrations en terrain accidenté et la souplesse qui permet un bon contrôle du ski.

Avec le Lacroix Mach-III et le Saudan, la grande nouveauté de l'année, on atteint les sommets du plaisir toutes catégories confondues. Dans les deux cas, leur polyvalence remarquable justifie le supplément de prix affiché, sauf évidemment pour les débutants. Avec le Mach-III, l'ex-champion français a obtenu un ski performant d'une excellente stabilité à grande vitesse et doué — grâce sans doute à une fibre en carbone — d'une bonne capacité d'absorption du relief pour peu qu'on sache donner les impulsions nécessaires.

AL. W.

(Lire la suite page 8.)

(1) Numéro de décembre 1980.



Nouvelles neiges

Un ordinateur sous la semelle

LE problème fondamental, en matière de sécurité, posé par la pratique du ski a toujours été celui de la fixation : assez ferme pour encaisser sans déchausser les mouvements des patins, assez souple pour libérer le pied en cas de chute ou de choc trop violents. Tous les fabricants de fixations utilisent des systèmes mécaniques (ressorts, pivots, butées, etc.) établissant une sorte de compromis entre ces deux données contradictoires.

Depuis quelques années, des recherches ont mis en évidence un facteur longtemps ignoré : la durée de l'effort. Ainsi est-il apparu qu'un effort excessif mais bref ne dépassant pas deux dixièmes de seconde pouvait être supporté sans dommage par la structure anatomique humaine. C'est pourquoi les fixations modernes utilisent le principe de la course élastique retardant — autant que faire se peut — de quelques dixièmes de seconde le déclenchement de l'ouverture.

Ces fixations qui fonctionnent à la satisfaction des amateurs de poudreuse — et constituent un réel élément de sécurité — demeurent pourtant imparfaites. Elles impliquent en effet, en cas de choc, un déplacement du pied, puis son retour à sa position initiale ; d'où des mouvements et des frottements avec risques de blocage sur de la boue parasite durant la phase intermédiaire.

Plusieurs fabricants ont voulu aller plus loin en cherchant une voie nouvelle ; ils ont orienté leurs recherches vers des moyens de contrôle plus précis et non mécaniques. L'un d'eux (1) vient de mettre au point une fixation électronique asservie à un micro-ordinateur. Rien de moins ! Sommairement, le principe est le suivant : deux jauges de mesure extra-plates placées sur le ski (l'une à l'avant du pied, l'autre à l'arrière, sous le talon) mesurent en temps réel les efforts, chocs et impulsions subis par la jambe du skieur ; elles envoient ces informations au micro-ordinateur, qui en intègre toutes les données : intensité, sens, durée, etc., et les compare au « programme de sécurité » contenu dans sa mémoire. Si un paramètre quelconque dépasse le seuil tolérable, le signal d'ouverture est donné au centième de seconde. La phase intermédiaire est éliminée.

Pour définir le « programme de sécurité », les chercheurs ont, pendant sept ans, mesuré électroniquement tous les cas de figure de chutes dans un maximum de conditions, pour tous types d'individus et de tous niveaux sportifs. C'est cette mémoire qui sert de référence à l'ordinateur : elle est de la taille d'un timbre-poste.

L'appareil est alimente par une pile au lithium lui assurant une durée de vie de cinq ans à raison de six mois de ski par an et huit heures par jour ; elle fonctionne jusqu'à — 40° C.

L'ensemble est inséré dans une plaque très mince montée sur le ski et complété par une butée fixe tenant la pointe de la chaussure et une petite talonnière s'ouvrant dans tous les sens, soit sous l'effet de la commande électronique, soit sous l'action du skieur lui-même (un simple bouton pressoir). La fixation est réglable en dureté selon le gabarit et la compétence de chacun au moyen d'une clé magnétique. Un bip-bip sonore assure le skieur de la mise en service du contrôle électronique.

Cette fixation révolutionnaire — on en conviendra — va-t-elle éliminer les redoutables fractures et autres arrachements de ligaments ? L'avenir le dira. Toujours est-il qu'il ne s'agit pas d'un gadget ; les tests sur neige vont démarrer dès le début de l'année prochaine et la commercialisation au public est prévue pour l'automne 1982.

MAURICE DURON.

(1) Marker.

Le bon choix

(Suite de la page 7.)

Mais c'est incontestablement la création de Sylvain Saudan, réalisée à partir des brevets de la firme Hart qu'il a rachetés, qui est la plus impressionnante. Le « skieur de l'impossible » a en effet su adapter son expérience du « ski extrême » en haute montagne — du Mac Kinley à l'Himalaya — en proposant un ski directement dérivé du matériel qu'il utilise depuis dix ans pour ses descentes.

Jean-Michel Cusin, moniteur, établit une comparaison avec le Lacroix : « *Ces deux skis sont vraiment très bons, mais le Saudan est peut-être encore plus agréable à skier, on a l'impression de le contrôler parfaitement à chaque instant. De ce point de vue, c'est un ski destiné au moins autant aux skieurs moyens qu'aux skieurs plus confirmés.* »

Ainsi ce ski qu'on attendait efficace mais « pointu » se révèle très facile à déclencher dans les petits virages courts grâce à sa souplesse mais aussi à ce qu'il faut bien appeler sa nervosité ; car un ski peut être souple, les compacts en sont un bon exemple, sans être pour autant capables de réagir avec vivacité aux accidents de la piste.

A un niveau inférieur, le Dynastar MV5 est, de ce point de vue, assez proche du Saudan. Mais celui-ci a deux autres avantages qu'on ne retrouve guère ailleurs : une très bonne tenue sur glace et neiges très dures et, surtout, une surprenante maniabilité en pentes très raides (2), qui autorise des figures souvent spectaculaires... En hors-piste il fait par contre, dans l'ensemble, jeu égal avec la Mach-III.

Si on devait, en fin de compte, établir un classement selon le rapport qualité-prix, on aura compris que le Dynastar MV5 viendrait en tête avec un prix de vente très compétitif, suivi de peu par le Saudan et, à une distance plus respectable, par le Lacroix Soft ou le Dynamic VR17 Carbon, selon qu'on privilégie un style de descente plus ou moins « cool ». Mais rien ne vaut, surtout pour les skis les plus chers, une petite expédition sur le terrain. Pour peu qu'on ait le cœur bien accroché, car ces skis diaboliques sont de vrais « pousse-au-crime » !

AL. W.

(2) Il s'agit de pentes dont l'inclinaison est supérieure à 40 degrés. Pour bien fixer les idées, il suffit de signaler qu'en allongeant le bras on peut en général toucher sans efforts la paroi sur ce type de pente !

	PRIX *	STABILITE	GUIDAGE	MANIABILITE	ACCROCHAGE
KATTLE RX SOFT.	1 290	0	+	+	+
LACROIX SOFT	1 300	0	+ +	+	0
DYNASTAR MV 5	1 300	+	+	+ +	+
ROSSIGNOL FP	1 100	+	0	—	0
DYNAMIC VR 17 S ..	1 100	+	0	—	+
K 2 510	1 400	+	0	—	0
LACROIX MACH III.	1 900	+	+ +	+	+
SAUDAN	2 100	+	+ +	+ +	+ +

— Mauvais   0 Moyen   + Bon   + + Excellent   (* Prix FNAC)

Plaisirs de la table

A l'italienne

D'UN seul coup voilà que l'on me signale trois nouveaux restaurants italiens à Paris : *l'Osteria Marco-Polo* (8, rue de Condé), *il Tamburino* (76, rue du Mont-Cenis) et *l'Appennino* (51, rue de l'Amiral-Mouchez). C'est de ce dernier que je vous parlerai en premier. Rino Mazzani est né à Parme. Il cuisine en France depuis au moins quinze ans. Il vient de s'installer dans une maison en déconfiture et j'aime fort sa cuisine et sa modestie, sa gentillesse et plus encore ses prix.

Le bollito misto (ce pot-au-feu complet) est à 36 F, un sauté de porc au vin de Barbera et à la polenta à 26 F. Les pâtes entre 18 F et 26 F (comme ces maltagliati al prosciutto, pâtes « mal taillées » au jambon de Parme). La truffe glacée au chocolat (19 F) est un dessert parfait après le gorgonzola. Les prix sont nets. Nous avons bu un merlot del Veneto 1978 suivi d'un chianti « classico » de même millésime. C'est, je le répète — et rare en ces jours, — d'un excellent rapport qualité-prix. *L'Appennino*, 61, rue de l'Amiral-Mouchez, tél. 589-08-15.

Echiré, le beurre « haute couture », le beurre découvert par le grand Alexandre Dumaine, lance un demi-sel. Réjouissons-nous ! Le beurre demi-sel, si agréable tartiné, est aussi d'un précieux emploi en cuisine. C'est l'âme du beurre blanc entre autres.

Nous l'avons « *tasté* » au cours d'un déjeuner à *la Grille*. Il y a plusieurs Grilles à Paris, datant, je crois bien, de la fin du dix-septième siècle, j'en reparlerai. Cette *Grille*-là, je ne me pardonnerai jamais de l'avoir jusqu'ici négligée.

M. Yves Cullerre est un cuisinier comme on les aime, œuvrant seul dans sa petite cuisine, avec amour et pour quelques tables de connaisseurs. Geneviève, son épouse, a le charme des femmes heureuses de leur sort. Et comment ne pas l'être en proposant, aux clients amis, ce parfait de canard, ces filets de hareng aux pommes chaudes, cette terrine de la mer originale, puis le beurre blanc (au beurre salé d'Echiré, bien sûr !) avec le turbot grillé, les brochettes de saint-jacques. Ou encore le bourguignon, la tête de veau gribiche, le filet aux olives accompagné d'un époustouflant gâteau de pommes de terre au lard inoubliable. Bons fromages et gentils desserts. Des vins pas trop ruineux. Ah ! la belle maison que cette *Grille* (80, rue du Faubourg-Poissonnière, tél. 770-89-73).

∴

A la suite de mon article sur l'île Saint-Louis, j'ai reçu d'un lecteur une lettre d'aimable reproche. J'ai oublié de citer *la Chaumière en l'île*. Je ne suis pas le seul, puisque aucun des grands guides ne signale cette maison dont la cuisine est bonne, les plats assez banaux et les prix élevés.

Dans le même article, citant le rez-de-chaussée du *Franc Pinot*, avec son bar-dégustation de remarquables vins, et sa carte « Petite Bouffe », j'évoquais le restaurant. Je devrais dire « les » puisqu'il est sur deux étages, en sous-sol, dans ce décor historique à peu près respecté. Eh bien, le chef Guyader, découvert par M. Bernard Meyrueys, a bien des mérites. Le menu à 90 F est raisonnable. Les plats sont juste ce qu'il faut originaux pour cadrer avec le décor. Je vous en laisse la surprise et vous invite à expérimenter ces trois étages du *Franc Pinot* (1, quai de Bourbon, tél. 329-46-98).

LA REYNIÈRE.

P.S. — Mais les trois mousquetaires étaient quatre... Alors pensez à cette quatrième adresse, *Pascal*, 12, rue de l'Eperon, tél. 634-13-34. M. Lebleu a eu bien des malheurs, dont le feu à sa maison. Aux déjeuners un menu à 80 F, service compris (fromage ou dessert, hélas ! Il faut les deux...), mais toujours des plats comme le bourguignon, le navarin, la blanquette, le coq au vin, mêlés à une cuisine de recherche. Vous aimerez comme moi la salade de saint-jacques ou le civet de lotte et cœurs de volaille. Très beaux desserts.

VERRE EN MAIN

Michel Dovaz publie une excellente « Encyclopédie des crus classés du Bordelais » (Julliard). C'est un ouvrage bien utile en ces temps où, sur les cartes des restaurants (les moins sérieux !) figurent des « châteaux » dont nul jusqu'ici n'a entendu le nom ! Plus besoin d'avoir un château, plus besoin même d'avoir un vignoble (et bientôt, sans doute, plus besoin d'avoir du vin !), une étiquette suffit pour allécher frauduleusement le chaland.

Eh bien, non. Et le client doit connaître ces vrais crus classés, leur valeur, leur histoire, leurs millésimes. En un mot la fiche technique et pratique qui fait que le vin n'est pas un simple produit mais un être vivant.

Un livre donc à ne pas quitter des yeux, verre en main.

Mon seul (léger) reproche à Dovaz : ce « plat idéal » qu'il indique pour chaque vin. D'abord parce que tout ici est question de goût, de subjectivité. Ensuite parce que si, par exemple, il faut, pour apprécier le Haut Brion, une selle de veau Orloff (plat ridicule) et n'avoir que des amandes salées sur un château La Tour Blanche, autant boire autre chose... — L. R.

Des recettes à effeuiller

« *QUE faire pour déjeuner demain ?...* » Terrible question que se posent, à longueur d'année, bien des mères de famille — et, paraît-il, de plus en plus d'hommes qui, sans mériter pour autant l'appellation d'« hommes d'intérieur », se mettent volontiers aux fourneaux.

Le calendrier gourmand, cuvée 1982, que cautionnent de très grands chefs, comme Lucien Vanel, Bernard Loiseau, Marc Haeberlin ou Roland Magne, pour ne citer qu'eux parmi douze maîtres, pourra dépanner les imaginations défaillantes : à chaque jour de l'année sa recette ! Outre un menu complet par jour, une recette chaque dimanche signée par l'un des douze, ou anonyme en semaine, mais toujours, dans les deux cas, claire et complète.

On trouvera au hasard des feuillets (qu'il serait dommage de jeter après usage) du très simple — petits pois gourmands ou gratin de céleri-rave, par exemple — et du plus compliqué, comme la salade d'œufs de caille et foies de volaille à l'oseille fraîche présentée par Haeberlin, voire des préparations dignes de la haute école culinaire. A chaque jour aussi le vin recommandé pour accompagner l'ensemble et, raffinement suprême, le nom du fromage qui couronnera le mieux un repas parfait.

Un cadeau charmant, à suspendre (un trou a été ménagé à cet effet) dans la cuisine...

J.-M. D.-S.

★ Le Calendrier gourmand 1982. Dans les librairies et papeteries. Prix approximatif : 70 F.

MIETTES

● Un bon point aux frères Haeberlin (*Auberge de l'Ill*, à Illhaeusern), les « grands » de l'Alsace à table. Alors que tant de restaurateurs commandent l'illustration de leur menu au même gribouilleur-attaché de presse, c'est Jean-Paul Haeberlin lui-même qui a illustré le menu maison, et de délicieuse façon.

● *Campanile*. Une chaîne de trente-neuf hôtels familiaux en France. Le dernier fleuron, le *Campanile hôtel-gril*, de Montesson (14, avenue Gabriel-Péri, tél. 071-63-34). Une étape de calme avec un buffet quotidien (12 heures-14 heures et 19 h 30-22 heures) sous la direction de Mme Goetz.

● *L'Escale* (à Varces, tél. 72-80-19, près de Grenoble) est un bon hôtel-restaurant (une étoile Michelin). Un lecteur m'en vante le caractère d'authenticité et la gentillesse de l'accueil, y compris pour son chien. A inscrire au guide Klébard, en quelque sorte.

● Kugelhopfs ! Nombreux courriers me signalent quelques adresses où cette pâtisserie alsacienne est bonne : *la Pâtisserie alsacienne*, 173, avenue de Neuilly à Neuilly ; *la Briocherie*, 110, avenue d'Italie, et celui d'une pâtisserie de la rue des Dames (numéro 43, le vendredi).

● Le tout jeune comité des Champs-Elysées entend redonner son prestige à cette avenue devenue un « patchwork insolite ». Belles illuminations jusqu'au 15 janvier. Des plats spéciaux de fête au *Fouquet's* et sa « boutique » (excellents chocolats, notamment).

● *A la Clé des champs* (38, rue Croix-des-Petits-Champs, tél. 261-36-24) inaugure et présente deux menus à 49 et 98 francs ; ce dernier avec entrée, canard deux façons (magret et confit), brie de Meaux et tourtière à l'armagnac.

● Un lecteur ironise pour avoir lu sur une carte « carafe d'eau gratuite ». Mais je crois bien que la carafe d'eau gratuite est légalement obligatoire et son indication régulière.

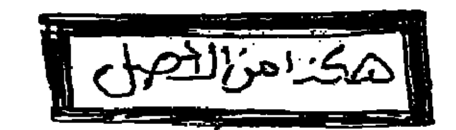
● A l'occasion d'une création d'une section régionale Toulouse-Midi-Pyrénées de l'Association des barmen de France, un concours de recettes de long et short drinks aura lieu au *Concorde* de Toulouse.

● *Benjamin* (15, rue de Sontay dans le seizième) devient Benjamino, je veux dire un restaurant italien. J'en reparlerai, mais notez déjà que c'est fort bon.

● Alain Gaussel, du *Laboratoire coopératif d'analyses*, me félicite du papier sur (et contre) le degré des vins. Mais il m'indique que son « bulletin » s'est souvent élevé contre la taxation au degré et la chaptalisation. C'est exact. Mais, parlant des associations de consommateurs, je ne pensais nullement à lui. Et n'est-ce pas dans un dernier numéro du *Coopérateur* que j'ai lu six pages laudatives sur la betterave et le sucre ? Par contre, bravo au professeur Kellinh, qui, dans *Alcool et santé*, proteste contre les 200 000 tonnes de sucre ajoutées au vin chaque année.

ET DU TOURISME

Jeux
échecs N° ...
CHEMINEMENTS
bridge N° ...
DISCUSSION POUR UN CHELEM
scrabble® N° ...
SANS TAMBOUR NI TROMPETTE
les grilles du week-end



Jeux

échecs N° 949

CHEMINEMENTS

(Tournoi open, Saratov, 1981)
Blancs : L. YOUDASSIN
Noirs : B. GURGUENIDZE
Début anglais.

1. Cf3	ç5	21. f4! (n)	Cd7 (o)
2. ç4	Cç6	22. T×d3 (p)	b5!
3. g3	g6	23. ç×b5	T×b5
4. Fg2	Fg7	24. a4 (q)	Tb8
5. 0-0 (a)	ch6 (b)	25. Fh3	Té6
6. Cç3	Cf5	26. F×f5	g×f5
7. b3	0-0	27. Dd4	Cç5! (r)
8. Fb2	Tb8 (c)	28. Tç3	T×b3
9. é3	d6	29. T×b3	C×b3
10. Dç2 (d)	é5 (é)	29. T×b3	C×b3
11. Ta-d1	Cf-é7 (f)	30. Dd3	Db8
12. d4! (g)	é×d4 (h)	31. Tb1 (s)	Da7+
		32. Rg2	Cç5
13. é×d4	ç×d4 (i)	33. D×f5	Cé4
14. Cb5	d3!	34. Tb6!! (t)	Da8 (u)
15. Db1 (j)	F×b2! (k)	35. Cç7	C×g3+ (v)
16. D×b2	a6!	36. R×g3	Té3+
17. Cç3 (l)	Ff5 (m)	37. Rh4	Dd8 (w)
18. Ch4	Cé5	38. Dg5+	
19. C×f5	C×f5		Abandon (x)
20. Cd5	Té8!		

NOTES

a) La symétrie pouvait se poursuivre par 5. Cf3, Cf6 ; 6. 0-0, 0-0.

b) A noter que si les Blancs avaient joué 5. Cç3 (au lieu de 5. 0-0), cette sortie du C-R noir serait réfutée par 6. h4 !, comme Botwinnik le démontra contre Gligoric en 1956 : 6..., d6 ; 7. d3, Tb8 ; h5, Fd7 : 9 F×h6 !, F×h6 ; 10. h×g6, h×g6 ; 11. Dç1 ! Le développement excentrique du C-R vise le contrôle de la case d4 via f5.

c) Une autre stratégie consiste en b6-Fb7-d6-Dd7-é5, mais il est difficile de dire si elle est préférable au plan Tb8-a6-b5.

d) Les Blancs pourraient également envisager une autre ligne comme Tb1-a3-Fa1-b4, mais s'en tiennent avec beaucoup de rigueur à la reconquête de la case d4. La D cède la case d1 à la T-D.

é) 10..., Cb4 est vain : 11. Db1, é5 ; 12. Cé2 et 13. Td1. Maintenant la case d4 est contrôlée cinq fois par les Noirs.

f) Les Noirs aperçoivent un arrière-plan tactique et renoncent à la continuation logique 11..., Fé6 ou 11..., Té8, pour permettre l'entrée du F-D en g4 ou f5.

g) Au bon moment, une énergique contre-attaque.

h) Si 12..., c×d4 ; 13. é×d4, Ff5 ; 14. Dç1, Fg4 ; 15. d×é5 ou 13..., Fg4 ; 14. Cé2, Cb4 ; 15. Db1, Ff5 ; 16. Da1.

i) Il fallait prévoir la variante 13..., C×d4 ; 14 C×d4, Fxd4 ; 15. T×d4 !, c×d4 ; 16. Cb5, Ff5 ; 17. Dç1 qui laisse aux Blancs une forte attaque.

j) Si 15. D×d3 ?, F×b2 et si 15. T×d3 ?, Cb4.

k) Mieux que 15..., Ff5 ; 16. F×g7, R×g7 ; 17. Cf-d4.

l) Si 17. Cb-d4, Cé5 ; 18. Tf-é1, f6 !

m) Ou 17..., Cé5 ; 18. Cé1, Ff5 ; 19. h3 suivi de f4.

n) Si 21. Fh3, Cd4 !

o) Et non 21..., Cg4 à cause de 22. Ff3 !, Cf-é3 : 23. F×g4, C×g4 ; 24. h3, Té2 ; 25. Dd4.

p) Avantage aux Blancs, qui ont remporté le combat de la case d4, repris leur pion, gagné le centre, la diagonale a1-h8.

q) Ou 24. Tf-d1, Té6 et 25..., Cç5.

r) La position est riche : 27..., Té4 ; 28. Da7, Cç5 ; 29 Cf6+, Rg7 ; 30. C×é4, f×é4 (si 30..., C×d3 ; 31. Dd4+) ; 31. Td5, Ta8 ; 32. T×d6, D×d6 ; 33. D×a8, Dd4+ ; 34. Rg2, Cd3 ! cependant les Blancs avaient prévu le beau retrait 28. Da1 !, Té6 ; 29. b4, menaçant Tb1 et b5.

s) Et non 31. D×a6 à cause de 31..., Cd2 !, mais 31. D×f5 était possible.

t) Belle interception.

u) Si 34..., Cç3 ; 34. Dg5+, Rf8 ; 35. Dd8+ et 36. Cxç3 ; si 34..., Cf6 ; 35. Txd6 !, Txd6 ; 36. Cxf6+. Le coup du texte est une erreur. Peut-être fallait-il tenter 34..., Cf6 ; 35. Txd6, Cxd5 ; 36. Dxd5, Txd6 ; 37. Dxd6, Db7+ bien que la finale de D soit favorable aux Blancs.

v) Si 35..., Da7 ; 36. Cxé6, Dxb6 ; 37. Dg4+ suivi du mat.

w) Si 37..., Dg2 ; 38. Tb8+, Rg7 ; 39. Dg5 mat.

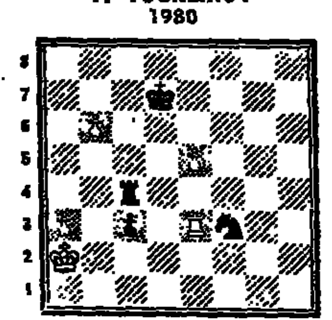
x) Car, après 38..., Dxg5 ; 39. Rxg5 la lutte est vaine.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 948
N. BAUTIN, 1926.

(Blancs : Rb7, Cg5, Pb6, é5, f4, f2. Noirs : Rd7, Pa4, d5, f7, g6, h7.)

1. é6+!, f×é6 ; 2. f5!, é×f5 (si 2..., a3 ; 3. f×é6+) ; 3. Cé6!, R×é6 ; 4. Rç6, a3 ; 5. b7, a2 ; 6. b8=D, a1=D ; 7. Dé8+, Rf6 ; 8. Dh8+ et 9. D×a1.

ETUDE
V. YOURZINOV
1980



BLANCS (5) : Ra2, Té3, Pa3, b6, é5.
NOIRS (4) : Rd7, Tç4, Cf3, Pç3.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 946

DISCUSSION POUR UN CHELEM

A cause du mauvais partage des atouts et de la place défavorable du roi de pique, les spectateurs du bridge rama avaient cru le chelem infaisable au cours d'un des matches du Festival de Deauville, mais ils s'étaient trompés.

Nord : ♠ A D V 9 6 — ♥ D 8 7 3 — ♦ ... — ♣ R 10 4 3
Ouest : ♠ 10 4 — ♥ 10 9 5 2 — ♦ D V 9 6 — ♣ D V 7
Est : ♠ R 8 7 2 — ♥ R 6 4 — ♦ A 8 4 3 2 — ♣ 5
Sud : ♠ 5 3 — ♥ A V — ♦ R 10 7 5 — ♣ A 9 8 6 2

Ann. : S. don.

Sud Halberg	Ouest Bellad.	Nord Berglund	Est Pabis T.
1 ♣	passe	1 ♠	passe
1 SA	passe	4 ♣	passe
6 ♣	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la dame de carreau, *comment* Sud *peut-il réussir* le PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant coupe l'entame de la dame de carreau avec le 3 de trèfle, puis il joue le 3 de cœur du mort et fait l'impasse au roi. Il tire ensuite l'as de cœur, coupe une deuxième fois carreau avec le 4 de trèfle, joue le 8 de cœur et coupe le roi de cœur. Il joue alors le 6 de trèfle pour le valet de trèfle et le roi de trèfle, et il réalise la dame de cœur (afin de défausser le 3 de pique) ; enfin, il tire l'as de pique et rejoue la dame de pique :

Nord : ♠ D V 9 6 ♣ 10
Ouest : ♠ 10 ♦ V 9 ♣ D 7
Est : ♠ R 8 7 ♦ A 8
Sud : ♦ R 10 ♣ A 9 8

Si Est couvre la dame de pique, Sud coupe avec le 8 de trèfle, puis le déclarant coupe le 10 de carreau avec le 10 de trèfle et défausse son dernier carreau sur le valet de pique. Ouest coupe, mais Sud fait le reste avec l'as et le 9 de trèfle.

Si Est laisse passer la dame de pique, Sud défausse un carreau et rejoue le valet de pique couvert par le roi et coupé par le 8 de trèfle. Ouest a intérêt à surcouper (sinon le déclarant couperait son dernier carreau avec le 10 de trèfle), mais Ouest est ensuite sans défense :

Nord : ♠ 9 6 ♣ 10
Ouest : ♦ V 9 ♣ 7
Sud : ♦ R ♣ A 9

Ouest joue le 7 de trèfle pour le 10, et Sud fournit le 9 de trèfle afin de rester au mort et de faire le 9 de pique...

Corde raide pour un grand

Quand on est un grand artiste dans le jeu de la carte, on résiste rarement à l'attrait d'un grand chelem, car on espère toujours qu'un coup technique permettra de trouver la treizième levée si elle manque.

Nord : ♠ R D 10 8 — ♥ A R 7 4 — ♦ 9 3 — ♣ A 5 3
Ouest : ♠ 7 5 3 — ♥ D 6 2 — ♦ R V 10 — ♣ V 10 8 6
Est : ♠ 6 2 — ♥ V 9 5 3 — ♦ 8 7 6 5 4 2 — ♣ 9
Sud : ♠ A V 9 4 — ♥ 10 8 — ♦ A D — ♣ R D 7 4 2

Ouest ayant entamé le 3 de pique pour le 2 d'Est, *comment Seres, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'Australien Cummings ouvrit en Nord de « 1 S.A. », et, à la suite d'enchères artificielles, il est arrivé à « 7 piques ».

En enchères naturelles, et avec les conventions classiques de chelem, on aurait :

Nord	*Sud*
1 SA	2 ♣
2 ♠	4 SA
5 ♥	6 ♣
7 ♠	passe

Après la réponse de « 2 piques » sur le stayman à « 2 trèfles », le saut à « 4 S.A. » est un blackwood qui agrée les piques comme atout. Sur la réponse de « 5 cœurs » (2 as), l'enchère artificielle de « 6 trèfles » est la convention « Joséphine » qui oblige le partenaire à annoncer le grand chelem s'il a deux des gros honneurs de la couleur d'atout agréée. Bien entendu, quand l'atout est trèfle, il n'est pas possible d'utiliser cette variante du « Joséphine ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 127

SANS TAMBOUR NI TROMPETTE

Le dictionnaire en vigueur est le « PLI » (« Petit Larousse illustré ») de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	C E G L M O R	CORME	H 4	32
2	G L + E E F O Q	FORGEE	6 F	20
3	L Q + E I M N Z	FILEZ	F 6	37
4	— A E I O P R S	REPOSAI	L 2	81
5	A E H I P U W	PEAU	1 L	42
6	H I W + I L R X	HELIX	3 K	34
7	— A E I K N S T	KENTIAS	9 I	90
8	I M N R S T U	TERMINUS (a)	J 8	63
9	A E R T T U U	TUTEURAS	15 C	77
10	A G L N N O W	WONS	O 8	39
11	A G L N + A I L	GALLICAN	4 C	72
12	D E E F R S Y	AYS	N 9	32
13	D E E F R + B V	BREVE	14 A	29
14	— A D E O S S U	AUDOISES (b)	12 F	72
15	E E H O T T U	HOUEZ	10 B	25
16	E T T + A V ? ?	(D)EVA(S)TAT (c)	D 1	60
17	A C I J L N Q	JONC	5 K	44
18	A I L Q + D D I	QAT	6 B	26
19	D D I I L + E N	ILIEN	O 11	20
20	D D + B E F M R	FRET	8 A	21
21				
22				
23				906
24				

En épluchant l'édition 1982 du P.L.I., qui va entrer en vigueur dès vendredi prochain, les scrabbleurs s'apercevront avec plaisir que, en dehors de la liste officielle des mots nouveaux (c.f. nos chroniques n[os] 123 et 126), un certain nombre d'omissions et de bizarreries ont été discrètement éliminées. Certains mots, noyés dans la grande lessive de l'an passé, refont surface : ALCOTEST, ASPERME, DEMERDER (se), ECALER, GOULAG, PEDE, QUINTO, VOUCHER ; d'autres, sortant des limbes de l'Additif de la F.F.S.C., sont enfin intronisés : AGRUME (au singulier), ALESEUR, ANODISER, BIPHASE, E, BOSCO, CAFTAN, CHALOUPE, E, COPULER, FLUORE, E, GUEPIERE, KRISS, TRIPLEX. On note également cinq mots scientifiques ou médicaux : CRYOLITE, LEUCOME, MYOPATHE, NUCLEINE et QUARTILE ; des noms ou adjectifs verbaux : ACCEDANT, E, APPELANT, E, BASCULANT, E ; deux pluriels : OPTIMA et COACHES ; deux féminins : BANTOUE et OCEANE ; de nouvelles transitivités : BLONDIR, BOUQUINER, RECOURIR, URINER. Précisons enfin que les quelques mots disparus de l'édition 1982 (ARGILAGE, E, AUNAGE, BAGAUDE, BIMANE, BOULLE, BRISKA, CELTIUM, CHALONE, CRISS, GRACIOSO, LETCHI) restent valables selon le règlement. Ce même règlement autorise également désormais, par dérogation, les formes ROSIE, EMERGEE, MAZOUTEE, VOCALISEE et DECALOTTEE.

NOTES

(a) L'anagramme MURETINS est implaçable.

(b) Habitant de l'Aude.

(c) Solo. Malgré nos recherches nous n'avons pas trouvé d'autre scrabble plaçable. Qu'en pensent nos lecteurs ?

Résultats : 1. M. Duguet, 771.

● Tournois homologués du mois de janvier :

Le 17 à 10 heures, P.L.M. Saint-Jacques de Paris. Trois séances. Tél. : 589-89-80, p. 2200

Le 24, Fréming-Merlebach. Tél. : (87) 92-49-95. Et Avignon. Tél. : (90) 96-01-37

Le 30, Journée nationale du scrabble, réservée aux non-classés. Tél. : F.F.S.C., 370-15-73.

Sc-c d'Alsace, 10, rue d'Ankara, Strasbourg (3 octobre 1981).
TOURNOIS
mercredi 20 h. et samedi 14 h. 30

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 177

Horizontalement

I. Propre aux brigades rouges ou au marché noir. — II. Morceau de ruban. Patrie de Mademoiselle de Sade. — III. Maintenant, pour vous. A l'ordre du jour. — IV Manque de séduction. Manque de séduction, quand elle est nue. — V. Os. Son chemin est un chemin de traverse. Martiale onomatopée. — VI. Possessif. Le jeu se fait de droite à gauche. Canal d'aération. — VII. Elle va d'un point à un autre. Symbole. — VIII. De la famille. Dans l'homme. Fin moucheron. — IX. Dieu voyageur. Fait une réflexion. — X. Guettent les vieilles habitudes ou les nouvelles passions.

Verticalement

1. Caractérise l'ambiance moderne. — 2. Jadis, après la censure. — 3. Donne le ton. Elit sans soin. — 4. Conjonction. Faire valoir ses mérites. — 5. Décidés de très haut. — 6. Ce n'est pas le Niagara. Conjonction. A l'endroit. — 7. Il en faut plus d'un pour gagner. Le contenant, moins important que le contenu. — 8. Pour chercher un appui. Pour le homard. — 9. Peut mener à l'engagement. Note de bas en haut. — 10. Café. Miss chlorophylle. — 11. On le recherche, mais quel massacre ! Troublée d'être nue. — 12. Pourraient nous faire succomber. — 13. Nécessaires et suffisantes.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
I II III IV V VI VII VIII IX X

Solution du n° 176

Horizontalement

I. Queue de cheval. — II. Usti. Aréopage. — III. Eurasien. Eros. — IV. Ure. Ustiée. Ni. — V. Epice. Nr. Sain. — VI. Daghestan. Ise. — VII. Etna. Mélanger. — VIII. Piètre. Itor. — IX. Ionie. Asinien. — X. Entérinements.

Verticalement

1. Queue de pie. — 2. Usurpation. — 3. Etreignent. — 4. Uia. Châtié. — 5. Suée. R.E.R. — 6. Dais. Sme. — 7. Eremité. An. — 8. Centralise. — 9. Ho. Natim. — 10. Epées. None. — 11. Var. Aigrin. — 12. Agonise. Et. — 13. Lésinerons.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 177

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. EIILNOST. — 2. CDEINOU. — 3. EEFFHIK. — 4. AEEOSTU (+ 1). — 5. AEILNOPT (+ 1). — 6. AEGINNRT (+ 2). — 7. DEEFIIR (+ 1). — 8. CEIINOST. — 9. EEELSSU. — 10. AAEILNN (+ 1). — 11 EIINNSTU (+ 1). — 12. AEORTT (+ 1). — 13. EINRSUV. — 14 DEENPSY. — 15. EEEMNRU (+ 1). — 16. EEENRTU (+ 1).

Verticalement

17. ADEILORT. — 18. AEPRTU (+ 4) — 19. AEINORSU (+ 3). — 20. AEGMNSTY (+ 1). — 21. ACDEEORT. — 22. EILNRSUU. — 23. EEIILNRT. — 24. DEEEINRT. — 25. EENORVY (+ 1). — 26. DEENORTU (+ 2). — 27. ACELNRU (+ 2). — 28. EENOTU. — 29. AEEGRST (+ 4). — 30. AEHNOPT. — 31 AEEINRS (+ 5).

(★) Jeu déposé.

Solution du n° 176

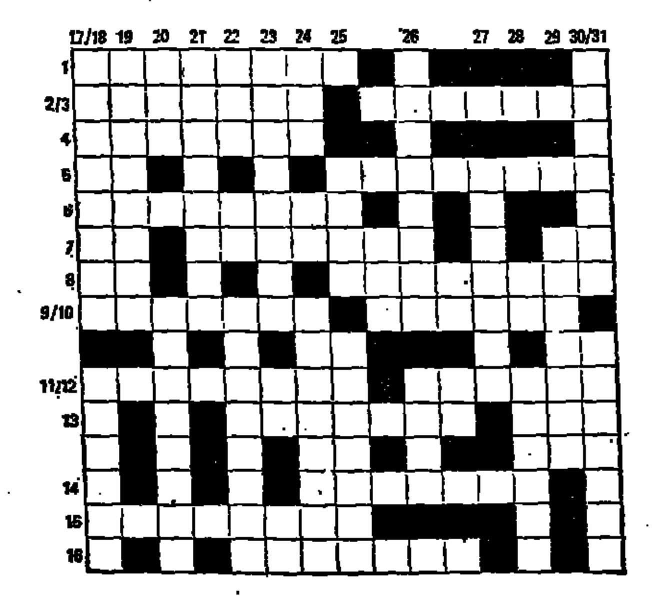
Horizontalement

1. SUPERFLU. — 2. INAVOUE (EVANOUI). — 3. ECHEVIN — 4. LASSANT (SALANTS, SANTALS). — 5. ACACIAS. — 6. ABRASIF (BAFRAIS). — 7. AERONEF. — 8. GNOCCHI. — 9. GUENILLE. — 10. ISABELLE (ABEILLES, BAILLEES). — 11. ADULTE (DELUTA, ELUDAT). — 12. BISAIEUL. — 13. DEUXIEME — 14. EPITAPHE.

Verticalement

15. SINAPISE. — 16. IBIDEM. — 17. OUTSIDER (ETOURDIS, OURDITES, RUTOSIDE). — 18. PALATAL. — 19. JASEUSE. — 20. EVACUE. — 21. ROSIERE. — 22. VELEMENT. — 23. LEASING (ALGINES, ALIGNES, SIGNALE). — 24. ENGRELEE (GRENELEE). — 25. CENACLE. — 26. CNIDAIRE (ACRIDIEN, CEINDRAI). — 27. DEGAUCHI. — 28. URAEUS (SUREAU). — 29. LITURGIE. — 30. UNIFORME.

MICHEL CHARLEMAGNE. et CATHERINE TOFFIER.



Cinq Basques espagnols font la grève de la faim

Les prisonniers de l'île d'Yeu

Port-Joinville. — Le petit Islander pique du nez à travers les nuages. Là-bas, on aperçoit l'île d'Yeu, battue par l'océan couleur ardoise. L'appareil s'immobilise au milieu des ajoncs, devant l'« séroport », une cahute glaciale fouettée par la pluie. *« Alors, ces Basques ? » « C'est l'état de siège ! »* De fait, descendu de sa Méhari verte, un gendarme s'avance, soupçonneux : *« Ah ! bien. Alors, bon séjour ! »*

Des policiers et des gendarmes, il y en a partout sur l'île depuis que cinq Basques espagnols y sont assignés à résidence : sur le port, à l'heure où *la Vendée*, qui relie l'île au continent, accoste parmi les thoniers ; sur les chemins trempés qui sillonnent la lande ; dans la campagne, embusqués derrière les maisons basses et blanches ; à l'Hôtel des Voyageurs : vingt-deux clients, vingt inspecteurs des renseignements généraux (R.G.). *« Tout cela,* commente un Ogien, *pour cinq Basques affaiblis par une grève de la faim ! »*

Si le gouvernement veut démontrer à l'Espagne qu'une assignation à résidence n'est pas une plaisanterie, c'est fait. Un radar a été installé à la pointe des Corbeaux pour prévenir toute évasion ou un débarquement ennemi. Un patrouilleur croise au large, prêt à intervenir. Les 'llais s'offusquent du coût de l'opération, mais les R.G. expliquent : *« L'extrême droite espagnole a déjà frappé en France. Nous surveillons les Basques, mais nous avons aussi ordre de les protéger. Defferre ne veut pas d'histoires. »*

Les inspecteurs ont fait du rez-de-chaussée de l'hôtel leur Q.G. « Bébert », l'un des R.G., rend service, décroche le téléphone pour Gilles, le patron, qui, ont calculé quelques envieux, *« fait une seconde saison »*. Pensez ! Trois chambres pour les Basques, un chèque de la préfecture à la fin du mois, plus les R.G., plus les allées et venues de quelques Espagnols taciturnes. Gilles a le sourire aux lèvres, la tournée facile et soigne ses « touristes », qui, le matin, en pantoufles et pistolet à la ceinture, guettent, le talkie-walkie posé sur la nappe en papier, une improbable alerte.

L'église de Port-Joinville, où les Basques ont décidé d'observer une grève de la faim « illimitée », est gardée comme une forteresse. Cela a fait une semaine le jour de Noël

De notre envoyé spécial

que Tomas Linaza, Miguel Angel Aldana, José Miguel Arrugaeta, Francisco Xavier Arin et Angel Gurmindo ne boivent que de l'eau. Retranchés dans la sacristie humide et sombre, ils passent leurs journées pelotonnés dans leurs duvets, les traits tirés et la mine sombre.

Les deux premiers, malgré les lieux, ne sont pas des enfants de chœur. La police espagnole les accuse de plusieurs assassinats. A lui seul, Linaza aurait participé à sept meurtres, dont ceux de six gardes civils. Coupables ? *« Ce n'est pas la question. Nous menons une guerre de libération. C'est l'histoire qui décidera si nous sommes des terroristes ou des héros. »* Membres de l'ETA ? *« L'ETA est interdite en France. Nous ne pouvons répondre. »*

L'Espagne réclamait des extraditions. La France les a refusées. En échange, on a expédiés ces Basques à l'île d'Yeu, facile à garder, y compris Arin et Gurmindo, que Madrid ne réclamait pas. On leur a à tous refusé ou retiré le statut de réfugié politique du temps de M. Giscard d'Estaing, sous prétexte que l'Espagne était devenue démocratique. A cette évocation, Linaza, le visage barré par une épaisse moustache, se dresse sur ses oreillers, l'index pointé vers le drapeau de l'Euskadi, que ses amis et lui ont fixé au mur : *« C'est pire qu'avant, au contraire. Du temps de Franco, l'armée n'occupait pas en permanence le Pays basque. »* Dirigée contre leur assignation à résidence et contre le refus de leur accorder le statut de réfugié, cette grève de la faim ne semble pas impressionner, pour l'instant, M. Defferre, qui, il y a quelques jours, à Rennes, a déclaré qu'il ne céderait pas.

Théoriquement libres de leurs mouvements, les cinq Basques sont prisonniers de l'île d'Yeu. Avant qu'ils commencent leur grève de la faim, ils ne pouvaient aller acheter un paquet de cigarettes au coin de la rue sans qu'un inspecteur des renseignements généraux leur emboîte le pas. Aujourd'hui qu'ils sont retranchés dans la sacristie à droite de l'autel, deux R.G. en armes campent dans l'autre sacristie, à gauche du chœur. Trois autres inspecteurs filtrent les entrées près du bénitier, et des gendarmes battent la semelle dehors.

Les soubresauts de l'histoire

L'île d'Yeu a l'habitude de recevoir des prisonniers : des Allemands en 1871, Marcel Cachin en 1939 et le maréchal Pétain au lendemain de la libération. A deux pas de l'église Notre-Dame, sa pierre tombale, ornée de bleuets artificiels, porte ces mots : *« Philippe Pétain, maréchal de France. »* Un petit écriteau invite à ne pas monter sur la tombe voisine pour photographier, celle de Christian Bodan, *« disparu en mer »*.

Les Ogiens accueillent avec philosophie ces soubresauts de l'histoire.

L'Hôtel des Voyageurs, qui abritait jusqu'à ces derniers jours Linaza et ses camarades, recevait autrefois la « maréchale », et Port-Joinville s'est dotée d'une rue du Général-de-Gaulle. Cependant, les Basques ne font pas l'unanimité. Les premières semaines, les gendarmes étaient logés dans des conditions inconfortables au fort de Pierre-Levée, où fut incarcéré Pétain. Le rapprochement était inévitable avec ces Basques descendus aux frais du contribuable à l'Hôtel des Voyageurs, une prison deux étoiles, classement Commissariat général au tourisme

En principe, le fort ne se visite pas. On n'est pas à l'île d'Elbe. Mais il suffit d'insister. Méfiant et intéressé, le gardien fait pénétrer les visiteurs dans les 10 mètres carrés où Philippe Pétain passa les dernières années de sa vie. Les murs sont décrépis. La pièce est nue et glaciale et donne une impression d'abandon, comme le reste du fort.

Le maire a protesté mollement contre la présence des Basques, mais la population ne s'est pas mobilisée comme à Ouessant. Les plus gênés sont les socialistes, peu nombreux sur cette terre vendéenne, qui se souviennent, amers, de l'époque où ils critiquaient l'assignation à résidence d'autres Basques, décidée par M. Poniatowski.

L'occupation des sacristies ne fait pas plaisir à tous les paroissiens : *« L'hôtel, c'est chez tout le monde ; l'église, c'est chez nous. »* Jeudi 24 décembre, avant la messe de minuit, un *modus vivendi* a été trouvé. Le temps de l'office, les R.G. et leurs armes quitteraient leur sacristie. Les Basques acceptaient de débrancher leur radiateur électrique qui, lorsque la nef est allumée, fait sauter le disjoncteur. Il y a eu cette nuit-là comme une trêve de Noël.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Le dernier militant Basque espagnol encore détenu* en France, M. Miguel Ibanez Zuriarrain a été libéré, ce mercredi matin, 23 décembre de la maison d'arrêt de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). M. Zuriarrain, trente-cinq ans, était détenu depuis le 31 juillet. Inculpé de détention d'armes, il avait été condamné à cinq mois d'emprisonnement ferme, la semaine dernière, par le tribunal de Bayonne. Il est interdit de séjour dans les neuf départements du Sud-Ouest, le ministère de l'intérieur estimant que les faits ayant entraîné sa condamnation sont *« en liaison avec l'activité d'un groupe armé et organisé qui porte atteinte aux relations extérieures de la France »*.

LES TROIS QUARTS DES FRANÇAISES SONT FAVORABLES AU REMBOURSEMENT DE L'I.V.G.

74 % des Françaises sont favorables au remboursement par la Sécurité sociale des frais médicaux occasionnés par une interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) : c'est l'un des résultats d'un sondage d'opinion réalisé pour le magazine *Parents* par l'IFOP (du 23 au 30 novembre auprès d'un échantillon représentatif de huit cent vingt-quatre femmes) et publié dans le numéro de janvier.

63 % font confiance aux parlementaires pour améliorer la loi sur l'I.V.G. *« dans un sens conforme à l'intérêt des femmes »* ; 59 % se prononcent pour le maintien de la clause de conscience qui permet aux médecins de refuser de faire une I.V.G. ; 88 % des femmes interrogées ont affirmé n'avoir pas eu personnellement recours à l'I.V.G.

POLICE

LES «RETOMBÉES» D'UNE ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

Les policiers lyonnais craignent un vaste mouvement au sein de leur hiérarchie

De notre correspondant régional

Lyon. — La section de Lyon du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale s'inquiète des « rumeurs » persistantes qui circulent à propos de mutations au sein de la hiérarchie policière. Des mouvements qui seraient directement liés à l'enquête administrative qui a eu lieu dans cette ville du 17 au 21 novembre dernier (*le Monde* du 21 novembre).

« Des rumeurs d'épuration circulent », affirme dans une motion diffusée au milieu de cette semaine, le Syndicat des commissaires, où l'on peut lire : *« Certains noms ont même été avancés. Cette situation crée un malaise parmi les commissaires lyonnais, d'autant que d'autres échos laissent à penser que tous les commissaires en fonction depuis plus de cinq ans à Lyon seraient susceptibles de faire l'objet d'une mutation dans l'intérêt du service. »* Malgré une réunion intervenue le 4 décembre, au cours de laquelle le préfet de police du Rhône, M. Bernard Grasset, a fait savoir aux responsables de la police qu'« *aucune décision n'était intervenue* », il semble que les commissaires lyonnais soient aujourd'hui très perméables aux rumeurs.

M. Grasset nous a rappelé que *« nul n'est nommé à Lyon jusqu'à la fin de sa vie »*. Si ce simple énoncé d'une règle administrative constante se veut apaisant, il nourrit, en fait, les inquiétudes. Le Syndicat des commissaires annonce préventivement : *« Les changements d'affectation, même dans l'intérêt du service, seront invariablement ressentis par les intéressés et par leur entourage comme des sanctions déguisées mettant en cause leur honorabilité et la stabilité de leur milieu familial. »* Il réclame la possibilité de *« faire carrière dans les grandes villes »*. Une revendication qui a peu de chances d'aboutir, à moins d'une refonte totale de la législation en la matière.

Le malaise de la police lyonnaise persiste donc. Révélé au grand jour à l'occasion des obsèques du brigadier Hubert, il apparaît cependant très complexe. Le Syndicat des commissaires se démarque très nettement de l'incident « *déplorable* » au cours duquel M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, avait été conspué. Il s'agissait, estime le principal syndicat des commissaires, d'une manifestation « *organisée et mal maîtrisée* » par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP). Quant au préfet, il n'est pas lui-même à l'abri des rumeurs... *Opinions*, une nouvelle lettre politique publiée à Lyon et animée, notamment, par M. Michel Noir, député du Rhône, annonce, dans son numéro daté du 15 décembre, que « *les jours du préfet de police sont comptés (...)* ». « *M. Gaston Defferre*, écrit cette publication de l'opposition, *exige sa tête à la suite des incidents du 7 novembre.* » Il est à prévoir que toutes ces rumeurs contradictoires se perpétueront jusqu'à la divulgation des conclusions de la commission administrative d'enquête dépêchée à Lyon.

CLAUDE RÉGENT.

MÉDECINE

L'HÔPITAL PÉDIATRIQUE ROBERT-DEBRÉ SERA CONSTRUIT A PARIS (19e arrondissement)

Le ministère de la santé vient d'annoncer que l'hôpital pédiatrique Robert-Debré serait construit à Paris à partir du mois de juillet 1982 sur le terrain de Sainte-Marie-Médiatrice, proche de la porte des Lilas.

Sur le site de l'hôpital Bretonneau (18e arrondissement), que le futur hôpital Robert-Debré est appelé à remplacer, sera mis en place un centre de quartier pour la mère et l'enfant dont l'Assistance publique va étudier le projet. A ce centre de pédiatrie et de maternité qui comprendra des consultations, un centre de planification familiale et d'interruption de grossesse, un hôpital de jour pour enfants et une maternité de quartier s'ajoutera dans le reste des locaux un centre d'hébergement de personnes âgées.

Enfin, des études et consultations vont commencer en vue de la construction d'un hôpital qui sera implanté sur les terrains du fort d'Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis.

● *Epidémie de choléra en Afrique du Sud.* — La province de Natal, dans l'est de l'Afrique du Sud, est actuellement frappée par une épidémie de choléra qui, selon les autorités, a déjà fait une vingtaine de morts. L'épidémie s'est propagée à partir d'une rivière au bord de laquelle vivent plus de trente-cinq mille personnes et où elles puisent leur eau. — *(Reuter.)*

UNE MISE AU POINT A PROPOS DU SYSTÈME DE SOINS FRANÇAIS

Auteurs du rapport sur l'organisation du système de soins français, le docteur Pierre Gallois et M. Alain Taïb nous ont adressé la lettre suivante :

Sous le titre « Une publication politique ? » *le Monde* du 28 novembre s'est fait l'écho des péripéties qui ont entouré l'élaboration et la publication de notre rapport.

Cet écho appelle de notre part quelques précisions :

— La non-publication du rapport avant le mois d'avril résulte de raisons matérielles liées à l'importance de l'étude qui nous était demandée, mais aussi, bien sûr, de raisons politiques liées à la nature même des thèmes abordés. Mais la conférence de presse du 25 avril, organisée en présence de M. Barrot, nous a paru représenter un engagement de publication intégrale après la campagne électorale. Et pour notre part, nous ne souhaitions pas la publication en pleine campagne électorale de ce rapport rédigé en toute indépendance ;

— Contrairement à ce que pourrait laisser croire le dernier alinéa de l'écho, M. Jack Ralite n'a mis aucune condition à la publication de notre rapport, qu'il a acceptée d'emblée, sans hésitation. La demande qui nous a été faite secondairement de faire coïncider sa présentation avec la fin du tour de France nous a semblé naturelle et même souhaitable et a correspondu, en fait, aux délais nécessaires à l'édition du document.

ÉDUCATION

ACCORD DU MINISTÈRE POUR UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE A SAINT-NAZAIRE

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a donné son « *accord de principe* » pour le lancement d'une « *expérience pédagogique globale à Saint-Nazaire* ». Dans un communiqué, le ministère précise que cette expérience portera sur l'enseignement primaire, secondaire et technique, et qu'elle sera progressivement mise en place à partir du mois de janvier 1982.

Cette décision de M. Savary répond à la demande qu'avait formulée dix-neuf enseignants — dont M. Jean-Gabriel Cohn-Bendit, professeur d'allemand au lycée de Saint-Nazaire — d'ouvrir un établissement pour des jeunes rejetés par le système scolaire (*le Monde* du 4 décembre). Les promoteurs de ce projet souhaitaient s'adresser à des jeunes de plus de seize ans dont la scolarité correspondrait à celle du lycée. Le ministre leur donne une mission plus étendue, puisqu'elle doit couvrir l'ensemble de la scolarité obligatoire et même au-delà.

UNESCO

Ancien directeur général de l'organisation à l'époque du maccarthysme

M. LUTHER EVANS EST MORT

M. Luther Evans qui fut directeur général de l'Unesco de 1953 à 1958 est mort mardi 22 décembre dans un hôpital de Sant-Antonio (Texas). Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Né le 13 octobre 1902 dans le comité de Bastrop (Texas), le docteur Luther Evans s'était d'abord consacré à l'enseignement après des études de sciences économiques et politiques. Il enseigna à Darmouth College puis à l'Université de Princeton. Journaliste, historien, il s'intéressa particulièrement à l'inventaire des sources de l'histoire américaine, ce qui lui valut d'entrer en 1939 à la Bibliothèque du Congrès à Washington ; il en fut nommé directeur en chef en juillet 1945 par le président Truman.

Cette même année, il assista à la naissance de l'UNESCO comme membre de la commission nationale américaine. Il devint membre du conseil exécutif de l'Organisation en 1949, puis directeur général en 1953, en remplacement de M. Torres Bodet, démissionnaire.

Dès son arrivée à ce poste, M. Evans s'était trouvé confronté au problème des enquêtes menées par le gouvernement américain auprès de ses ressortissants candidats à un emploi international. Ces enquêtes, communes à l'époque du maccarthysme et de la « chasse aux sorcières », comportaient la question : « Etes-vous ou avez-vous été communiste » ? En mars 1954, M. Evans avait écrit à un fonctionnaire de l'UNESCO, M. David Leff pour lui renouveler — en vain — l'ordre de déférer aux requêtes des autorités judiciaires de son pays.

C'est alors que M. Evans était directeur général de l'UNESCO, que l'U.R.S.S. a adhéré à l'Organisation (avril 1954) et que Paris a été choisi pour abriter le siège de l'UNESCO.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Giresse commente le verdict de l'affaire de Broglie

Selon M. André Giresse, président de la cour d'assises, qui jugeait l'affaire de Broglie, cette cour a rendu « *un verdict hybride, à l'image d'une affaire maudite qui empoisonnait la justice française* » (*le Monde* du 25 décembre). Interrogé par l'Agence France Presse, M. Giresse a refusé de dire quelle appréciation il portait sur la décision de la cour, invoquant le secret des délibérations et se contentant de commenter : « *Vox populi, vox Dei.* »

Le président de la cour d'assises se défend d'avoir été « *trop gentil* » avec certains témoins : « *Le jour de la comparution de M. Poniatowski*, explique-t-il notamment, *l'audience ressemblait à une générale de théâtre et chacun guettait mes réactions et celles du témoin. Auriez-vous voulu qu'il s'effondre à genoux à la barre en me demandant pardon ? J'ai posé à M. Poniatowski des questions acérées, mais sur un ton courtois, car je ne suis pas un ayatollah. Et dans ses réponses, il a implicitement fait acte de contrition.* »

D'éventuelles inculpations de témoins, notamment de policiers pour faux témoignage, « *ne sont pas de mon ressort* », a précisé M. Giresse, « *voyez le parquet* ». « *Le principal acquis de ce procès*, a ajouté le président, *est d'avoir permis que soient posés les grands principes tenant à l'indépendance de la justice par rapport au pouvoir exécutif. Dès qu'il y a une affaire d'Etat, la justice est soumise. C'est inacceptable, et ce procès a été, pour moi, une grande satisfaction morale et intellectuelle.*

» *Ce combat contre la soumission de la justice au pouvoir politique, c'est le combat de ma vie, et je n'ai pas été saisi par la politique le 10 mai 1981* ». Ainsi, en 1964, il a été « *mis sur la touche* », pour huit ans, après avoir refusé de se plier aux « *pressions du pouvoir d'alors* » dans deux affaires où étaient impliqués Valéry Giscard d'Estaing et Roger Frey. « *Depuis 1958, trop de mes collègues ont fait leur carrière non sur des mérites exceptionnels, mais sur des relations exceptionnelles. Il faut rendre sa dignité à la justice (...). Je suis un homme seul, mais, à cinquante-neuf ans, je me moque des retombées que pourrait avoir mon action sur ma carrière* », conclut M. Giresse.

Paco Ibanez condamné pour fraude fiscale

Le chanteur-compositeur espagnol Paco Ibanez (résidant en France) a été condamné le 22 décembre pour fraude fiscale par la onzième chambre correctionnelle de Paris à cinq mois d'emprisonnement avec sursis et 15 000 francs d'amende. Il n'avait pas fait de déclaration pour les années 1976, 1977 et 1978 de ses revenus évalués à 830 000 francs au total, correspondant, selon l'administration, à 380 000 francs d'impôts éludés.

Trois féministes contre des sex-shops

M. Christian Le Gunehec, procureur de la République à Paris, occupait lui-même le siège du ministère public de la seule chambre correctionnelle siégeant le 24 décembre sous la présidence de Mme Jeanne Delobeau, à l'occasion de la comparution de trois féministes arrêtées le 22 décembre à 2 heures du matin rue Godot-de-Mauroy (8e) avec des cocktails Molotov.

Les trois prévenues, Miles Emmanuelle Barbaros, vingt-cinq ans, étudiante en psychologie, Catherine Poisson, vingt-quatre ans, animatrice dans une école, et Mme Marina Gérard, vingt-trois ans, ont expliqué qu'elles avaient eu l'intention de mettre le feu à des sex-shops de cette rue, mais n'avaient pu en fin de compte s'y résoudre. Elles étaient à bord d'une voiture prêtée par M. Christian Gauzens, vingt-six ans, dessinateur, chez qui les enquêteurs ont trouvé des notices de fabrication d'explosifs, un litre d'acide sulfurique et des listes de noms de personnalités.

M. Le Gunehec a indiqué que le parquet aurait pu chercher à savoir si ces jeunes gens n'étaient pas en liaison avec quelque organisation structurée, mais qu'il avait choisi « *un éclairage différent* », estimant qu'ils étaient dotés d'une « *bonne dose de naïveté* ». Les trois jeunes femmes ont été condamnées à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis, leur complice à la confiscation de sa voiture et à une suspension de permis de conduire de dix-huit mois.

Le Syndicat des avocats de France est favorable à la suppression des flagrants délits

Après les organisations de magistrats, le Syndicat des avocats de France (gauche) prend position sur l'avant-projet de réforme pénale. Le SAF se félicite de la prochaine abrogation de la loi Peyrefitte mais regrette que la commission Léauté, chargée de préparer cette abrogation, laisse subsister des délits passibles d'un à dix ans d'emprisonnement. Le SAF souligne qu'« *il est hostile à toutes possibilités de condamnation à une peine supérieure à cinq ans d'emprisonnement pour les infractions de la compétence du tribunal correctionnel* ».

Le SAF est favorable à la suppression « à terme » des procédures d'urgence, c'est-à-dire à la disparition des flagrants délits, quelle que soit la formule. En attendant, il demande que soit « *totalement redéfinie la notion de flagrance* [et] *qu'au surplus ne puissent être justiciables d'une procédure rapide que des infractions pour lesquelles les peines encourues sont relativement faibles* ». La mise en détention par un juge du siège, dénommé juge de la comparution dans l'avant-projet Léauté, ne recueille pas l'assentiment du Syndicat, qui estime que le tribunal « *peut très bien remplir ce rôle* ».

Le retour au droit antérieur à la loi Peyrefitte en matière de contrôle d'identité ne satisfait pas le SAF, même s'il s'agit à ses yeux d'un progrès. Le système d'avant la loi du 2 février 1980 est, selon lui, « néfaste », parce qu'« *il ne comporte aucune réglementation et donc permet tous les abus* ». Quant aux dispositions sur le délit d'audience des avocats que la commission Léauté propose de modifier dans un sens favorable aux défenseurs, le SAF demande qu'on aille plus loin. Il suggère que soient revues les obligations qui découlent du serment des avocats et qui leur font obligation de ne rien dire qui soit notamment contraire « *à la paix publique* ».

● *Deux militaires* ont trouvé la mort et deux autres ont été blessés dans l'accident d'un hélicoptère de l'armée de terre, qui s'est écrasé, mercredi 23 décembre, pour des causes inconnues, près de Dax (Landes). Le pilote de l'hélicoptère, une Alouette-II, le sergent-chef Pena, qui totalisait plus de deux mille heures de vol, a été tué sur le coup ; l'un des passagers, le soldat Thierry Prat, est mort à l'hôpital de Dax. Les jours des deux blessés ne sont pas en danger.

● *Un Mirage-III* de la base de Nancy (Meurthe-et-Moselle) s'est écrasé, pour des raisons encore indéterminées, mercredi 23 décembre, en début d'après-midi, au cours d'un vol d'entraînement, près de Romain-aux-Bois (Vosges). Le pilote, l'aspirant Pierre-Yves Cavey, vingt-quatre ans, originaire du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), a été tué.

EXPOSITION

Monticelli à Genève

MIEUX QUE LE JET D'EAU, UN FEU D'ARTIFICE

Aurait-on jamais pensé que ce pût être dans la ville de Calvin, dont le charme égale la froideur, qu'aurait lieu une exposition rendant hommage à un grand peintre du dix-neuvième siècle (1824-1886), dont le public se méfie autant qu'il le méconnaît. Hélas ! les faux y sont pour quelque chose, profitant du succès relatif d'un certain genre de ses peintures, plus précisément les Scènes galantes, *réminiscences de Watteau ou de Lancret, que les Goncourt avaient naguère remises au goût du jour. Mais il n'est que de regarder avec quelque sérieux la peinture pour savoir distinguer la folle spontanéité de Monticelli d'un quelconque « à la manière de » par* Viola *ou son fils, ainsi que par d'autres imitateurs. Alors on se réjouit de voir l'ensemble de quarante-deux tableaux, aussi divers quant aux dates et quant aux genres, réunis par Jean Cailleux, démonstration du génie d'un artiste qui doit tout à lui-même et bien peu à ses maîtres.*

L'indépendance d'Adolphe Monticelli est telle qu'on ne peut ni le rattacher à l'école de Barbizon ni en faire un précurseur de l'impressionnisme. Que doit Monticelli à Loubon ou à Ziem, que doit-il même à Diaz qui, par sa facture, donne à un site forestier l'agrément gustatif d'une certaine cuisine picturale, dans laquelle il situe parfois une réunion de nus féminins, qui voudrait être de charme et de suavité ? Rien de cela chez Monticelli. Il ne cherche ni à charmer ni à faire naître tant soit peu un désir de volupté. L'excitant visuel chez lui est aimanté par une matière qui se suffit à elle-même. Matière, somme toute, plus abstraite que celle dont nous ont abreuvé tant d'abstraits de notre temps. A coup sûr, notre œil reconnaît les formes, figures, portraits, paysages, scènes de genre ou natures mortes. Mais l'anecdote ou le motif, secondaires, sont en retrait de la peinture en soi.

Ainsi, au dix-neuvième siècle, Monticelli représente à nos yeux le cas le plus détaché de toutes contingences : il commence par être lui-même, il finit par être plus que lui-même. Que sont ces fleurs, précédant celles de Van Gogh et de Staël, sinon une écriture battue de touches, dans une harmonie où la couleur locale est délaissée, où pourtant tout s'accorde, les jetés et les coulées de bleu, de vert ou de vermillon, s'assemblant comme une palette organisée par un œil truculent. On pourrait en dire autant de tous les sujets si variés qui inspirent la prunelle du peintre : les Taureaux à l'abreuvoir, *ce chef-d'œuvre inédit du musée de Neuchâtel, cet autre chef-d'œuvre qu'est* l'Allée ombreuse *de la collection Cailleux, même traitée presque en camaïeu de bistre,* le Portrait de Madame Guinand, *dont la profondeur du regard s'allume par une légère touche de rouge posée au coin de l'œil et tant d'autres pièces maîtresses venues des musées de Marseille, de Lyon, de Lausanne et de collections privées.*

On ne connaît pas de dessin de Monticelli, car il dessine directement au pinceau : on en voit un exemple frappant dans la monture de ce Don Quichotte, campée en quelques coups de brosse avec une parfaite justesse de mouvement. On est, en fait, assez loin de Fantin-Latour, à percevoir comme en filigrane ce groupe de femmes dans un décor montagneux, et le clair-obscur d'un ciel où la lumière nuageuse projette un éclat gris argenté.

Si la datation n'est pas chose aisée dans l'œuvre de ce peintre, sa présentation par motifs paraît un peu facile, et, à nos yeux, le réel n'est pas distinct de l'imaginaire. Cela nous vaut l'excellent catalogue de Jean Cailleux, qui, comme en sous-entendu, est hommage à Paul Cailleux, dont l'enthousiasme pour Monticelli, suivi d'un faible pour Eugène Lami et Gavarni, dénotait bien chez lui la poursuite du dix-huitième siècle – son domaine – se prolongeant au siècle suivant.

Par ailleurs, faut-il faire intervenir le baroque pour mieux définir Monticelli, comme l'avait fait Germain Bazin par d'heureux rapprochements, avec le sérieux concours de Charles Garibaldi, dans leur exposition de 1953 à l'Orangerie des Tuileries, sous le titre « Monticelli et le baroque provençal » ? Ils y inséraient notre peintre dans une aura qui englobait aussi bien les Figures de fantaisie *de Fragonard que les cariatides de Puget, Cézanne dans sa période « couillarde » et des imitateurs de petit talent. Il est vrai qu'il y a chez ceux-là un goût pour la pâte picturale, un penchant pour une écriture sinueuse et emportée, une sorte de négligence voulue, donnant à l'œuvre d'art la réalité d'une liberté spontanée. Mais plus que quiconque, Monticelli a l'ardeur de peindre pour peindre ; il est presque un gestuel ou un divisionniste avant la lettre et, pour reprendre le juste mot de Focillon, « il peint comme il respire ». Monticelli a jeté sur la bise glaciale de Genève le souffle chaud d'un méridional de Marseille ; il n'a pas craint d'être un non-conformiste et, sans tenir compte de ses vraies et fausses légendes, il nous délivre, au-delà de tout sujet réel, l'objet même de la peinture : sa substance alchimique, signifiée et non signifiante.*

PIERRE GRANVILLE.

★ Galerie Cailleux, Genève, jusqu'au 14 janvier 1982.

ARTS

MORT DU CHANOINE JEAN DEVEMY fondateur de l'Église d'Assy

Le chanoine Jean Devemy, fondateur de l'église du plateau d'Assy, est mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

C'est le chanoine Jean Devemy qui eut l'initiative de la fondation de l'église du plateau d'Assy, construite dès 1937 par l'architecte Maurice Novarina, dans un style régional. Mais c'est après la guerre que ce sanctuaire de montagne devait devenir le lieu d'une « révolution artistique » inattendue, lorsque le chanoine Jean Devemy mit à contribution le Père Couturier pour demander la participation de peintres et de sculpteurs contemporains à la décoration de la nouvelle église.

Ces artistes n'étaient pas tous catholiques ni même croyants. Fernand Léger, le peintre des Congés payés *du Front populaire, donnait une mosaïque sur le thème de la Vierge, alors que Jean Lurçat composait la tapisserie de l'* Apocalypse.

Au-dessus des autels, Bonnard évoquait la figure de saint François de Sales, et Matisse celle de saint Domingue. C'est Braque qui grava la porte de bronze, et Rouault, Bazaine et Chagall qui créèrent les vitraux.

Bien que le Christ décharné *de Germaine Richier fût une œuvre contestée au moment de son installation, cette contribution des artistes n'en resta pas moins un événement marquant de la création au début des années 50. Au-delà du décor d'une église, Assy fut le lieu du renouvellement de l'art religieux, particulièrement dans le domaine du vitrail.*

J. M.

PETITES NOUVELLES

■ Une exposition consacrée à Maria Callas sera présentée à l'Opéra de Paris du 5 au 18 janvier pendant la période de relâche. Neuf plasticiens ont été invités à illustrer la personnalité, la voix et les rôles interprétés par la chanteuse disparue le 16 septembre 1977 ainsi que le contexte artistique dans lequel elle travailla. Un accompagnement sonore et des projections de films-vidéo compléteront cet accrochage.

■ Le metteur en scène soviétique Youri Lioubimov, directeur de la Taganka de Moscou, va séjourner en République fédérale d'Allemagne, où il a été invité à monter un opéra du compositeur italien Ermanno Wolf Ferrari. Déjà de la même façon il s'était rendu pour travailler en France et en Italie.

THÉATRE

Planètes des enfants

On serait arrivé trop tard. Kim, animateur au théâtre de Sartrouville (1), nous reçoit du haut de l'escalier : *la Planète des monstres mous* aurait déjà commencé depuis longtemps. Mais il veut bien, faute de mieux, nous initier au mystère du lieu.

Et tandis que, de loin en loin, des rires et des chahuts filtrent depuis la salle, la parole de Kim se lève, se déroule, et Kim autour de l'escalier attise le désir, la curiosité de ce qu'on ne voit pas.

D'un bureau qui encombre le palier, il va tirer une histoire qui fera oublier celle des monstres mous : un tiroir découvre une minuscule piscine où une photo de femme figure un navire ; un autre, une gare, et la rampe se fait barrière, parle de ceux qui partent et de ceux qui restent. Une femme est de l'autre côté du mur. Le bruit d'une douche dit le matin. La femme s'éloigne. Une musique vient rythmer le rêve, descend comme une eau l'escalier où Kim finit de murmurer son amour. Où le désir du théâtre rejoint les merveilles fantasmatiques de la solitude. Ce poème-spectacle est dû à Françoise Pillet, qui, après Catherine Dasté, dirige la Pomme verte et sait clairement parler théâtre aux enfants : ni école ni famille, théâtre tout court.

Un petit théâtre rouge, douillet et pimpant, une équipe efficace (quatre spectacles par an), rien qui ressemble à la pagaille assez habituelle d'une représentation pour enfants. On a été prévenu : on se tient bien, on est propre. *Le Peintre aux clefs d'or*, création, à la Comédie de Paris, des Bateleurs 2000 (2), est une jolie fable bien ficelée et haute en couleurs, qui apprend aux enfants que les puissants ne sont rien et que l'artiste peut tout. On a donné dans le style bande dessinée plutôt que dans celui de l'épure japonaise : prince céleste, femme-panthère et policier culturiste, artiste barbu, cela va de soi. Les accessoires sont de métal, de cuir, de plastique, et l'enfant reçoit, à sa mesure, sa part de théâtre à la mode qui ne le dépayse guère au fond de certaines productions télévisées.

Qu'on se transporte du côté de la place d'Italie, en plein quartier vietnamien, dans la salle-hangar du théâtre Dunois (3). Aujourd'hui un comédien, une comédienne venus de Toulouse, la compagnie Porte-Lune raconte, sans paroles, ses « histoires à dormir debout » autour du rituel du coucher et du lever, et ces choses si simples sont proprement magie : dormir tête-bêche, chasser un moustique, se disputer la couverture deviennent l'occasion des plus burlesques métamorphoses sur l'espace étroit et infini du lit : bateau, fusée, puits des rêves.

C'est le même théâtre Dunois, qui vient, du 7 au 20 décembre, d'organiser un festival de qualité, d'abord un peu difficile : refus systématique des imageries qui ont cours, appel continu à l'imagination et à l'événement sensoriel. Ici, la salle est peut-être plus dure à tenir, mais l'enfant découvre l'essentiel, que le théâtre n'est pas forcément une belle histoire, mais la découverte d'autres langages, quelque chose qui dérange, qui ne « ressemble » pas.

Peut-être la *Fête de Sigui* de la Carrérarie de Lyon plaçait-elle la barre un peu haut avec un spectacle musical à la fois naïf et sophistiqué, où un comédien musicien dirige, tel un chef d'orchestre, la fiction abstraite d'un jeu de correspondances de lumières et de sons, à partir de circuits électriques et d'étranges instruments, batterie de cloches et de poêles à frire, sphères-tambours de verre retenant prisonniers de l'eau, des billes, du sable ; belle démonstration de virtuosité, mais l'imaginaire de l'enfant, et surtout des enfants en groupe peut-il à ce point se priver de tout support et créer à sa guise toutes les histoires qu'il désire sur les seules propositions de sons et d'images qu'on lui fait ?

A travers la pantomime humoristique de *Dans la ville, je vois*, par les Ballets de la Cité (Rouen), la sensibilité de l'enfant, son rire, ses peurs, trouvaient sûrement un espace plus facile à investir. La juste mesure était sûrement atteinte par *le Sac à provisions* de la Compagnie de l'Encre-Rouge (encore une compagnie lyonnaise), qui suit la traversée fantastique du quotidien par une petite fille, et surtout *Berceuse*, par la compagnie de la Grenette (Lyon encore), où Christiane Véricel, avec une rare délicatesse de ton, sait appréhender avec des mots qui murmurent la découverte par l'enfant d'une conscience de soi : Maria, personnage central, se sépare peu à peu des adultes, traverse les images créées pour elle, les habite. Et les spectateurs avec elle.

BERNARD RAFFALLI.

(1) Théâtre de Sartrouville, rue Louise-Michel, à Sartrouville (914-23-68).

(2) Bateleurs 2000, Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, 75009 Paris (281-29-36).

(3) Théâtre Dunois, 28, rue Dunois (584-72-00) : métro : Nationale.

« Si ça te dérange, moi ça m'arrange » au petit TEP

« *De et par Pierre Ascaride, homme seul.* » Il prévieng : lui ça l'arringe de nous racongter sa vie, enfing, plutôt son enfangce, les années entreu 1950 et 1958 où il a grangdi à Marseille. Nous, ça nous dérrange pas. Non. Non, il est pas frelaté l'accent du midi d'Ascaride, qui connaît bien le patois, les mots d'argot. Il a la faconde des Marseillais. Il a tout, il ne truque pas. Tout : le rythme, le débit de parole, les images, et le goût d'exagérer, et le sens de l'observation.

Lui ? C'est donc Loule. Non seulement il ne nous a pas dérangés, mais il nous a fait rire avec son père qui voulait lui faire apprendre la mandoline, sa mère qui aimait les galas Karsenty, son grand-père à la C.G.T. (la C.G.T.-U.), la petite Josette et la communion solennelle de la petite Josette. Puis les premiers bécots au cinéma.

Loule aujourd'hui n'aime que le rock. Y a que ça qui l'intéresse. Alors Ascaride nous chante trois chansons. Quoi d'autre ? Il y a sur la scène un encrier de 2 mètres cube, et un porte-plume de 3,50 mètres de long, et des vieux jupons et le sac à main de la maman de Loule, et des chaussures dépareillées. Lorsque Loule aura bien rangé ces objets, vous aurez passé une heure sans problème avec un bon comédien.

M. LA BARDONNIE.

★ Petit TEP, 20 H 30.

CINÉMA

« Une étrange affaire », de Pierre Granier-Deferre

(Suite de la première page.)

La promotion de Louis est trop rapide pour ne pas être suspecte. A ce moment du film, un doute nous saisit, et il nous semble déceler dans le récit un climat d'homosexualité latente. Impression que confortent l'intimité pour le moins équivoque de Malair et de ses acolytes, et leur acharnement à éloigner Louis de sa famille (il ne voit presque plus Nina, sa femme) en le faisant participer tous les soirs à des dîners ou à des réunions de travail.

Quoi qu'il en soit, ébloui par sa vie nouvelle, fasciné par Malair, flatté dans son orgueil, Louis cède à tous les caprices du patron. Des scènes de plus en plus fréquentes l'opposent à Nina qui, très vite, a deviné le danger que Malair représentait pour leur couple et qui s'efforce courageusement de limiter les dégâts. Peine perdue. Le soir où Malair s'introduit dans leur appartement pour y passer la nuit avec l'un de ses adjoints, Nina décide de quitter son mari.

Cette fois, voici Louis entièrement pris au piège. Un piège différent de celui que nous avions envisagé. Malair n'est ni un débauché ni un suborneur. C'est un monstre froid que seul intéresse son pouvoir sur les êtres et qui met à profit sa supériorité intellectuelle et son magnétisme pour obtenir de ses subordonnés une soumission absolue. Là est son plaisir et sans doute sa seule volupté. Despote ne pouvant vivre qu'entouré d'esclaves, Méphisto à col blanc aussi habile à détecter les âmes faibles qu'à les manipuler, aventurier toujours en quête d'expériences nouvelles : tel est Malair le maléfique. Quand brusquement il disparaît, Louis se retrouve du jour au lendemain comme un drogué privé de sa drogue : anéanti, littéralement dépossédé de lui-même.

Dans les méandres de cette histoire qui, par moments, fait penser au *Servant* de Losey, Pierre Granier-Deferre avance à pas de loup. Au début, rien que de très ordinaire. Le réalisateur décrit, raconte, « colle » strictement à la réalité quotidienne. Et puis, peu à peu, ce glissement dans le ton de la narration, cette dérive vers l'inconnu, ce malaise qui s'installe, cette ombre qui s'étend sur les rapports des protagonistes, ce mystère – presque un suspens – que provoque le comportement de Malair. Sans jamais hausser le ton, par les moyens les plus discrets, les plus subtils, Granier-Deferre a transformé la réalité en cauchemar et tracé un portrait d'une complexité psychologique saisissante.

C'est à ce même dépouillement rigoureux que se sont pliés les interprètes. Un geste, une inflexion de voix suffisent à Michel Piccoli (prodigieux) pour exprimer le charme vénéneux de Malair. Dans le rôle de Louis, Gérard Lanvin confirme un talent que nous avaient révélé *Une semaine de vacances* et *le Choix des armes*. La tendresse, la révolte de Nina se lisent dans les yeux de Nathalie Baye. Et c'est par Jean-Pierre Kalfon et Jean-François Balmer que sont excellemment incarnés les deux anges tutélaires du patron.

Captivant, intelligent, totalement maîtrisé, le film de Pierre Granier-Deferre s'inscrit en droite ligne dans la filière classique du cinéma français. Une filière dont on semble redécouvrir les possibilités et les mérites. Après le prix Delluc qui vient de lui être attribué, *Une étrange affaire* devrait conquérir les suffrages du public.

JEAN DE BARONCELLI.

* Voir les films nouveaux.

PRESSE

A NEW-YORK

Le « Daily News » est à vendre

De notre correspondante

New-York. – Le *Daily News* de New-York, qui, avec ses 1 483 000 exemplaires en semaine et 1 888 000 le dimanche, est le plus diffusé des quotidiens américains est à vendre. C'est ce que viennent d'annoncer ses propriétaires, le groupe *Tribune* de Chicago, qui possède aussi le *Chicago Tribune* et plusieurs stations de radio et journaux locaux.

Tabloïde, le *Daily News* est un journal qui se veut à la fois populaire et de bonne tenue. Fondé en 1919, il a connu un succès grandissant jusqu'en 1947 : Il a atteint alors 2 400 000 exemplaires en semaine et 4 700 000 le dimanche.

Le *Daily News* avait bien traversé les années 60, alors que la concurrence de la télévision et des journaux de banlieue provoquait la disparition de quatre quotidiens new-yorkais. Mais, à partir de 1973, son tirage a commencé à baisser. Le rachat de son concurrent direct, le *New York Post* par M. Murdoch, l'homme d'affaires australien devenu propriétaire du *Times* de Londres, a aggravé les difficultés du *News*, le *Post* se livrant désormais sans retenue au sensationnel.

La chute du *Daily News* a été accélérée par l'exode vers les banlieues de la classe moyenne devenue lectrice de journaux locaux, et la désaffection de certains annonceurs qui en est résultée. La récession n'a fait qu'accentuer cette tendance. Pour tenter de reprendre une partie de sa clientèle, la direction a lancé une édition de fin d'après-midi, qui a dû s'interrompre, cet été, après plusieurs mois de déficit.

Sur un budget annuel de 342 millions de dollars, le *Daily News* en a perdu 11 millions cette année. Le journal possède cependant un important capital, et notamment un immeuble sur la 42e Rue, dont une partie est louée à divers organes de presse.

Il y a quelques mois, M. Robert Hunt, le directeur du *Daily News* avait envisagé de demander aux trois mille huit cents salariés du journal d'accepter des réductions de salaires et, à terme, une réduction des effectifs. Mais la direction du groupe estime que la formule du *Daily News* est périmée, sa clientèle étant redistribuée entre le très populaire *New York Post*, le sérieux *New York Times* et les journaux de banlieue qui connaissent un essor spectaculaire.

Les syndicats représentés au *News* envisageraient de racheter le journal et de le transformer en coopérative, mais il leur faudrait trouver d'importants bailleurs de fonds. M. Murdoch intéressé, dit-on, par l'achat du *News* pourrait en être empêché par les lois antitrust.

NICOLE BERNHEIM.

LA FEP TRANSFORMÉE EN S.A.R.L.

La société France Éditions et Publications – qui éditait jadis *France-soir*, *France-dimanche*, *Elle*, etc. – va devenir la holding principale du groupe Hachette. La FEP se transformera le 1er janvier 1982 en une S.A.R.L. dont les trois gérants seront MM. Daniel Filipacchi, vice-président du groupe Hachette chargé des affaires de presse, Frank Tenot, président du groupe EDI-7, et Olivier Chevrillon, directeur de l'hebdomadaire *le Point*.

L'opération doit permettre à la FEP d'absorber, d'une part, la SGIP (Société de gérance d'intérêts de Presse), société holding du secteur presse Hachette, d'autre part, Presse et Information, propriétaire du titre *le Point* et société mère de la société éditrice de cet hebdomadaire – la Sebdo – qui devient donc filiale directe de la FEP.

● *M. Philippe Hersant*, fils cadet de M. Robert Hersant, va succéder à M. Pierre Janrot à la direction du quotidien *France-Antilles*, édité en Martinique.

M. Philippe Hersant a successivement travaillé à Publi-Print, régie publicitaire du groupe dirigée par son frère, M. Jacques Hersant, puis au *Figaro* et dans différents journaux du groupe appartenant à son père. M. Pierre Janrot avait dirigé la société France libre (*l'Aurore*, *Paris-Turf*) entre 1978 et 1980.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Ballet Don Quichotte.
Théâtre des Champs-Elysées (Opéra) (723-47-77), 20 h : Le Barbier de Séville.
Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Brasil tropical.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : La Dame de chez Maxim.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Les Cenci.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 : Dorval et moi.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h 30 : la Duchesse d'Amalfi.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Jacques Villeret.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : West Side Story.

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h 45 : Princesse Baraka.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h 30 : la Bête dans la jungle.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h : Diable d'homme.
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Mahjoub, Mahjoub ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 21 h 30 : Un p'tit rêve dans l'nez.
Daunou (261-69-14), 21 h. : La vie est trop courte.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : D. Lavanant ; 21 h 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : Motus et Paillasse.
Essaïon (278-46-42), salle I, 20 h. : la Princesse de Babylone ; 21 h 30 : Attention copyright ; salle II, 18 h 30 : Spectacle Guillevic ; 20 h 30 : Monsieur, Monsieur, Monsieur ; 22 h : Cheese ou la vie en rond.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Zoo story ; 22 h. : Sundance.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : André Frère ; 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Shéhérazade ; 20 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge, 18 h 30 : Ladyablogues ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : Lève-toi et rêve. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie Stuart (508-17-80), 22 h 15 : Pourquoi la robe d'Anna... ?
Marigny (256-04-41), 21 h : Domino ; — salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 18 h 30 : le Grain de sable ; 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : L'Evangile selon saint Marc ; — petite salle, 20 h 30 : Oratorio pour une vie ; 22 h : Ecoute Israël.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Joyeuses Pâques.
Piazza (633-08-80), 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.
Poche (544-50-21), 21 h. : Interviouve.
Roquette (805-71-51), 20 h 30 : On loge la nuit. - Café à l'eau ; 22 h. : le Fétichiste ; petite salle, 20 h 30 : Il était trois fois ; 21 h 45 : le Combat de la mouche.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 h ; Nous on fait où on nous dit de faire ; 23 h 15 : Vinci avait raison.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane ; 22 h : Rosine Favey.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h30 : Si jamais je te pince...
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : le Grand Bilan ; 21 h : Aima.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 20 h 30 et 22 h 30 : Christophe Colomb.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amour de l'amour ; petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Gaspard.
Variétés (233-09-92), 20 h 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 15 : Le Grand Ecart ; 22 h 30 : Le Président.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 23 h 30 : Attachez vos ceintures.
Café d'Edgar (322-85-11), I, 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : Demain, j'enlève le noir ; II, 20 h 30 : les Moines en folie ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Fanal (233-91-17), 20 h : Un ouvrage de dames ; 21 h 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h 30 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : Josy coiffure.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Enfin seul ; 22 h Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 19 h : Detressan, C. Epinal : 20 h 30 : Phèdre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 25 décembre

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

La danse

Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : Graziella Martinez
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : Giselle.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 : L. Dinwall.

Les comédies musicales

Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Ah !... ces années 30.
Renaissance (208-21-75), 20 h 30 : Aventure à Monte-Carlo.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h 30 Barbe verte.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, (326-65-05), 21 h 30 : Charly Slide Sextet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Pakatak, Salsa Unit.
Cirque d'Hiver (503-47-59), 21 h : Jacques Higelin.
Dreher (233-48-44) 21 h : Hamsa music big band, R. Raux, S. Kessler.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Atlantico, rock tropical.
Gibus (700-78-88), 22 h : Café Mozart.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : J. Moody.
La Manu musicale (238-05-71), 21 h : Suk sextet.
New Morning (523-51-41), 21 h : Claude Nougaro.
Scala (261-64-00), 22 h 30 : Gibson brothers.
Slow Club (233-84-30) : R. Franc.

Les concerts

Notre-Dame, 17 h 30 : P. Moreau (Balbastre, Tournemire, Messiaen...).
Eglise St-Merri, 16 h : Chorale polonaise de Mielec (chants de Noël).
Eglise St-Thomas d'Aquin, 17 h 45 : A. Bedois.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : La Symphonie nuptiale, de E. von Stroheim ; 19 h. : Hommage à Sidney Lumet : The Offence ; 21 h. : Le crime de l'Orient express, de S. Lumet.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Paris qui dort, de R. Clair ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-80) : Les fiançailles d'Anna, de P. Voulgaris ; 19 h. : Hommage à Michel Deville : La femme en bleu.

Les exclusivités

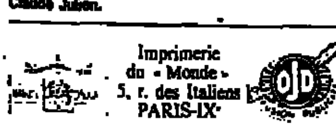
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR NU (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ambassade, (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e, (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
CARMEN JONES (A., v.o.) Georges-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-27-78) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN, film chinois de Pai Shing Jui, v.o. ; Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
SI MA GUEULE VOUS PLAIT...(*), film français de Michel Caputo. UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828- 20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ;
SOLIDARNOSC, film collectif polonais, v.o. ; banque de l'Image, 5e (326-12-39).
UNE ETRANGE AFFAIRE, film français de Pierre Granier-Deferre. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis-ST-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (357-90-81) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25.

LE DERNIER METRO (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), sous-titres anglais.
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EAUX PROFONDES (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA FILLE OFFERTE (All., v.o. (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LES FILLES DE GRENOBLE (Fr.) (*) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GRANDE ESCROQUERIE DU ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — (V.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
HOTEL DES AMERIQUES (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-46).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All., muet) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE MAITRE D'ÉCOLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MALEVIL (Fr.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
MEPHISTO (Hong., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-16-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (822-42-27).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA MORT AU LARGE (*) (A., v.f.) : Maxéville, 2e (770-72-86).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
LA PEAU (It. v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Hollywood-Bd, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
POPEYE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Ermitage, 8e (359-15-71). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
PRUNE DES BOIS (Fr.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (326-12-39) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
QUAND TU SERAS DEBLOQUE FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ;
LA REVANCHE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-34) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 12e (206-71-33).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (Ang., v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SALUT L'AMI, ADIEU LE TRÉSOR (It., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46), Paramount City, 8e (562-45-76). — (V.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (296-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-52-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
STALKER (Sov., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Cosmos, 6e (544-28-80).
SURVIVANCE (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e. (296-80-27) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
TOTO LE MOKO (It., v.o.) Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOTRE ENFANT M'INTÉRESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paris-Ciné, 10e (770-21-71).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —
La malédiction

Organiser les programmes télévisés du 24 décembre, de cette fête en famille lourde de traditions, est un casse-tête que bien peu jusqu'à présent sont parvenus à résoudre. Il faut dire que d'année en année la formule reste inchangée, comme s'il n'en existait qu'une. Une sorte de malédiction qui pèserait sur les responsables des chaînes et les téléspectateurs, d'ailleurs entièrement pris par les plaisirs du palais et l'excitation des cadeaux.

Un changement pourtant, Annie Cordy ne chantait pas, elle jouait Madame Sans-Gêne *sur la première chaîne vouée à la reconstitution historique avec un montage d'actualités de Noël traversant les ans, immuables, montrant les mêmes yeux graves d'enfants pauvres, noëls de guerre, de libération, de paix, mêmes vœux pieux de bonheur universel. De quoi attraper un cafard noir qui ne s'arrangeait pas sur la seconde chaîne, décidément morbide, où après le sempiternel gala — à l'Opéra et en hommage à la Pologne — on a pu voir la rediffusion d'une émission sur Brassens assez déliquescente, du genre* « Untel est un excellent guitariste, on ne se quitte plus, il joue avec moi, il est mon ami » ... « Voilà bien des raisons pour l'écouter » *enchaîne alors le présentateur Pierre Tchernia...*

FR3, en revanche, a commencé sa soirée en pleine forme. Le Petit Mitchell illustré, *c'est drôle, ironique mais bon enfant, gentil mais pas mièvre, c'est épatant. Puis il y avait* le Cirque de Charlot, *un classique pas trop connu. Ensuite, on retombait dans un chromo niais de Guy Beart. Louis de Funès au piano, entouré de tous les invités, chantait* When the saints *et tout le monde tape dans les mains, allez, c'est la fête. Il déclarait que son rôle de Rabbi Jacob l'avait lavé de tout antisémitisme, que le mot même de racisme avait disparu de son esprit et ça enchaînait sur un sketch de Popeck...*

Heureusement, le magnétoscope existe, heureusement on peut louer des films, des dessins animés, des Tex Avery, fantastiques. Le magnétoscope est le talisman qui exorcise la malédiction des programmes de Noël.

COLETTE GODARD

RADIO J

Une mise au point de Me Hajdenberg

Me Henri Hajdenberg, président du Renouveau juif, nous a adressé la mise au point suivante après la publication de l'article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur les radios juives de la région parisienne (le Monde *daté 13-14 décembre).*

« Votre article s'interroge sur le fait de savoir si quatre radios juives, ce n'est pas beaucoup. Ne faut-il pas se demander si ce n'est pas l'explosion d'une expression juive, par le chant, la langue, la culture, quasiment inexistante sur les ondes pendant des dizaines d'années ; si elle ne correspond pas au renouveau de la communauté juive de France ; s'il ne s'agit pas pour certains de faire surgir enfin la voix longtemps étouffée par le jacobinisme français et le centralisme de l'establishment juif. C'est dans l'intention d'aider justement à créer une nouvelle forme d'expression juive, culturelle et militante, que le Renouveau juif a en effet décidé de soutenir de toutes ses forces, depuis le 17 juin 1981, la station Radio-J, premier émetteur juif de radio en France (1).

» Cependant, si Radio-J bénéficie de l'entier soutien du Renouveau juif et de la collaboration de certains de ses membres, cette station n'est pas l'organe officiel ni officieux du Renouveau juif. Il s'agit d'une radio indépendante de notre mouvement, animée uniquement par des bénévoles (dont des militants d'autres associations), pluraliste, ouverte à toutes tendances, et elle l'a prouvé depuis plusieurs mois. Aussi, assumant et revendiquant la direction politique et idéologique du Renouveau juif depuis sa création, s'il ne m'appartient pas de définir l'orientation de Radio-J, aucun des responsables de cette radio ne saurait considérer être le porte-parole de notre mouvement. Dans cette mesure, n'a rien à voir effectivement avec l'humour juif le vieil adage adopté par l'article du *Monde* : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ».

» Le constat de vivre en France et d'être français n'a rien de contradictoire avec le militantisme juif et sioniste, le respect de son identité, le maintien de sa spécificité, la transmission d'un patrimoine historique et culturel propre, l'idée de la dimension politique du peuple juif qui s'est notamment traduite par un mouvement de libération nationale ; ce sont les valeurs qui doivent être diffusées pour permettre l'exercice d'un droit : vivre comme chaque individu l'entend, et où il lui semble bon. C'est pourquoi le Renouveau juif exprime l'opinion et l'engagement de juifs français qui se sentent doublement fidèles, à l'égard du peuple juif et de la France, sans complexe, déchirement ni renoncement. »

∴

Judaïques F.M., autre radio citée par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, nous écrit d'autre part pour préciser :

« Judaïques F.M. (103,3 MHz) est la seule radio libre juive diffusant en direct le matin, de 7 heures à 10 heures, des informations complètes, un magazine culturel, des émissions de services pratiques, etc., en plus des émissions du soir qui débutent à 18 heures jusqu'à 23 h 30, [votre collaborateur] ayant annoncé par erreur qu'aucune des quatre stations citées n'émettait le matin.

(1) RadioJ, dirigée par le frère de Me Hajdenberg, Serge Hajdenberg, s'est récemment trouvée au cœur de la traditionnelle « bataille » des fréquences. T.D.F. a en effet attribué la fréquence sur laquelle émet cette radio privée (91,7 MHz) à Radio-7, station de Radio-France destinée aux jeunes, qui émet déjà sur 99,77 MHz. Cependant, le ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, a affirmé qu'une solution serait trouvée à « *ce problème technique* », assurant qu'il ne s'agissait en aucun cas de « *limiter la liberté d'expression* » (*le Monde* du 23 et du 24 décembre). En attendant, le ministre a demandé que soit suspendue la mise en service du second émetteur de Radio-7, initialement prévue pour le 24 décembre.

BREF

● *Le concert du Nouvel An* de l'Orchestre philharmonique de Vienne sera retransmis intégralement en direct de Vienne, à 11 h par France-Musique, TF1 n'en diffusant, à partir de 12 h, que la deuxième partie.

● *Radio-France internationale* consacre jusqu'à la fin du mois de décembre son magazine « Carrefours » à une série de bilans nationaux et internationaux de l'année 1981. Ces émissions seront également diffusées de 15 h à 16 h sur les ondes courtes (49 MgH).

● *Radio-Bleue, la station de Radio-France* émettant sur ondes moyennes à destination des personnes âgées, diffusera prochainement des programmes le samedi et le dimanche matin. A l'occasion du premier anniversaire de la création de cette radio thématique, un gala sera organisé le 14 janvier avec la participation de « gloires de la chanson française » et de jeunes interprètes. Cette soirée sera retransmise le lundi 18 janvier à partir de 10 heures sur Radio-Bleue.

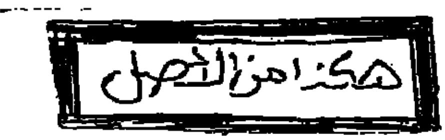
TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 26 DÉCEMBRE

— *M. Louis Mexandeau*, ministre des P.T.T., est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE

— *M. Jack Lang*, ministre de la culture, est l'invité de l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 25 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 30 Journal.
20 h Téléfilm : l'Oiseau bleu.
De M. Maeterlinck, réalisation G. Axel. Avec B. Andersson, L. Caron, S. Flon, C. Pieplu...
Le rêve féerique de deux enfants une belle nuit de Noël : du beau intimiste, c'est une promesse de bonheur.
21 h 40 Centenaire du Cirque de Moscou.
Réalisation B. Deflandre.
Ses clowns, ses trapézistes, ses cavaliers, ses ours.
22 h 30 Chorale du collège d'Oxford.
Yves-André Hubert a filmé les chœurs du New College of Oxford chantant les « Christmas carols » et les « Motets ».
23 h Un Noël, une vie : Gilbert Bécaud.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Vendredi ou la vie sauvage.
D'après M. Tournier, réalisation G. Vergez. Avec M. York, G.-A. Ray, R. Blin, R. Rimband.
Le mythe de Robinson Crusoë revu et corrigé.
22 h 10 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot : Doris Lessing.
Pour parler avec Doris Lessing de son œuvre et de ses derniers livres parus en France : la Cité promise *et* Shikasta, *B. Pivot a invité Michel Braudeau, critique littéraire, Ivan Nabokov, éditeur, et Catherine Riboit, romancière.*
22 h 55 Journal.
23 h 35 Ciné-club (cycle Hitchcock) : Les Trente-neuf Marches.
Film anglais d'A. Hitchcock (1935). Avec R. Donat, M. Carroll, L. Mannheim, G. Tearle, J. Laurie (v.o. sous-titrée. Noir rediff.).
Un Canadien de passage à Londres, mêlé malgré lui à une affaire de meurtre et d'espionnage, s'enfuit en Ecosse. Il est traqué par la police et les membres d'une organisation secrète.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Les petits papiers de Noël : Papa, maman, Noël.
De Jacques Fansten.
Deux enfants enlevés la nuit de Noël. Tendre et dur.
21 h 5 Théâtre : Tovaritch.
Comédie de J. Deval, mise en scène J. Meyer. Avec F. Fabian, J. François, J Morel, M. Deneme...
Une pièce du temps où les émigrés russes étaient princes, où les princes russes étaient chauffeurs de taxi ou valets de chambre.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Mes meilleurs vœux.

FRANCE CULTURE

20 h, Les marchands de paix.
21 h 30, Black and blue : Noël en jazz (les Lorientais).
22 h 30, Nuits magnétiques : Les ménageries.

FRANCE-MUSIQUE

NOEL EN POLOGNE

20 h 30, Concert (donné au Grand Auditorium le 13 novembre 1979) : « Symphonie nº 47 » de Haynd, ; « Concerto pour violon et orchestre » de Mozart ; « Musica Domestica » de Bujarski ; « Sérénade pour cordes » de Tchaikovski ; « Andante du divertissement K 136 » de Mozart, par l'Orchestre de chambre de Pologne, dir. J. Maksimuk, sol. K. Kulka, violon.

22h 30, Les étoiles (avec la participation de D. Proust, astronome et organiste, et des peintres et poètes qui ont été inspirés par les étoiles) ; « Sirius » de Stockhausen ; « Atlas eclipticalis » de Cage ; « Lux Aeterna » de Ligéti ; « Troisième sonate pour piano » de Boulez ; « Harmonie du monde » de Hindemith ; « Al Lume de Stelle » de Monteverdi ; « Nocturne op. 55 nº 1 » de Chopin ; Extraits des « Eléments » de Rebel ; « Chant pour une étoile » de Tamia ; « Les Planètes » de Holst ; « Deux fantaisies » de Vierne ; Extrait de « La Création » de Haydn ; « Sonate nº 14 », de Beethoven ; « Choral pour orgue » de Bach ; « La Nuit transfigurée » de Schoenberg.

Samedi 26 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Magazine de l'aventure.
Une escalade dans l'arrière-pays niçois.
12 h 30 Cuisine légère.
12 h 45 Suspens : le Fer de lance.
13 h Journal.
13 h 20 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Variétés : Fugue à Fugain.
14 h Opération trafic : 15 h 5, Plume d'élan ; 15 h 20 : Maya l'abeille ; 15 h 40 ; Archibald ; 16 h, Temps X ; 17 h, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 5 Trente millions d'amis.
Spécial Noël.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Bonsoir, Fernand.
20 h Journal.
20 h 30 Droit de réponse.
Le nouveau magazine de Michel Polac traitera de la gastronomie, avec Mme N. Chatelet, MM. C. Millau, Poilâne, Pudlowski et P. Perret, et des livres de l'Académie française. L'affaire de Broglie.
22 h Série : Dallas.
« Le Diagnostic » *(Redif.)*.
22 h 50 Les grands moments du sport 1981.
Par exemple l'année cycliste avec Bernard Hinault, les internationaux de tennis (Flushing-Meadow, Wimbledon et la lutte Bjorn Borg-John Mac Enroe), les records du monde d'athlétisme, les meilleurs moments de patinage à Hartford, ski, rugby, etc.
23 h 50 Un Noël, une vie : Jacques Anquetil.
0 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Charlotte aux marrons.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Quand un chien et deux chats arrivent dans une maison.
14 h 25 Les jeux du stade.
Basket-ball.
16 h 10 Variétés : Un vrai conte de Noël.
Une coproduction de la communauté des télévisions francophones.
7 h 25 Récré A 2.
La révolte irlandaise.
7 h 55 Série : Le cœur musicien.
La volonté créatrice, de F. Rossif.
8 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Vendredi ou la vie sauvage.
D'après M. Tournier, réalisation G. Vergez. Avec M. York, G.-A. Ray, R. Blin, R. Rimbaud (2e partie).
22 h 20 Série documentaire : Cosmos.
Qui parle pour la terre ? de C. Sagan.
23 h 20 Document : Amadeo Modigliani, de J.-M. Drot.
0 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h Pour les jeunes.
Dessins animés ; Marionnettes ; L'enfance de Dominique ; à 17 h, L'homme invisible (téléfilm) ; à 18 h : Aventure au Nouveau-Mexique (téléfilm).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les petits papiers de Noël (Albi).
20 h 35 La Chartreuse de Parme.
Téléfilm de M. Bolognini, d'après Stendhal. Avec M. Keller, G.-M. Volonte (1er épisode).
21 h 30 Mon meilleur Noël : Rien qu'une petite fille.
Papa divorcé cherche à retrouver enfant, par J.-P. Marchand.
22 h Journal.
22 h 10 Théâtre : M. Barnett.
De J. Anouilh, mise en scène N. Anouilh. Avec A. Nitzer, P. Bisciglia, Y. Petit, R. Boulanger. (Rediff.)
Dans un salon de coiffure un homme se fait soigner et masser le cuir chevelu tandis que ses mains font l'objet des soins de la manucure. Conversations dérisoires. Une satire de la servilité entraînée par les rapports de pouvoir.
23 h 10 Mes meilleurs vœux.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Ripailles.
14 h 5, Bartok : Le bilan d'un centenaire.
16 h 20, Recherches et pensées comptemporaines : Désordre et ordre.
17 h 52, Musique enregistrée.
18 h 15, L'Odyssée, d'après Homère.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : IXe Biennale internationale de la langue française à Lausanne.
20 h, Cœur de chien, de M. Boulgakov. Avec : J. Guiomar, D. Paturel, J.-P. Tamaris, etc.
21 h 29, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

LA MUSIQUE AUX CENT VISAGES

9 h 2, Se réveiller avec Bach : « Cantate BWV 202 » de Bach ; 9 h 30 : La musique des Celtes : folklore irlandais, traditionnel Ecosse, traditionnel îles Hébrides, traditionnel Bretagne, A. Stivell ; 10 h : Les amateurs de Radio-France ; 11 h, Une leçon de jazz.
12 h, Musique ancienne et poésie : Œuvres de Navarre, Codax, Caccia, Ciconia, Binchois, von Bruck, Narvaes, Palestrina, Schütz.
13 h 5, Les musiciens de « Comment l'entendez-vous » : C. Helffer, N. Lee, B. Ringeissen, pianistes ; J.-P. Brosse, claveciniste et organiste ; F. Lodéon, violoncelliste ; J.-L. Florentz, compositeur ; H. de Rouville, haute-contre.
14 h, Comment l'entendez-vous ? : R. Devos, « la Mélodie » : Bizet, Hahn, Liszt, Martini, Schubert, Debussy, Beethoven, Mozart, Chopin, Grieg, Bach.
16 h, Chasseurs de son stéréo : « De Noël à l'Epiphanie » : Langlais, Fourvières, Charbonnier, Jeanvoine et Darbal, Kedroff, Gevaert.
16 h 30, Les pas dans les pas de Mozart, Haydn, Beethoven.
20 h 5, Présentation des instruments du concert, par P. Badura-Skoda.
20 h 30, Concert : « Sonate en la bémol » de Haydn, « Variations en ré sur un menuet de Duport » de Mozart. « Allegretto » et « Quatre impromptus » de Schubert, « Sonate au clair de lune » de Beethoven, par P. Badura-Skoda.



INFORMATIONS « SERVICES »

ÉDUCATION

Le calendrier de l'année scolaire 1982-1983

Le calendrier définitif de l'année scolaire 1982-1983 a été publié le jeudi 24 décembre par le ministère de l'éducation nationale.

Comme prévu, ce calendrier confirme la réduction des vacances d'été, l'allongement des « petits congés », et le retour aux trois zones (*le Monde* du 27 octobre). Mais des retouches ont été apportées au projet adopté le 18 décembre par le Conseil supérieur de l'éducation nationale :

– La zone 1, qui comprend Paris et la région parisienne, est délestée des académies de Clermont-Ferrand et de Strasbourg qui, de même que Toulouse, rejoignent la zone 2 ;

– Le départ des vacances de la Toussaint, prévu initialement le 30 octobre, est reculé d'une semaine. Il ne coïncidera plus avec les « grands départs » du week-end. Mais, en revanche, le retour (rentrée 2 novembre) coïncidera, lui, avec les « grands retours »...

– Les congés d'hiver (appelés « de février » jusqu'à présent) sont eux aussi retardés pour les zones 1 et 2 afin de ne pas trop raccourcir la première partie du deuxième trimestre.

	ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3
ACADÉMIES (1)	Créteil, Montpellier, Paris, Versailles.	Aix-Marseille, Bordeaux, Caen, Corse, Lille, Limoges, Nancy-Metz, Orléans-Tours, Reims, Rouen, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Toulouse	Amiens, Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nantes Nice, Poitiers, Rennes.
ÉTÉ 1982	du mardi 29 juin au jeudi 9 septembre	du samedi 26 juin au mardi 7 septembre	du samedi 26 juin au mardi 7 septembre
TOUSSAINT	du samedi 23 octobre au mardi 2 novembre	du samedi 23 octobre au mardi 2 novembre	du samedi 23 octobre au mardi 2 novembre
NOËL	du mardi 21 déc. 1982 au mardi 4 janv. 1983	du mardi 21 déc. 1982 au mardi 4 janv. 1983	du mardi 21 déc. 1982 au mardi 4 janv. 1983
HIVER	du jeudi 3 février au lundi 14 février	du vendredi 11 février au mardi 22 février	du vendredi 18 février au mardi 1er mars
PRINTEMPS	du samedi 26 mars au lundi 11 avril	du samedi 2 avril au lundi 18 avril	du samedi 2 avril au lundi 18 avril
PENTECOTE	du vendredi 20 mai au mardi 24 mai	du vendredi 20 mai au mardi 24 mai	du vendredi 20 mai au mardi 24 mai
ÉTÉ 1983	du jeudi 30 juin au vendredi 9 septembre	du mardi 28 juin au jeudi 8 septembre	du mardi 28 juin au jeudi 8 septembre

★ *Les dates indiquées correspondent au jour de départ après la classe et au jour de rentrée le matin.*

(1) *Aix-Marseille :* Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Vaucluse ; *Amiens :* Aisne, Oise, Somme ; *Besançon :* Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort ; *Bordeaux :* Dordogne, Gironde, Lande, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques ; *Caen :* Calvados, Manche, Orne ; *Clermont-Ferrand :* Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme ; *Corse :* Corse-du-Sud, Haute-Corse ; *Dijon :* Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne ; *Grenoble :* Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie ; *Lille :* Nord, Pas-de-Calais ; *Limoges :* Corrèze, Creuse, Haute-Vienne ; *Lyon :* Ain, Loire, Rhône ; *Montpellier :* Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales ; *Nancy-Metz :* Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges ; *Nantes :* Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée ; *Nice :* Alpes-Maritimes, Var ; *Orléans-Tours :* Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret ; *Paris-Créteil-Versailles :* Ville de Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise ; *Poitiers :* Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne ; *Reims :* Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne ; *Rennes :* Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan ; *Rouen :* Eure, Seine-Maritime ; *Strasbourg :* Bas-Rhin, Haut-Rhin ; *Toulouse :* Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h 30 et 15 h 45, entrée côté parc, Mme Hulot.

« Port-Royal de Paris », 15 h, 119, boulevard de Port-Royal, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

Découvertes archéologiques du Mexique », 10 h, Petit Palais (Approche de l'art).

« Montmartre », 15 h, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Napoléon et l'Empire aux Invalides », 15 h, entrée des Invalides (Mme Hauller).

« Hôtel de Rothelin », 15 h, 101, rue de Grenelle (Histoire et Archéologie).

« La Conciergerie », 10 h 30, entrée quai de l'Horloge (P.-Y. Jaslet).

« La chapelle expiatoire Louis XVI et sa crypte », 14 h 45, entrée rue Pasquier (M. de La Roche).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h, métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Salons du ministère des finances », 15 h, 93, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 16 h, 3, rue Mahler (le vieux Paris).

LUNDI 28 DÉCEMBRE

« Hôtel des Invalides », 14 h 30, cour d'honneur, Mme Allaz.

« Automates de Jacques Damiot », 14 h 45 musée de Neuilly, 12, rue de Centre, Mme Legrégeois.

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 30, Mme Hulot.

« Musée de Cluny », 15 h, 6, place Paul-Painlevé, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Vie quotidienne au Moyen Age », 10 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Arcus).

« Les impressionnistes », 15 h, entrée du Musée du jeu de paume (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La fin du Moyen Age », 15 h, Musée des monuments français (histoire et archéologie).

« Les hôtels du Marais », 15 h, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Les chefs-d'œuvre du musée », 10 h, musée du Louvre.

« Le Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (résurrection du passé).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (tourisme culturel).

« Fastes du gothique », 15 h, Grand Palais (visages de Paris).

CONFERENCES

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE

15 h : 163, rue Saint-Honoré, M. J. Pahure : « Noël et ses symboles » ; Natya : « Force de la prière et faits providentiels ».

15 h 30 : 15, rue de la Bûcherie, Me R. Baumgarten : « A l'ombre de Marie de Médicis, vie et mort du maréchal d'Ancre, et de Léonora Galigaï son épouse » (les artisans de l'esprit).

Les mots croisés se trouvent dans *le Monde des loisirs et du tourisme*, page 9.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 25 décembre à 0 heure et le samedi 26 décembre à 24 heures :

Le courant instable qui s'est établi sur la France s'atténuera par l'ouest à l'avant d'une nouvelle perturbation. Celle-ci se déplacera vers les îles Britanniques, le golfe de Gascogne, accompagnée d'un renforcement sensible des vents. Samedi, une zone très nuageuse et faiblement pluvieuse s'étendra, le matin, de la Bretagne à l'Aquitaine, où les vents s'orienteront au secteur sud et se renforceront près des côtes de l'Atlantique. A l'avant de cette arrivée d'air océanique, la matinée sera froide et très brumeuse. Des brouillards localement givrants seront observés entre le Centre, le Nord-Est, où les gelées, comprises entre – 2 et – 5 degrés, seront plus fortes sur les sols enneigés. Dans la journée, la zone pluvieuse gagnera le matin l'Ouest du pays avec réchauffement et maintien des vents forts de sud à sud-ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 décembre) : Ajaccio, 11 et 9 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 9 et 0 ; Bourges, 7 et – 1 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 5 et 1 ; Cherbourg, 4 et 2 ; Clermont-Ferrand, 8 et 0 ; Dijon, 5 et 2 ; Grenoble, 8 et 0 ; Lille, 2 et 0 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille, 12 et 3 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 7 et – 1 ; Nice, 13 et 3 ; Paris-Le Bourget, 4 et 0 ; Pau, 8 et 5 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 5 et 0 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 7 et 0 ; Toulouse, 9 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21 degrés.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 10 degrés ; Amsterdam, 1 et – 2 ; Athènes, 16 et 11 ; Berlin, – 1 et – 3 ; Bonn, 2 et 0 ; Bruxelles, 0 et – 1 ; Le Caire, 20 et 16 ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 1 et – 1 ; Genève, 3 et 0 ; Jérusalem, 18 et 11 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 2 et – 3 ; Madrid, 12 et 1 ; Moscou – 7 et – 10 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 9 ; Rome, 14 et 5 ; Stockholm, – 2 et – 7.

PROBABILITÉS POUR LA JOURNÉE DU DIMANCHE 27 DÉCEMBRE :

Un très rapide courant d'ouest continue de circuler sur le proche océan à nos latitudes. Sur la France, le temps sera médiocre. Des nuages abondants, le matin, donneront des pluies localement fortes en plaine et de la neige en moyenne montagne. Il fera plus doux que les jours précédents (maximum 8 à 10 degrés en général). Les gelées cesseront. Des vents forts, voire très forts en mer, seront observés. Il y aura cependant une amélioration prévue dans la journée de l'Aquitaine au Bassin parisien avec l'apparition d'éclaircies.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LOTO

TIRAGE Nº 51
DU 23 DECEMBRE 1981

5 — 13 — 14 — 26 — 45 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 27

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	8	1 488 174,40 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	49	121 483,60 F
5 BONS NUMEROS	2 951	6 051,50 F
4 BONS NUMEROS	169 350	105,40 F
3 BONS NUMEROS	3 022 940	8,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 30 DECEMBRE 1981

VALIDATION JUSQU'AU 29 DECEMBRE 1981 APRES-MIDI

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une réforme en deux temps pour la Corse

Le nouveau statut de la région corse sera mis en place en deux temps, comme en a décidé le conseil des ministres du 23 décembre. Le 6 janvier, le gouvernement devrait adopter un projet de loi réformant les structures administratives et politiques de l'île, avec des dispositions transitoires. Ce texte devrait être présenté en procédure d'urgence au Parlement lors de la session extraordinaire de janvier, et donc discuté immédiatement après le vote définitif du texte de loi général sur la décentralisation.

En revanche, la réforme touchant les compétences dévolues par l'Etat à la région corse ne sera présentée au Parlement que plus tard, lorsque députés et sénateurs auront discuté le projet de loi modifiant pour l'ensemble du pays l'actuelle répartition des tâches entre l'Etat, les régions, les départements, les régions, les les départements, les communes, soit normalement au printemps 1982.

M. Gaston Defferre, qui proposait de faire voter dès janvier une réforme globale sur la Corse, a donc subit une « petite défaite » au conseil des ministres, non pas que ses collègues du gouvernement aient critiqué le fond de son projet (*le Monde* du 24 décembre), mais davantage la procédure qu'il proposait.

Le conseil des ministres n'a pas souhaité encombrer l'ordre du jour de la session parlementaire de janvier, déjà surchargée. D'autre part, la demande proposée par le ministre d'Etat à ses collègues n'a pas semblé très logique. Il a été jugé préférable de savoir préalablement de quelles compétences disposeront l'ensemble des régions françaises avant de déterminer les domaines spécifiques d'intervention des institutions régionales de la Corse.

Les ministres étaient d'autant moins enclins à suivre la procédure proposée par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation qu'ils avaient l'impression d'être mis devant le fait accompli. Le projet de loi général sur les compétences n'est pas prêt : le débat reste ouvert et ardu entre ceux qui veulent rester fidèles à l'esprit de la décentralisation et ceux qui souhaitent conserver aux ministres, à Paris, de larges possibilités d'intervention. D'aucuns craignent donc que la Corse ne fasse, en quelque sorte, jurisprudence. Concrètement, cela veut dire que les agences et offices prévus pour la Corse par M. Defferre ne seront créés qu'après la mise en place des institutions politiques.

Reste à savoir comment ce léger retard sera ressenti dans l'île, alors que la politique du ministre d'Etat avait, jusqu'ici, réussi à y détendre le climat et que sa volonté d'aller vite avait évité le retour de la violence.

Th. B.

BIBLIOGRAPHIE

« La Grande Affaire, décentralisation et régionalisation », de Michel Phlipponneau

L'esprit jacobin est-il si ancré dans les traditions et l'histoire que la décentralisation, voulue par l'actuel gouvernement socialiste, risquerait de n'être qu'une réforme en trompe-l'œil ? C'est à cette question que tente de répondre M. Michel Phlipponneau, professeur de géographie à l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, premier adjoint au maire de cette ville, dans le livre qu'il vient de publier sous le titre *la Grande Affaire, décentralisation et régionalisation*.

« Pour avoir manqué les possibilités de régionalisation et de décentralisation qui s'offrent à elle à la Libération, la gauche traditionnelle va connaître une sclérose doctrinale, et, sous la Ve République, se cantonner dans la défense de ces bastions républicains que sont la commune et le département », écrit-il. Les comités d'expansion, pourtant, et d'autres organismes, qui étaient des praticiens de l'aménagement du territoire et du régionalisme « fonctionnel », auraient pu servir de véhicules à ces idées neuves.

Toutefois, peu à peu, la gauche girondine progresse, triomphant sur les interprétations jacobines — donc, républicaines avant tout — de l'histoire.

M. Gaston Defferre explique, dans la préface de l'ouvrage, que ce changement tient en trois causes : *« En premier lieu, la prise de conscience du fait que l'unité ne se confond pas avec l'uniformité. En second lieu, le souci d'efficacité économique a conduit à préconiser des structures mieux adaptées que celles de l'Etat central à la conduite du développement. Il est incontestable que c'est dans les régions qui subissent le plus fortement la crise que le sentiment régionaliste s'exprime avec le plus d'ardeur : en Corse, en Bretagne ou en Occitanie, par exemple, et non en Ile-de-France ou en Alsace. Comme Michel Phlipponneau, j'ai le sentiment, enfin, qu'au sein de la gauche la volonté d'épanouissement culturel de chaque région française a joué un rôle fondamental dans le succès du courant décentralisateur. »* — F. Gr.

★ Editions Calmann-Lévy, 244 pages. Environ 55 F.

AÉRONAUTIQUE

Avec un financement public de 5 à 6 milliards de francs

LA SNECMA PROPOSE UN NOUVEAU RÉACTEUR POUR L'AIRBUS A-320

Le président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), M. René Ravaud, a adressé une lettre, la semaine dernière, au gouvernement français pour lui annoncer que son entreprise était prête à concevoir un réacteur adapté au nouvel avion de ligne Airbus A-320 s'il était envisagé, pour ce programme baptisé M-56 2000, un financement public généralement estimé à environ 5 ou 6 milliards de francs. A ce jour, en effet, ce projet d'avion de cent cinquante places, dont Air France a réservé cinquante exemplaires en juin dernier, n'avait pas de modèle de réacteur qui corresponde, en temps voulu, à ses caractéristiques.

C'est à l'occasion du comité central d'entreprise, mercredi 23 décembre, que M. Ravaud a annoncé aux représentants du personnel de la SNECMA son initiative de lancer le programme M-56 2000 — un réacteur de la classe des 11 300 kilogrammes de poussée — pour qu'il soit prêt à sortir après 1986, date prévue de la mise en service de la version A-320 conçue par le consortium européen Airbus Industrie.

Court et moyen-courrier de technologie nouvelle et à fuselage étroit, l'A-320 existera en deux versions de capacité identique (cent cinquante places) : l'A-320-100, qui pourra couvrir des étapes de 3 250 kilomètres à la masse maximum de 66 tonnes, et l'A-320-200, qui aura une distance franchissable de 4 900 kilomètres à la masse maximum de 72 tonnes. La différence de masse est liée à la possibilité d'emporter du carburant supplémentaire logé dans la voilure de l'avion.

Le calendrier que s'est fixé Airbus Industrie prévoit l'entrée en service de l'A-320 en 1986. Le 6 juin dernier, lors du Salon international aéronautique du Bourget, la compagnie Air France a conclu un contrat préliminaire comprenant une commande ferme de vingt-cinq A-320 et une prise en option de vingt-cinq autres A-320.

En principe, l'A-320 devrait être équipé de deux réacteurs de la classe des 11,3 tonnes de poussée installés sous la voilure. La société américaine Pratt and Withney, en association avec des entreprises ouest-allemandes et italiennes, a proposé le réacteur PW 2025 et, de son côté, la société britannique Rolls Royce, en liaison avec des firmes japonaises, a offert son réacteur RJ 500-35. Mais ces deux réacteurs risquent de n'être pas prêts à temps et des responsables européens de l'Airbus se sont plaints de cette situation.

C'est la raison pour laquelle M. Ravaud, dans sa lettre au gouvernement français, a fait savoir que la SNECMA, avec l'aide technique de la société américaine General Electric, avait la capacité de mettre au point une solution nationale à partir du réacteur existant CFM-56 de construction franco-américaine. General Electric ne prévoit pas de participer au financement de l'opération M-56 2000, qui serait prête dans les délais souhaités par Airbus Industrie. Cependant, dans la mesure où ce marché attendu d'un millier de moteurs pour l'A-320 n'est sans doute pas rentable, la SNECMA demande que l'Etat finance entièrement un tel programme de 5 ou 6 milliards de francs.

URBANISME

Le gouvernement prend une série de mesures en faveur de la banlieue lyonnaise

● ENSEIGNEMENT : une pédagogie adaptée aux enfants immigrés

● SÉCURITÉ : plus de trois cents policiers supplémentaires

Cinq mois après le début des incidents provoqués, cet été, dans la banlieue lyonnaise par des groupes de jeunes (parmi lesquels des immigrés), le gouvernement a arrêté une série de dispositions pour remédier à la situation des habitants des grands ensembles, des banlieues constituées en ghettos coupés des cœurs des villes, des quartiers insalubres, bref ce que le premier ministre a appelé dans sa communication au conseil des ministres du 23 décembre les quartiers d'habitat social.

Outre les mesures spécifiques prises pour les grands ensembles de neuf communes de l'est lyonnais des dispositions vont être appliquées en 1982 — selon une procédure entièrement nouvelle — pour une quinzaine de quartiers dans différentes villes de France. Une commission nationale pour les quartiers d'habitat social a été constituée, présidée par M. Hubert Dubedout, maire (P.S.) de Grenoble, un spécialiste de l'aménagement urbain.

● LA BANLIEUE LYONNAISE. — Sur proposition des collectivités locales concernées, les mesures retenues portent sur l'amélioration du patrimoine bâti, l'animation sociale, l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, le renforcement de la sécurité, l'aide aux familles.

Une enveloppe de 1 million de francs serait accordée aux organismes de H.L.M. pour améliorer la gestion sociale des grands ensembles, et plus de 20 millions de francs seraient consacrés à des actions de réhabilitation et d'embellissement des espaces publics.

Au chapitre de l'animation et dans le cadre d'un programme d'urgence, les ministères de la solidarité nationale, de la jeunesse et des sports et des immigrés devraient pouvoir consacrer quelque 5 millions de francs, notamment pour la vie associative et l'assistance aux familles, particulièrement chez les familles d'immigrés. Un plan d'équipement sportif à moyen terme sera étudié.

Le ministère de l'éducation nationale semble prêt, pour sa part, à créer des postes supplémentaires d'enseignants et à rénover la pédagogie, qui tiendrait compte notamment du taux élevé d'enfants de familles d'immigrés. Quant à la formation professionnelle, les programmes annoncés concerneront quelque deux mille jeunes, par le biais d'expériences originales axées sur les sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) expérimentales.

La question la plus brûlante concerne évidemment la sécurité des habitants. D'ici à la fin de 1982, quelque deux cent cinuante gardiens de la paix, une cinquantaine d'inspecteurs et autant d'agents administratifs seront mis à la disposition des communes de l'agglomération lyonnaise.

● LA COMMISSION NATIONALE POUR LES QUARTIERS D'HABITAT SOCIAL. — Cette commission composée de représentants des ministères, d'élus, de syndicalistes, de gestionnaires sociaux, poursuivra plusieurs objectifs. Elle mettra en œuvre, pour une quinzaine de quartiers d'importance nationale, des plans locaux de développement économique et social. L'initiative des collectivités locales concernées sera déterminante dans l'élaboration de ces programmes.

Les différents ministères (sur leurs propres crédits) et d'autres organismes ou fonds (caisses d'allocations familiales ou d'assurances sociales, 1 % patronal) contribueront à la mise en œuvre de ces programmes. La commission devra aussi, dans le cadre de la décentralisation, inciter les régions à conclure avec l'Etat des contrats sur le réaménagement des quartiers d'habitat social.

EN SEINE-SAINT-DENIS

Grande toilette pour Gagny-II

Les façades blanches d'origine sont aujourd'hui recouvertes de poussière et de graffiti. Les toits ressemblent à de la tôle ondulée. Les portis vitrées des entrées sont généralement brisées et les pelouses mitées. Le décor de Gagny-II (Seine-Saint-Denis) n'a certes pas de quoi surprendre ceux qui sont familiers des « grands ensembles » dès l'abord, ce n'est pas vraiment la désolation, même si le temps a visiblement fait son œuvre. Pourtant, à y regarder de plus près, on constate qu'une bonne partie des cinq cent soixante-quinze logements sont dans un état inquiétant de vétusté.

Depuis leur construction en 1958 par la C.I.R.P., on ne s'est guère préoccupé d'entretien. C'est en tout cas l'avis quasi unanime des locataires. M. Philippe Vigier, marié, père de deux enfants raconte : *« Dans l'appartement où nous nous sommes installés il y a cinq ans, il nous a fallu au bout de huit jours gratter les parquets, refaire les peintures, poser de nouveaux joints, etc. Tout était moisi. Le représentant de la C.I.R.P. est venu voir. Je lui ai fait remarquer que ce n'était pas à nous, nouveaux locataires, de raboter les fenêtres qui ne fermaient plus. Il m'a expliqué que la plupart des travaux nous incombaient. »*

En fait, pour M. Gilbert Bonet, président de l'Amicale des locataires de Gagny-II, (association affiliée a uC.N.L.), *« les grosses réparations (toiture, étanchéité, canalisations, chauffage, parties communes) n'ont pas été effectuées lorsque c'était nécessaire, com mesi la société n'avait jamais voulu reconnaître le taux de vétusté ! »*

Quoi qu'il en soit, la CIRP semble revenir sur cette indifférence dont on lui fait si ouvertement grief. Il y a quelques semaines, elle a présenté aux locataires, lors d'une réunion publique, un plan de remise en état. Il consisterait à réhabiliter deux « tours » de dix-huit étages, et à démolir, purement et simplement, les autres immeubles. A la place, les constructions nouvelles comprendraient toujours les appartements locatifs et trois cent cinquante logements en accessions à la propriété, de manière à ce que le quartier passe, globalement, de cinq cent soixante-quinze logements à neuf cent vingt-cinq logements. Une solution radical. Or, aussi sévères soient-ils sur l'état de leurs appartements, les locataires sont encore nombreux à se sentir plutôt bien à Gagny, et à redouter une opération qui aurait pour conséquence d'augmenter, considérablement, leurs loyers.

« Nous avons fait notre trou, explique Mme Denise Courtois, *et nous ne voulons pas être contraints de partir. La gare, par exemple, est bien placée et c'est commode pour mon mari qui travaille à Paris. Mes enfants font du sport dans le club de la ville et nous nous sommes fait des amis. Et puis, nous avons considérablement investi dans l'appartement pour l'aménager. »*

« Ce que nous voulons, résume M. Gilbert Bonnet, *c'est une cité neuve sans hausse abusive des loyers. Après tout, si la CIRP pense qu'il n'y a pas d'autre moyen que la reconstruction, qu'elle y réinvestisse les bénéfice qu'elle a fait sur notre dos depuis vingt-deux ans ! »*

La municipalité de Gagny (union de la gauche) n'a pas approuvé le projet de la CIRP. Celle-ci l'a dons avancé de manière discrète. Mais à Gagny-II, à force d'attendre, on a rendu inévitables les solutions radicales.

STEPHANE BUGAT.

CORRESPONDANCE

Code en ville : Ponce Pilate

M. Mario Carasso, de Paris, nous écrit :

Je m'étonne que, à propos de la suppression de l'obligation de rouler en code en ville, aucun commentaire n'ait fait observer qu'il s'agit d'une mesure négative, un peu Ponce Pilate, qui ne modifie en rien le problème.

Nous avions, en effet, jusqu'ici l'obligation d'aveugler les autres ; nous avons, maintenant, la faculté de ne pas le faire, mais aussi celle de le faire. Autrefois, il était interdit d'aveugler autrui, aujourd'hui cela est permis si tel est notre bon plaisir.

Je trouve cela pour le moins curieux. Personnellement, si je roule en code, cela peut gêner les autres, mais pas moi. En revanche, le « code » des autres me gêne énormément, d'autant que le nombre de phares déréglés est considérable. Et pour peu que l'on soit égoïste, et cela est monnaie courante, la plupart des automobilistes continueront d'aveugler les autres, puisque ce qui importe à chacun c'est de ne pas être aveuglé soi-même.

La mesure positive eût consisté à revenir à la rigueur d'autrefois — je dis autrefois et non naguère — et n'autoriser, à Paris en tout cas, que les « lanternes ».

A PROPOS DE...

La rencontre entre Mme Questiaux et les nomades de Trappes

Un symbole et une volonté

Ils étaient tous là, ce mardi soir dans la coquette salle du premier à sel à Trappes, dans les Yvelines. La communauté tsigane, représentée par les comités yénich, rom ou manouche, ne pouvait manquer l'événement. Pensez donc, pour la première fois, comme le rappelait M. Dany Peto-Manso, président de la fédération tsigane de France, un gitan pouvait officiellement prendre la parole à l'occasion d'une table ronde autour de laquelle étaient réunis Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, des parlementaires, des élus locaux et des animateurs d'associations spécialisées.

Le ministre de la solidarité nationale n'était pas venu pour annoncer des mesures. Il faudra attendre, à la fin du mois de janvier, le résultat des réunions interministérielles où seront débattus les problèmes des gens du voyage, pour en connaître la teneur. Mais on peut déjà prévoir un allègement des contraintes qui leur sont imposées.

Madame le ministre, après avoir pris, dans la boue, la mesure des difficultés rencontrées par les nomades au terrain de Plaisir dépourvu de la moindre installation sanitaire, et, sur l'aire d'accueil pilote de Trappes (*le Monde* du 10 novembre 1981) des possibilités d'amélioration, était là surtout pour écouter. *« Ma présence,* a dit Mme Questiaux, *est non seulement un symbole, mais aussi la marque d'une volonté politique. »*

Rapidement, après les exposés encourageants des élus locaux, l'atmosphère se détendait. Peu habitués à ce genre d'exercice, on les comprend, les gens du voyage ne tardèrent pas à dire leurs problèmes, leurs désirs, voire leurs suggestions. Les tsiganes n'en revenaient pas de cette occasion qui leur était donnée de parler tout haut.

Les propositions ? Elles ne manquèrent pas : supprimer la limitation à quarante-huit heures et même vingt-quatre heures de la durée de stationnement sur le territoire de certaines communes ; faire disparaître le livret de circulation qui interdit à un tsigane de se rendre à l'étranger ; aider à la commercialisation des produits artisanaux ; créer un centre culturel et une instance permanente et officielle à laquelle participeraient effectivement les gens du voyage...

Après plus de deux heures de débats, une certaine émotion se fit jour lorsqu'un cousin de Bouglione s'écria qu'il en avait assez d'« être mis en cage *comme la mouche dont il avait arraché les ailes alors qu'il était encore enfant* ». Ou bien au moment où M. Bonnard, frappé récemment de cécité totale, et s'étant voué entièrement à la cause des tsiganes, fit état des lenteurs de l'administration dans le cas précis de la construction d'un terrain d'accueil à Villiers-sur-Marne.

Consciente de l'importance des problèmes posés (scolarité, emploi, statut, sédentarisation), Mme Nicole Questiaux a pris acte. *« Le sérieux, je peux vous le garantir, la rapidité non. Nous avons commencé à dialoguer, il reste maintenant à inventer un moyen de nous consulter à l'avenir »*, déclarait-elle en conclusion. Cela probablement afin de ne pas occulter les disparités — absentes ce soir-là — entre les diverses communautés. Mais à l'évidence, le premier pas a été fait, comme le soulignait M. Mattéo Maximov, un écrivain tsigane : *« Depuis plus de cinq siècles, nous avons essayé de vivre avec vous et de vous comprendre. Nous sommes heureux que maintenant vous essayiez de nous comprendre. »*

ERIC WALTHER.

CARNET

Mariages

— Kristie HOLM
et
Jean AUGONNET
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 15 août 1980, à Monterey (Californie).

Décès

— Chambéry, Paris, Bruxelles.

Mme Georges Defosse, née Maillard,
M. et Mme Alain Defosse,
M. et Mme Denis Defosse,
M. Marcel Defosse,
Mme Jean Galland, née Maillard,
Les familles Houben, Seutin, Siebrand, Denis, Vermeylen, Leenders,
Les familles Maillard, Cadoux, Forray, Mavré, Croizier, Gogniet, Levassor, Salmon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges DEFOSSE,
survenu à Chambéry, le 23 décembre 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église métropole, suivie de l'inhuen l'église Métropole, suivie de l'inhumation au cimetière de Barberaz.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
« Domaine de Vidonne »,
7, avenue de la Grande-Chartreuse,
73000 Chambéry.

— Mme René Gutmann,
Le docteur Jacqueline Gutmann,
Jean Babilée,
ses enfants,
Malik, Kate, Sophie, Hédi et Karim Daoud,
Isabelle et Yann Babilée,
ses petits-enfants,
Balkis et Kaïs Daoud,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Gabriel Rosenwald,
sa sœur,
Valérie Guillin,
font part du décès du
professeur
René Albert GUTMANN,
de l'Académie de médecine,
médecin honoraire
de l'hôpital Saint-Antoine,
professeur honoraire
au Collège des hôpitaux,
commandeur
de la Légion d'honneur,
né le 23 décembre 1885,
survenu le 22 décembre 1981, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques religieuses auront lieu à Domazan (Gard), dans l'intimité, le lundi 28 décembre, à 15 h. 30
Une messe sera célébrée et annoncée à Paris dans le courant du mois de janvier.
[Le Monde *du 25 décembre*.]

— M. Georges Meyer,
M. et Mme Daniel Weill,
Et leurs enfants (Sarralbe),
Ainsi que toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine,
Mlle Paulette MEYER,
maître-assistant
à la faculté d'Orsay,
survenu le 20 décembre 1981, à l'âge de cinquante et un ans.
L'enterrement a eu lieu le mardi 22 décembre au cimetière israélite de Sarre-Union.
49, rue des Frères-Herbeth,
57430 Sarralbe.
15, rue Dutot,
75015 Paris.

— M. André Paquet,
son fils,
M. et Mme Jean Rivière,
ses neveux,
M. André Belin,
son beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de
Mme Georges PAQUET,
née Hélène Rivière,
rappelée à Dieu, le 21 décembre 1981, en sa maison de Proveyzieux (Isère).
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le 24 décembre en l'église et au cimetière de Proveyzieux.
Pomarey,
38120 Proveyzieux.
4, rue Voisembert,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— M. et Mme Roger Robbe (39110 Salins-les-Bains),
M. et Mme Pierre Fayot (84380 Mazan),
M. et Mme Henri Robbe (Assas, 34160 Castries),
M. et Mme René Crottaz (18000 Bourges),
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Robbe, Hennequin, Fleury, Hudeley,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul ROBBE,
née Marie Hennequin,
survenu le 22 décembre 1981, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Et vous rappellent le souvenir de son mari,
Paul ROBBE,
ancien maire de Pontarlier,
déporté-résistant, mort au camp de Neuengamme en décembre 1944.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant : « Cherche, en vue action commune, victimes juives du génocide vichyste (dans leurs personnes ou leurs biens) ».
Ecrire docteur Olivennes, 14, rue de La Guérinière, 91390 Morsang-sur-Orge.

Le Monde
AFFAIRES
l'IDI au chevet
La filiale
devrait rester
BOURSE
DE NEW-YORK

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'IDI au chevet d'Agache-Willot

L'Institut de développement industriel (I.D.I.), un organisme para-public jusqu'alors destiné à favoriser la croissance d'entreprises moyennes par le biais de prises de participation ou d'aides financières, va jouer un rôle déterminant dans la réorganisation et le redressement du groupe Agache-Willot, et plus particulièrement de sa filiale textile Boussac-Saint-Frères (dix-neuf mille personnes, 4,3 milliards de francs de chiffre d'affaires).

Le président de l'IDI, M. Anatole Temkine, s'était vu confier la mission d'élaborer un plan de redressement industriel et d'examiner les possibilités de coopération avec d'autres groupes industriels. Aujourd'hui le directeur général de l'IDI, M. Dominique de La Martinière, est chargé de mettre sur pied une société nouvelle qui regroupera l'essentiel des actifs du groupe. Participeraient au capital de celle-ci l'IDI et les banques détenant des créances sur le groupe : Crédit commercial de France, Crédit lyonnais, Société générale, B.N.P. Il appartiendra également à M. de La Martinière d'élaborer un concordat avec les créanciers.

L'affaire Willot, qui avait éclaté au lendemain des élections, prend donc une nouvelle tournure. Les pouvoirs publics, saisis de ce dossier délicat, aussi bien au plan social qu'au plan industriel, avaient envisagé diverses solutions : vente par appartements, ou alliance avec un autre groupe industriel. Les candidats possibles s'étant, semble-t-il, récusés du fait du poids considérable de Boussac-Saint-Frères et de l'épineux dossier social, le gouvernement a donc décidé de faire de l'IDI le maître d'œuvre de l'opération

Pour les dirigeants de l'IDI c'est, en quelque sorte, une revanche. Il faut se rappeler, en effet, que l'IDI s'était associé avec le groupe Bidermann pour présenter une offre de reprise de l'empire Boussac. Les pouvoirs publics et le tribunal de commerce l'avait, écartée au profit de celle présentée par le groupe Willot... avec le résultat que l'on connaît.

En se voyant confier cette mission de redressement l'IDI sort de son rôle traditionnel puisque jusqu'alors son rôle consistait à aider au développement d'entreprises moyennes et en bonne santé, rôle qu'il avait accompli avec des fortunes diverses.

Le démantèlement du groupe Willot Boussac Saint-Frères paraît donc, pour l'heure, écarté, ce qui n'exclut pas, pour autant, la cession de certaines activités.

La constitution d'une nouvelle société devrait permettre au groupe de disposer des moyens financiers nécessaires à sa survie. Restera posé le problème industriel. Même si les experts qui se penchent sur ce dossier depuis des mois se veulent discrets, il est probable que certaines unités seront fermées. Les travailleurs touchés par ces fermetures ne seront pas, pour autant, licenciés. Certains seront mis en préretraite, d'autres bénéficieront de formation. Les pouvoirs publics, à l'évidence, veulent faire du règlement de l'affaire Willot une affaire exemplaire. La démarche est courageuse. Mais la tâche sera rude.

La filiale suisse de Paribas devrait rester sous contrôle étranger

De notre correspondant

Berne. — La société Pargesa de Genève, qui a pris le contrôle, fin octobre 1981, de la filiale Paribas Suisse, a catégoriquement démenti des informations parues dans la presse française, selon lesquelles la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas aurait repris en main son ancienne filiale helvétique.

« *Il s'agit là*, déclare un communiqué de Pargesa, *d'allégations dénuées de tout fondement* ». Les nouveaux propriétaires de Paribas Suissc admettent toutefois que des conversations ont été engagées avec Paribas France « *afin d'explorer les diverses solutions susceptibles de maintenir, dans l'intérêt de toutes les parties en cause, les rapports traditionnels entre les deux banques. Ces pourparlers*, ajoute-t-on, *se poursuivent dans un climat marqué par une volonté réciproque de trouver un terrain d'entente, mais aucun accord n'a encore été conclu* ».

Les actionnaires majoritaires de Paribas Suisse n'auraient accepté d'ouvrir de tels pourparlers qu'à condition de conserver l'acquis, et le retour de l'ancienne filiale helvétique dans le giron français ne serait pas à l'ordre du jour.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

ÉTRANGER

BATAILLE BOURSIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

U.S. Steel semble avoir de bonnes chances de prendre le contrôle de Marathon Oil

Le feuilleton de l'une des plus grandes batailles boursières de l'histoire des Etats-Unis continue. A la veille de Noël, de nouvelles péripéties juridiques et financières sont venues brouiller un peu plus les cartes entre Mobil Oil et U.S. Steel, qui convoitent toutes deux Marathon Oil, la dix-septième compagnie pétrolière américaine. Après les décisions rendues par les tribunaux, U.S. Steel semble avoir de grandes chances de prendre le contrôle de cette compagnie.

Tout commence le 30 octobre dernier lorsque Mobil, seconde compagnie pétrolière américaine, lance une offre publique d'achat (O.P.A.) sur Marathon Oil. Elle propose de racheter 85 dollars pièce quarante millions d'actions sur les soixante millions qui composent le capital. Le dernier cours coté de l'action Marathon Oil était de 45 dollars.

Le 19 novembre, U.S. Steel, premier sidérurgiste d'outre-Atlantique, surenchérit, avec l'appui du conseil d'administration de Marathon, qui jugeait l'offre de Mobil « inadéquate » et sous-évaluée. U.S. Steel propose 125 dollars par action pour 51 % du capital, et 100 dollars pour les actions restantes En outre, Marathon lui consent une option d'achat au prix de 90 dollars, sur dix millions d'actions nouvelles à émettre. Enfin, U.S. Steel obtient de Marathon une option pour l'achat des intérêts que cette compagnie détient dans le champ pétrolier de Yates, au Texas, au cas où l'O.P.A. échouerait. La note totale pour U.S. Steel s'élèverait, en cas de succès de son opération, à 6,3 milliards de dollars.

Le 25 novembre, Mobil relève son O.P.A. à... 126 dollars par action Marathon, ceci pour 51 % du capital. Quelques jours plus tard, un juge fédéral de Cleveland (Ohio) bloque provisoirement l'offre de Mobil... le temps pour le tribunal de se prononcer sur le fond du dossier. L'offre de Mobil est attaquée au nom de la législation antitrust. Ses adversaires estiment que sa réussite « *aboutirait à réduire substantiellement la concurrence sur le marché pétrolier dans plusieurs Etats (Michigan, Illinois, Ohio, Indiana), compte tenu de la part du marché du raffinage et de la distribution détenue par chacune des deux compagnies* ».

Mobil ne s'avoue pas battu Pour répondre aux accusations antitrust, elle envisage, en accord avec d'autres compagnies pétrolières, de se défaire, en cas de succès de son O.P.A., des activités de Marathon dans le raffinage et la distribution. Parallèlement, Mobil attaque devant les tribunaux certaines clauses de l'offre de U.S. Steel. En outre, en cas d'échec devant les tribunaux et de victoire du groupe sidérurgiste, Mobil se déclare prêt à lancer une O.P.A. sur U.S. Steel elle-même, afin de prendre environ 20 % de son capital, devenir ainsi son principal actionnaire, et peser sur la gestion de Marathon Oil.

A la veille de Noël, les tribunaux ont fait connaître leur verdict. A Cincinnati (Ohio), la cour d'appel fédérale a effectivement confirmé que deux des clauses contenues dans l'offre de U.S. Steel étaient illégales. Il s'agit de celles où Marathon donnait à U.S. Steel des options d'achat sur dix millions d'actions nouvelles et sur son champ pétrolier de Yates. Ces clauses, a estimé la cour, ont empêché d'autres acquéreurs potentiels de surenchérir sur l'offre de U.S. Steel. Le groupe sidérurgique a aussitôt accepté de renoncer aux clauses litigieuses. Dans la soirée du 24 décembre, un autre tribunal fédéral de l'Ohio l'a donc autorisé à reprendre son O.P.A. le 7 janvier.

La cour d'appel de Cincinnati a d'autre part estimé que l'offre de Mobil semblait effectivement violer la législation antitrust. Elle a donc confirmé la suspension provisoire de son O.P.A. La compagnie pétrolière n'avait pas encore fait connaître jeudi ses intentions.

Le dernier acte est cependant loin d'être joué. Certes, l'O.P.A. de Mobil étant bloquée, U.S. Steel a de bonnes chances aujourd'hui de l'emporter : 90 % des actionnaires auraient déjà fait connaître leur intention de répondre favorablement à son offre. Mais rien ne dit qu'un troisième larron — téléguidé peut-être par Mobil — ne se mêlera pas à l'affaire. A moins que la seconde compagnie pétrolière ne mette sa menace à exécution, de s'attaquer directement à U.S. Steel.

● *La productivité des sociétés américaines non financières* a diminué de 0,6 % en rythme annuel au troisième trimestre. Cette réduction est la première depuis celle enregistrée au deuxième trimestre de 1980 La productivité de ses sociétés avait augmenté de 6,3 % en rythme annuel au premier trimestre de 1981 et de 2,2 % d'avril à juin. Le département du travail a par ailleurs révisé ses chiffres sur la productivité de l'ensemble du secteur privé au troisième trimestre. Celle-ci a diminué de 1 % contre 1,9 %, selon les précédentes estimations. La réduction de la productivité du secteur privé, à l'exclusion de l'agriculture a été ramenée à 1,6 % contre 2,2 % antérieurement. — *(A.F.P.)*

La France participe activement à l'équipement de la Tunisie

De notre correspondant

Tunis. — Avec plus d'un milliard de francs de commandes au cours de ces douze derniers mois, la Tunisie se place désormais parmi les premiers clients industriels de la France dans le monde. Le dernier de ces contrats comportant un « crédit acheteur » de 220 millions de francs, a été signé, le 17 décembre, pour l'édification par la Société tunisienne d'industries chimiques de Gafsa d'une usine d'enrichissement des phosphates. Cette unité sera la quatrième du genre à être construite en Tunisie ; mais, alors que les précédentes avaient été achetées clés en main — deux à la France et une au Japon, celle-ci sera conçue et montée uniquement par les bureaux d'études tunisiens, avec l'assistance technique de la société Heurtey.

Les autres interventions françaises ont notamment porté, depuis le début de 1981, sur la construction d'une sixième cimenterie (420 millions de francs), l'équipement du gisement de pétrole offshore de Tazerka (environ 400 millions), la mise en place d'un système de régulation du réseau de production et de distribution de la Société tunisienne d'électricité et de gaz (90 millions), l'installation de nouvelles liaisons téléphoniques (45 millions) et d'un câble sous-marin Marseille-Bizerte pour 230 millions.

La participation de la France à l'équipement de la Tunisie devrait se poursuivre aussi activement en 1982 par la conclusion d'au moins trois nouveaux contrats. Deux porteront sur la création d'usines de montage et de construction Peugeot et Renault qui pourraient réexporter sur la France une partie de leur production de pièces détachées. Le troisième concernera l'équipement, par Elf-Aquitaine, du gisement de gaz marin de Miscar, dans le golfe de Gabès.

Les dirigeants tunisiens espèrent, pour leur part, que la création d'une banque d'investissement tuniso-qataro-française, qui se fait attendre depuis un an, pourra voir le jour dans les tout prochains mois. La visite que M. Mauroy effectuera à Tunis au début de 1982, pourrait, pense-t-on, accélérer la naissance de cette institution, qui demeure freinée par les incertitudes liées aux nationalisations des banques françaises. La participation — pour 30 % — de Qatar aux 100 millions de dollars de capital de la banque (la Tunisie participant pour 40 %) a fait l'objet d'une convention qui a été paraphée en septembre ; mais les 30 % de participation française n'ont pu être encore réunis.

MICHEL DEURÉ.

LA GRANDE-BRETAGNE DÉNATIONALISE LA FABRICATION D'ISOTOPES

Londres *(A.F.P.)*. — Le gouvernement britannique va dénationaliser en 1982 la grande fabrique d'isotopes radioactifs et autres produits radiochimiques de sa commission de l'énergie atomique. Cette décision, annoncée aux Communes par le ministère de l'énergie, s'inscrit dans le cadre de sa politique de privatisation des entreprises publiques.

La compagnie en question, la Amersham International, est l'une des principales fabriques d'isotopes du monde. Elle emploie environ deux mille personnes, et sa production, pour 80 %, est exportée. Pendant l'année terminée le 31 mars, elle a réalisé un bénéfice de 4,1 millions de livres sur un chiffre d'affaires de 48,5 millions de livres, étant ainsi l'une des entreprises les plus prospères de l'Etat.

Le gouvernement se propose, cette fois, d'offrir au public la totalité du capital en actions de l'entreprise, alors qu'il avait gardé des participations de moitié environ, lors des précédentes mesures de privatisation concernant, notamment, British Aerospace et Cable and Wireless. Toutefois, le ministère de l'énergie s'est engagé à veiller à ce que les souscripteurs étrangers ne s'assurent pas des participations dominantes. Pour sa part, le personnel de la compagnie bénéficiera d'un régime préférentiel de souscription. L'opération devrait rapporter une quarantaine de millions de livres au Trésor.

AGRICULTURE

LA RÉCOLTE DE VINS DE 1981 SERA INFÉRIEURE A LA PRÉCÉDENTE

La récolte des vins français est dans l'ensemble inférieure à celle de l'année précédente, selon les chiffres communiqués, jeudi 24 décembre, par le ministère de l'économie et des finances.

La production des vins en appelation d'origine contrôlée (A.O.C.) a été de 11 999 893 hl (en baisse de 908 611 hl), celle de vins aptes à la production de cognac de 5 077 673 hl (— 2 360 521 hl), celle des vins de table et autres vins de 37 992 967 hl (— 8 952 403 hl).

Seule exception : la récolte de vins délimités de qualité supérieure (V.D.Q.S.) a atteint 1 940 179 hl (+ 29 311 hl).

BOURSE DE NEW-YORK

Légère reprise technique

En repli depuis deux jours, le New York Stock Exchange s'est légèrement redressé à la veille de Noël. Cette hausse n'a pas cependant revêtu une très grande signification. En l'absence de très nombreux investisseurs dispersés aux quatre coins des Etats-Unis par les fêtes de fin d'année, les courants d'affaires ont été réduits à leur plus simple expression, et 24 millions de titres seulement ont changé de mains contre 42,91 millions précédemment.

Quelques rachats effectués par des vendeurs à découvert ont suffi dans ces conditions à faire remonter un peu les cours, et, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles enregistrait un modeste gain de 3,70 points à 873,37 Le bilan de la séance, au reste, a été assez maigre. Sur 1 887 valeurs traitées, 795 ont progressé, 610 ont fléchi et 482 n'ont pas varié.

La vedette a été tenue par l'action Filmways (industrie cinématographique et télévision). Selon certaines informations un groupe financier envisagerait de prendre le contrôle de l'affaire. En nombre de titres traités, la palme est revenue à Gulf Oil avec 1 083 000 millions d'actions échangées.

	Cours 23 déc.	Cours 24 déc.
Alcoa	25 1/4	25 5/8
A.T.T.	58 3/8	58 3/4
Boeing	22	22 3/8
Chase Man Bank	53 5/8	53 1/2
Du Pont de Nem	37 1/8	37 7/8
Eastman Kodak	70 5/8	71 1/8
Exxon	30 7/8	30 7/8
Ford	17	17 1/8
General Electric	58 1/8	58
General Foods	31 5/8	31 3/4
General Motors	37 5/8	38 1/4
Goodyear	18 5/8	18 3/4
I.B.M.	56 1/8	57
I.T.T.	29 1/2	29 1/2
Mobil Oil	24 7/8	24 5/8
Pfizer	51 1/4	51 7/8
Schlumberger	54 5/8	54 3/8
Texaco	33 1/2	33 1/2
U.A.L. Inc.	17 3/4	17 1/2
Union Carbide	50 5/8	50 1/2
U.S. Steel	29 7/8	30 5/8
Westinghouse	25 1/2	25 3/8
Xerox Corp.	40 1/2	40 7/8

IMMIGRÉS

Selon M. Autain

PRÈS DE 100 000 DOSSIERS DE RÉGULARISATION SONT EN COURS D'EXAMEN

La « quasi-totalité » des immigrés clandestins ayant déposé leur dossier avant l'échéance du 1er janvier pourront sans doute bénéficier de la procédure exceptionnelle de régularisation mise en œuvre depuis le 31 août, a annoncé M. François Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des immigrés.

M. Autain a précisé que 90 000 dossiers, jusqu'à présent, sont en cours d'examen. Au 12 décembre 26 228 dossiers étaient parvenus à l'Office national d'immigration (O.N.I.), avant-dernière étape avant l'obtention des titres de travail ouvrant droit à la délivrance d'un titre de séjour. Sur ce chiffre, 15 444 demandes de cartes de travail avaient été satisfaites. Les travailleurs turcs viennent en tête des bénéficiaires de cette procédure, suivis des Marocains et des Tunisiens. Exception faite des saisonniers agricoles, qui pourront présenter leur demande jusqu'au 31 janvier prochain, la date de clôture de l'opération reste « *impérative* » a ajouté M. Autain. Cependant, le secrétaire d'Etat a « *lancé un appel* » aux « *sans-papiers* » pour leur rappeler qu'ils peuvent déposer leur demande de régularisation « *même si leur dossier est incomplet* ». Il leur suffit, a-t-il précisé, de produire la preuve de leur présence en France avant le 1er janvier 1981.

Diverses organisations de défense des travailleurs étrangers, notamment la Cimade et la Fasti, avaient réclamé ces derniers jours la régularisation de tous les « sans-papiers » qui ont rempli leur dossier, ou le report de la date limite du 31 décembre.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *General-Motors-France.* Sous cette appellation sont à présent regroupées en une seule société les deux filiales françaises du premier constructeur d'automobiles du monde. L'une a son siège à Strasbourg (transmissions automatiques ; carburateurs) l'autre à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et ses fabrications sont plus dispersées en produits (bougies, pompes, échangeurs thermiques, batteries...) et aussi géographiquement (usines à Gennevilliers ; Villeneuve-la-Garenne ; Sedan ; Sarreguemines). D'autre part, M. Peter Mushovic a été nommé P.D.-G. de General-Motors-France. Le chiffre d'affaires de la firme est de 2,540 milliards de francs ; elle emploie 5 400 salariés.

Commerce

● *Le préfet du Finistère* a refusé à M. Edouard Leclerc, le permis de construire u nhypermarché de 3 000 mètres carrés, à Landerneau (Finistère). M. Edouard Leclerc avait reçu, le 8 mai, l'autorisation ministérielle de construire cet hypermarché, mais, les commission d'urbanisme departementale et nationale avaient émis un avis défavorable. Le préfet du Finistère estimant que ce projet, situé dans une zone pavillonnaire, est contraire à la vocation du quartier défini dans le plan d'occupation des sols, a donc refusé de délivrer le permis. la municipalité de Landerneau a, de son côté, réaffirmé son désir de voir s'installer un hyper marché dans la commune.

● PRECISION. — Dans un article publié dans *le Monde* du 23 décembre, nous indiquions que deux magasins parisiens s'étaient vu interdire d'ouvrir le dimanche par le tribunal de commerce. Le responsable d'un de ces deux magasins « Pierrot le Loup » nous indique qu'il a été interjeté appel de cette décision et que ce magasin, conformément aux dispositions des arrêtés préfectoraux du 29 avril, peuvent être ouverts le dimanche à deux reprises entre le 15 décembre et le 10 janvier.

Durée du travail

● *Trente-cinq heures pour le 1er janvier 1982*, ce sont les étrennes de M. Bernard Simon, maire indépendant de Blotzheim (Haut-Rhin) à la dizaine d'employés et ouvriers de la commune. Cette décision entraînera la création de deux postes de travail supplémentaires « *lorsque nous aurons signé un contrat de solidarité* », précise le maire.

● *Au Groupe maison familiale (G.M.F.)*, première entreprise de construction de maisons individuelles en France, dont le siège est à Cambrai (Nord) et qui emploie trois mille personnes, un accord vient d'intervenir, qui octroie au personnel, à partir du 1er janvier 1982 une semaine de trente-huit heures de travail au lieu de 39 heures à effectuer en quatre jours et demi et la cinquième semaine de congés payés ; en ce qui concerne les congés d'ancienneté, le personnel pourra en obtenir le paiement s'il ne désire pas les prendre.

Energie

● *OPEP : la prochaine conférence aura lieu à Quito.* — Quito sera le siège de la conférence des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole en mai 1982. *(A.F.P.)*

Etranger

● *Le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne* a diminué de 12 600 de la mi-novembre à la mi-décembre, se situant à 2 940 700, soit 12,2 % de la main-d'œuvre effective. Il s'agit de la troisième réduction mensuelle consécutive depuis le record absolu de 2 998 000 (12,4 % de la main-d'œuvre effective) enregistré en septembre. En décembre 1980, le total des personnes sans emploi s'établissait à 2 244 200 (9,2 %).

Toutefois, après élimination des variations saisonnières et déduction des jeunes à la recherche de leur premier emploi, la tendance est restée défavorable. Le chômage a encore augmenté de 17 300, se situant à 2 781 600 (11,5 %). En outre, 21 000 personnes sans travail depuis un an ont accepté de prendre une retraite prématurée. Enfin, le nombre des jeunes à la recherche de leur premier emploi a atteint un niveau record pour un mois de décembre, s'établissant à 142 560 contre environ 95 600 en décembre 1980. — *(A.F.P.)*

Social

● *Réveillons dans des usines « occupées ».* — Plusieurs réveillons de Noël ont été organisés, le 24 décembre, dans des usines occupées par élur personnel : à la société Bella (poupées de luxe) à Perpignan, où les ouvrières luttent pour sauver leur emploi, après le dépôt de bilan de l'entreprise ; aux établissements Prémonville (lames de couteaux et limes) à Châtellerault, où les cinquante-six employés veulent s'opposer aux trente-huit licenciements, annoncés après la mise en règlement judiciaire de l'entreprise ; à l'usine A.B.G. Semca, à Toulouse, où les quatre cents salariés entendent conserver des avantages que Thomson-Luca, qui vient de racheter l'établissement, voudrait remettre en cause.

● *Cinq ouvrières font la grève de la faim.* — Pour protester contre leur licenciement, pour raisons économiques, quatre ouvrières, auxquelles s'est jointe la déléguée de la C.G.T., poursuivent, depuis le 22 décembre, une grève de la faim, dans le local syndical de la verrerie Corning France à Aniche (Nord).

● *Mise à pied de deux délégués syndicaux C.G.T. de Rhône-Poulenc.* — Après une fête, organisée par le syndicat C.G.T. de l'usine Rhône-Poulenc de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour « *célébrer* » la nationalisation du groupe, deux délégués syndicaux C.G.T. de cette entreprise ont été mis à pied pour deux jours.

● *Un jour chômé à Peugeot-Sochaux.* — Les trente mille salariés du centre de production des automobiles Peugeot, à Sochaux, seront mis en chômage technique le vendredi 22 janvier. La C.G.T. a protesté contre cette mesure, prise par la direction « *alors que toutes les commandes* », affirme ce syndicat, « *ne sont pas honorées dans les délais demandés* ».

● *Le Conseil supérieur de la fonction publique* a donné un avis favorable à un ensemble de textes, qui seront prochainement soumis au conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat, et qui concernent le droit syndical, la suppression des discriminations sexistes et l'abrogation de la loi sur « *le service fait* ». En outre, le Conseil supérieur de la fonction publique a approuvé des projets de décrets relatifs à la nouvele composition des organismes paritaires et à l'exercice des droits des travailleurs.

Transports

● *Airbus interdit à Washington.* — L'administration fédérale de l'aviation civile américaine a interdit à l'appareil Airbus A-300 d'opérer sur l'aéroport de Washington, a-t-on appris le 23 décembre de source autorisée. La compagnie Eastern Airlines, qui exploite vingt-cinq appareils de ce type aux Etats-Unis, avait demandé depuis 1978 une autorisation pour utiliser l'Airbus A-300 sur son pont aérien entre Washington et New-York. Un porte-parole de l'administration a indiqué que la décision avait été prise « *en raison des conditions spécifiques de l'aéroport et non des caractéristiques de l'appareil* » National Airport, l'aéroport de Washington, situé en pleine agglomération, ne dispose pas de pistes suffisamment longues en cas d'urgence. — *(A.F.P.)*

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

PRÊTS DE LA BANQUE MONDIALE A SIX PAYS

La Banque mondiale et ses filiales ont annoncé jeudi 24 décembre l'octroi de prêts totalisant près de 5-0 millions de dollars à six pays.

● Inde : 300 millions de dollars pour l'expansion de la centrale thermique de Ramagundam (Etat d'Andhra Pradesh), expansion qui a déjà reçu un soutien financier de la R.F.A. (150 millions de dollars) et du Fonds de développement de l'OPEP (30 millions de dollars).

● Egyite : 120 millions de dollars pour le développement des entreprises privées.

● Honduras : 30 millions de dollars pour le développement du secteur industriel privé.

● Tanzanie : 20 millions de dollars pour un deuxième projet d'exploration d'hydrocarbures dans le bassin « Songo Songo ».

● Laos : 15 millions de dollars pour l'expansion de la centrale hydro-électrique de Nam Ngum dont une partie de la production est destinée à la Thaïlande. Cette expansion bénéficie également d'un prêt de 4 millions de dollars du Fonds de développement de l'OPEP.

● Nepal : 14,3 millions de dollars pour développer la formation de main-d'œuvre spécialisée.

● *La décentralisation.* — La commission sénatoriale des lois a décidé de disjoindre de ce projet de réforme, qui viendra en seconde lecture devant le Sénat, au milieu du mois de janvier, les articles additionnels contestés par M. Defferre. Elle estime qu'ils s'insèrent plus logiquement dans les projets ultérieurs qui seront prochainement déposés. La commission a pris acte de l'engagement du gouvernement de saisir le Sénat en priorité de l'un de ces projets. Elle a aussi émis le souhait que ce texte soit celui relatif à la répartion des compétences.

A B C D E F G

Les inondations en France

La situation reste préoccupante en Saône-et-Loire et dans le Sud-Ouest

Le mauvais temps, qui sévit depuis deux semaines sur une grande partie de la France, continue de causer d'importants dégâts. La décrue de la Saône a commencé, mais les eaux ne baissent que lentement. La préfecture de Saône-et-Loire estime que la situation ne redeviendra normale que dans les derniers jours de l'année.

Dans le Sud-Ouest, où les eaux ont recommencé à monter, mercredi 23 décembre, les personnes mobilisées par le plan Orsec restent vigilantes. La situation est particulièrement critique dans le Lot-et-Garonne et en Gironde. Dans ce dernier département, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a adressé un message à tous les fonctionnaires civils, sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes, militaires et bénévoles : « Qu'ils sachent que j'admire leur dévouement et que je suis avec eux par la pensée. »

A Saint-Romain-des-Iles le bien nommé

De notre envoyé spécial

Saint-Romain-des-Iles (Saône-et-Loire). — Personne, dans ce petit village à vingt kilomètres au sud de Mâcon, n'a perdu son calme, « *il y a une sizaine* (six jours) », lorsque la Saône a grondé. Pas plus cette épicière, même « *s'il y a moins de passage* », que cette mère de famille, grand-mère depuis peu, qui a dû renoncer à accepter l'invitation de ses enfants pour le réveillon de Noël ; pas davantage le cantonnier, qui s'en prend au T.G.V. et à l'autoroute toute proche, qui seraient, selon lui, responsables du mauvais écoulement des eaux ; pas plus que ces deux pompiers bénévoles, qui ont dû acheter à la hâte d'immenses cuissardes pour sauver ce qui pouvait l'être encore dans les rues envahies par l'eau.

« *Il faut bien garder le moral* », affirme un des habitués de l'hôtel-restaurant La Marine, qui n'a pas renoncé, à onze heures du matin, à son « petit blanc ». Beaucoup, en revanche, ont cessé depuis le lundi 21 d'aller travailler : n'étaient-ils pas dépendant, pour gagner la terre ferme, de ces barques, trop rares depuis que la pêche n'est plus ce qu'elle était ? Ne fallait-il pas, avant tout, « *sauver les meubles* » ? N'était-il pas tentant d'aller chasser les canards, si nombreux depuis les débordements de la Saône ? « *Il y en a*, dit l'un, *qui jactent dans le pays qu'on n'est pas restés pour les sauvetages, mais pour aller à la chasse.* » « *Tu peux pas empêcher le monde causer* », répond un autre. Tous ont, en tout cas, avec eux leur fusil de chasse.

Pourquoi devraient-ils s'inquiéter, en définitive, de cette crue « *qui n'est même pas égale à celle de 1955* ». Pourquoi dramatiser pour quelques allers et retours en barque vers cette ferme éloignée d'où deux personnes âgées, comme la plupart des paysans, ont refusé d'être évacuées ; pour cette cave d'un des deux restaurateurs de la ville, submergée par l'eau, et dont les trois congélateurs sont probablement hors d'état ?

« *Seul celui qui n'a pas vu l'eau s'affole* », affirme fièrement la rumeur de Saint-Romain-des-Iles, le bien nommé. Mais qu'on se le dise : le village a résisté seul contre la calamité. On rit de ces gendarmes arrivés « *après la bataille en bottines* », de ces pompiers tout juste capables « *de semer la peur en annonçant 40 centimètres de plus de crue* », de ces autorités « *qui se contentent de survoler en hélicoptère la campagne inondée, bien au sec* ». La solidarité, dans le village, a été, on le répète, formidable.

On plaint sincèrement ce pauvre M. Jean Plasse, des « *saucissons Plasse* », qui dirige l'entreprise les Salaisons des Iles, la principale activité du village : cinq employés en 1970, quatre-vingt-cinq aujourd'hui et puis, soudain, cette crue qui lui fut presque fatale : « *Il y a quinze jours*, dit-il, *l'arrêt de la fabrication m'aurait empêché de vendre 130 tonnes de marchandises pour les fêtes. L'entreprise n'aurait pas survécu.* » Les dégâts sont considérables : les hachoirs qui broient la viande et les poussoirs qui la fabriquent ont pris l'eau, la fabrication est devenue impossible depuis lundi 21. « *M. Plasse est de Lyon*, affirme l'épicière, *et à la Croix-Rousse, ça, ça ne se noie pas : il n'a pas pensé aux crues possibles en construisant, il y a quatre ans, son usine trop à ras du sol.* »

La moitié des ouvrières de la charcuterie ont pu continuer à venir grâce au 4 × 4 de la gendarmerie, ce véhicule militaire surélevé qui peut passer partout. Quelques-unes, payées au SMIC, repartaient chez elles le 24 décembre avec un colis, quelques saucissons et du chocolat. Fières d'être parmi celles qui, dans cette épreuve, ont pataugé dès 5 heures du matin dans l'eau et par un froid glacial pour sauver l'entreprise. Contentes que le patron, leur patron, leur ait affirmé, au terme de cette journée, qu'il saurait s'en souvenir. « *On a bien ri, en définitive*, disent-elles, *tout le monde a été très gentil avec nous pendant cette semaine.* »

NICOLAS BEAU.

● *Naufrage d'un cargo panaméen au large des Landes.* — Trois hommes ont trouvé la mort en mer, le 24 décembre, après avoir abandonné leur navire, qui se trouvait en perdition au large des côtes des Landes. Il s'agit d'un caboteur panaméen, le *Tina*, qui avait huit hommes d'équipage. Cinq ont pu être sauvés : trois Turcs, un Philippin et un Anglais.

LA GUERRE IRAKO-IRANIENNE

D'intenses combats sur le front ouest se soldent par des milliers de victimes dans les deux camps

Depuis le début de l'opération iranienne « Apparition de l'aurore », le 11 décembre, le front ouest, second front par l'ampleur des combats depuis le début de la guerre irano-irakienne, est devenu le théâtre de très intenses combats : une guerre où la localisation exacte de l'ennemi est impossible et où chaque montagne et colline est l'objet d'offensives et contre-offensives meurtrières.

Depuis deux semaines, pas moins de quatorze contre-offensives irakiennes, une par jour en moyenne, ont été lancées, selon la presse iranienne, pour reprendre les 160 kilomètres carrés conquis dans le Kermanchah, à l'ouest de la ville de Guilan-Gharb.

Les combats ont vraisemblablement été meurtriers des deux côtés. Après l'agence de presse irakienne Ina, qui avait déclaré le 14 décembre que la région de Guilan-Gharb « *s'était transformée en cimetière* » pour les Iraniens, le commandant des pasdarans sur le front ouest a estimé mardi à deux mille le nombre d'ennemis tués depuis le début d' « Apparition de l'aurore ». Le chef de l'état-major irakien, dans une déclaration télévisée le jeudi 24 décembre, a évalué les pertes iraniennes du 11 au 18 décembre à quelque onze mille tués et plusieurs dizaines de milliers de blessés.

Les conséquences économiques du conflit paraissent tout autant sérieuses. Selon un porte-parole des pasdarans, la guerre coûte à l'Iran 3 milliards de rials par jour, soit environ 73 millions de francs. Le ministre de l'économie a déploré, pour sa part, que l'Iran « *importe plus de 95 % des pièces détachées et 75 % des matières premières pour ses indus[illegible]* ».

C[illegible]nt, l'arrivée prochaine des [illegible] et du froid intense dev[illegible]ntir les combats, et les deux armées donnent l'impression de mettre les bouchées doubles pour gagner du temps en se livrant parallèlement à d'importantes campagnes de propagande.

L'enjeu reste la ville frontalière iranienne de Qasr-e-Shirine, occupée depuis le début de la guerre par les Irakiens, située sur la route de Bagdad et très fortement défendue. Selon le journal *Ettelaat*, les forces de la République islamique sont arrivées à 30 kilomètres environ au sud-est de cette ville. Mais, relèvent les observateurs, ils n'ont pas encore conquis les hauteurs de Emam-Hassan, dominant la plaine menant à Qasr-e-Shirine, et dont la prise serait déterminante pour l'issue du conflit.

Vingt-deux exécutions à Téhéran

Par ailleurs, attentats et exécutions se poursuivent sans relâche en Iran. Après l'assassinat du député et du gouverneur de la ville de Chahre-Kord, l'imam de la ville de Boukan (en Kurdistan) a été abattu lors de l'assaut lancé en pleine nuit contre son domicile. Sa femme a été grièvement blessée. Le commandant en chef des pasdarans, M. Mohsen Rezai, a révélé pour sa part qu'un portrait géant de Khomeiny, bourré d'explosifs, avait été intercepté de justesse avant qu'il ne soit introduit à l'université de Téhéran, où devait se tenir la prière du vendredi. M. Rezai a admis que « le problème des hypocrites » (les moudjahidin) n'avait pas été réglé, malgré l'arrestation de la plupart de leurs dirigeants.

Vingt-deux personnes ont été exécutées mercredi à la prison d'Evin, à Téhéran, poru « *soulèvement armé contre la République islamique* », selon la télévision iranienne. Les vingt-deux personnes exécutées (parmi lesquelles sept femmes, un colonel et un général) appartenaient à des mouvements monarchistes. — (*A.F.P., Reuter*).

En Nouvelle-Calédonie

LE CYCLONE GYAN A FAIT DEUX MORTS ET D'IMPORTANTS DÉGATS

(*De notre correspondante*)

Nouméa. — Le cyclone Gyan a frappé le nord et l'est de la Nouvelle-Calédonie dans la nuit de mercredi 23 au jeudi 24 décembre, puis la longé la côte ouest, avant de perdre de son intensité et de devenir dépression tropicale. Mais au soir du 25 décembre il menaçait toujours le sud de l'île.

Les dégâts, encore difficiles à évaluer, semblent avoir été causés plus par des pluies torrentielles que par les vents qui ont, cependant dépassé 180 kilomètres à l'heure.

On déplore deux morts par noyade, dont une fillette de dix ans. Des centaines de personnes sont sans abri. Une partie des communications terrestres a pu être rétablie mais certaines tribus restent encore isolées. Les habitations légères, les cultures, ont beaucoup souffert, certaines détriutes à 100 % dans le nord. Du bétail a été emporté par les eaux.

La situation semble dramatique, en particulier à l'est, dans les vallées encaissées ; les crues ont, d'après les vieux Mélanésiens, atteint un niveau jamais observé. Le haut commissariat devait effectuer une reconnaissance de l'île le 26 décembre pour mieux évaluer l'ampleur du sinistre.

CHANTAL SCHAEFER.

200 MILLIONS DE FRANCS DE CRÉDITS FRANÇAIS POUR LE VIETNAM

Après plusieurs mois de négociations, la France a signé, le 23 décembre, un protocole financier qui prévoit l'octroi de 200 millions de francs français de crédits au Vietnam, a-t-on annoncé officiellement, mercredi, au ministère des relations extérieures.

Ces crédits s'inscrivent dans le cadre de « *la politique de développement que mène le gouvernement envers les pays du Sud* », ajoute-t-on de même source. L'affectation de ces crédits n'a pas été précisée au quai d'Orsay.

Ce geste de la France — le dernier protocole financier entre les deux pays remonte à 1977 — n'annonce aucun changement dans les relations entre Paris et Hanoï, qui achoppent toujours sur le problème cambodgien, souligne-t-on encore. — (*A.F.P.*)

Le numéro du « Monde » daté 25 décembre 1981 a été tiré à 465 639 exemplaires.

En réponse à une offre du Pakistan

L'Inde propose l'ouverture de discussions sur un « pacte de non-agression » entre les deux pays

De notre correspondant

New-Delhi. — L'Inde a officiellement invité, jeudi 24 décembre, le Pakistan à participer prochainement à des discussions à New-Delhi, en réponse à une proposition de « *pacte de non-agression* » entre les deux pays — qui se sont affrontés à trois reprises en trente-quatre ans, — faite récemment par Islamabad. Le ministre des affaires extérieures, M. Narasimha Rao, avait déclaré au Parlement, le 17 décembre, que cette proposition n'était pas « *un exercice de propagande* », et qu'il entendait, par conséquent, l'étudier soigneusement et adopter à son égard une attitude « *prudente et positive* ». « *Encore faut-il que nous soyons sûrs que cette initiative s'inscrit dans l'esprit des propositions analogues faites par l'Inde depuis trente ans* », a-t-il ajouté.

Réaffirmant d'autre part la volonté du gouvernement indien de normaliser ses relations avec la Chine, M. Rao a précisé à cette occasion que la normalisation passait par un règlement complet du contentieux frontalier. « *Certes*, a-t-il reconnu, *des divergences appréciables existent entre nos deux pays, mais le fait qu'une rencontre — la première depuis vingt ans — se soit tenue récemment à Pékin doit être considérée comme une étape positive.* »

Le ministre avait, enfin, indiqué que l'Inde tentait actuellement de mettre sur pied un sommet Sud-Sud qui réunirait, fin février, à New-Delhi, vingt-cinq à vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement des pays du tiers-monde. Cette conférence s'inscrirait dans le cadre des activités du groupe des « 77 » — le groupe de pression des pays en développement aux Nations unies — et aurait pour but d'étudier les moyens d'assurer l'« *autosuffisance* » de ces pays et de développer la coopération entre eux.

PATRICK FRANCÈS.

Mme SAUNIER-SEÏTÉ EST NOMMÉE PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

Par décret paru au *Journal officiel* du mercredi 23 décembre Mme Alice Saunier-Seïté est nommée professeur au Conservatoire national des arts et métiers (C.N.A.M.), à Paris, à compter du 22 novembre dernier.

Mme Saunier-Seïté, professeur des universités, a été secrétaire d'Etat, puis ministre des universités de janvier 1976 à mai 1981. La chaire de géographie générale qu'elle occupera au C.N.A.M. a été récemment créée. Le directeur du C.N.A.M., M. Jean-René Saurel, a été directeur des lycées au ministère de l'éducation durant tout le septennat de M. Giscard d'Estaing.

UN CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL VA REMPLACER LE PARLEMENT DISSOUS A ISLAMABAD

Islamabad (*Reuter - UPI*). — Le général Zia-Ul-Haq, qui avait dissous le Parlement après sa prise du pouvoir, à l'issue d'un coup d'Etat militaire, en juillet 1977, a annoncé, jeudi 24 décembre, au cours d'une allocution télévisée, la création prochaine d'un conseil fédéral à caractère consultatif. Il comptera trois cent cinquante membres, choisis parmi des personnalités religieuses, des technocrates, des femmes, des paysans, etc. Ils auront le droit d'interpeller les ministres, qui siégeront également à ce conseil, notamment sur les problèmes économiques.

Le chef de l'Etat avait indiqué récemment que ce conseil n'aurait qu'un rôle intérimaire en attendant la formation d'un Parlement démocratiquement élu. Mais dans sa déclaration télévisée il a précisé : « *La situation extérieure* (allusion à la crise afghane) *et intérieure rendent plus difficile la tenue d'élections, celles-ci pouvant être plus nuisibles que bénéfiques, l'expérience ayant indiqué que des élections pouvaient donner naissance au chaos et à la confusion* » (allusion à la crise qui suivit, sous le régime de Bhutto, la consultation de 1977).

Le président avait antérieurement promis des élections et même fixé leur date au 19 novembre 1979. Mais peu de temps avant cette échéance, il avait renforcé la loi martiale, interdit les partis politiques et imposé une plus stricte censure sur la presse.

Les principaux groupes politiques ont rejeté la création d'un conseil consultatif, estimant qu'il ne pouvait prétendre remplacer le Parlement élu en 1977.

En Argentine

Le général Galtieri annonce l'austérité et le rapprochement avec les États-Unis

Correspondance

Buenos-Aires. — Fermeté, efficacité et austérité, tels sont les trois principes qui doivent inspirer l'action du gouvernement du général Galtierie. Le nouveau président l'a clairement et sobrement fait savoir aux Argentins dans le discours radiotélévisé qu'il a prononcé le mercredi 23 décembre.

Autant le pouvoir paraissait dilué durant la présidence du général Viola, autant son successeur s'est adressé au pays en véritable chef d'Etat. Il a admis que l'Argentine passait par un moment « *d'incertitude et de doute* ». Il serait illusoire, a-t-il affirmé, de nier « *l'apathie qui semble nous envahir* » et « *un manque de crédibilité* ».

Il a, semble-t-il, conscience que son gouvernement est condamné à réussir si le pouvoir militaire ne veut pas perdre toute légitimité. A deux reprises, le nouveau président a clairement fait allusion à l'isolement des forces armées : lorsqu'il a déclaré « *je sais que nous n'obtiendrons pas le soutien indispensable des citoyens en invoquant seulement la victoire remportée dans la guerre contre la subversion marxiste* », et dans son exhortation finale, quand il s'est adressé « *à toutes les femmes et tous les hommes qui n'ont pas été consultés pour ma désignation* ».

En s'engageant solennellement à réduire dans les plus brefs délais l'appareil de l'Etat, « *qui n'est plus désormais au service du pays* », le général Galtieri a implicitement reconnu l'échec des deux gouvernements précédents dans ce domaine. Il a voulu aussi démontrer que la nécessaire austérité imposée au pays par le délabrement des finances publiques et la crise financière extérieure commençait par la réduction du train de vie de l'Etat.

Pour donner l'exemple, les trois commandants en chef ont décidé que leurs salaires resteraient bloqués pendant l'année 1982. Quant à la rémunération du président, elle sera reversée au Trésor.

Le général Galtieri a toutefois marqué les limites de cette politique d'austérité. Le recentrage du secteur public ne doit pas, en effet, conduire à l'affaiblissement de l'Etat, mais « *le rendre plus efficace dans sa fonction spécifique* ». D'autre part, il a souligné que « *les efforts nécessaires seront partagés et consentis par les différents secteurs de la société argentine, selon leurs possibilités réelles* ».

En matière de relations extérieures, le général a déclaré que « *la situation de l'Argentine dans le monde est incompatible avec des positions équivoques ou grises susceptibles d'affaiblir nos racines occidentales* », confirmant ainsi le resserrement des liens entre Washington et Buenos-Aires. Il sera toutefois difficile pour le successeur du général Viola de concilier le rapprochement avec les Etats-Unis et sa volonté « *de ne céder en rien nos droits souverains d'autodétermination* ».

Ceux qui attendaient des déclarations spectaculaires dans le domaine politique ont été déçus. Le général Galtieri s'est, en effet, contenté d'affirmer que l'action visant à la « *normalisation institutionnelle de la nation* » se poursuivrait, sans toutefois fixer de calendrier. C'est sans doute l'aspect le moins positif d'un discours qui, par ailleurs, a été généralement bien accueilli par l'opinion publique. Le général a semblé dire aux Argentins, à l'aube d'une nouvelle année : « *On efface tout et on recommence.* » Si telle était son intention, il commettrait, aux yeux de la plupart des observateurs, une double erreur. La première consisterait à oublier que, en cinq ans et neuf mois de pouvoir absolu, les formes armées ont conduit l'Argentine à la plus grave crise économique de son histoire et à une crise de confiance généralisée. La seconde serait de ne pas se rendre compte que, pour atteindre ses objectifs « historiques », le « *processus de réorganisation nationale* » a désormais devant lui un temps limité.

JACQUES DESPRÈS.

● *A Mexico*, un groupe de femmes argentines ont publié jeudi 24 décembre un appel demandant la restitution à leurs familles de quatre-vingt-un enfants « disparus » en Argentine depuis mars 1976. L'appel, publié dans le quotidien *Excelsior*, donne les noms et prénoms de ces enfants, ayant entre trois et neuf ans, qui ont été enlevés en compagnie de leurs parents et dont on est sans nouvelles depuis. — (*A.F.P.*)

La répression en Turquie